

Newsletter n°59 - 19 mai 2023

☐☐ **Éditorial**

Grand causou, petit faisou

Quand nous sommes enfants, certaines des paroles de nos aînés deviennent au fil des années comme des mantras. En psychologie, on parle d'introjections, processus par lequel des choses qui sont en dehors vont peu à peu être à l'intérieur de soi. Ces introjections sont l'héritage familial immatériel, celui qui forge notre rapport au monde, en adéquation avec les pensées entendues, ou en opposition. Un de mes anciens mentors m'avait ainsi dit un jour que s'il était toujours en retard, c'était pour satisfaire sa mère. Quand il était enfant, elle lui demandait sans cesse de se dépêcher, et petit à petit, il s'était forgé l'idée qu'il ne la satisfaisait jamais autant que s'il faisait les choses au dernier moment, ce qui le forçait à se dépêcher.

Si je le soupçonne de s'être moqué de moi, il n'en reste pas moins que, comme tous, ce que j'ai entendu dans mon enfance a participé à ma construction. Et s'il est bien une chose que j'entendais souvent dans ma famille, depuis mes grand-parents maternels jusqu'à mes parents, tous bretons, c'est le leitmotiv « *Grand causou, petit faisou* ». Ces quatre mots-là ont assurément façonné mon rapport au monde comme « *Il faut savoir se retrousser ses manches* » est à la base même de ma détestation des chemises à manches courtes. À l'heure où les choses vont si vite, il est bon d'observer que la transmission intergénérationnelle continue à faire son œuvre. On ne grandit jamais aussi bien qu'en apprenant de nos aînés, c'est l'essence même de l'humanité, un continuum qui fait honneur à l'expérience et à la connaissance.

Or, depuis quelques années, comme tant d'autres, je suis consterné par l'incroyable place donnée aux causous dans les médias et sur les réseaux sociaux. Ceux-là n'ont pourtant pas (encore) fait grand-chose de leur vie. Ce sentiment est renforcé par une expérience de plus d'un quart de siècle auprès de très nombreux faisous (professionnels ou experts), qu'on entend trop peu causer. Conséquemment, parce que les convictions et les certitudes se fondent sur l'inexpérience, l'influence des premiers dans des décisions structurantes de notre pays conduit à de graves difficultés. Pourtant les seconds sont ceux, hommes et femmes, qui, sans le moindre doute possible, peuvent aider à guider, à condition qu'on leur accorde enfin la place qu'il est la leur.

Sébastien Tertrais

Aujourd'hui nous avons l'honneur de partager avec vous un échange passionnant avec Arnaud Montebourg, avocat, ancien ministre et désormais chef d'entreprise, qui nous présente son Podcast « [Les Vrais Souverains](#) »



GRAND ENTRETIEN

ARNAUD MONTEBOURG

Un entretien conduit par [Sébastien Tertrais](#)

Arnaud Montebourg, avocat, ancien ministre et depuis 2018 entrepreneur, vient de produire un podcast nommé « [Les Vrais Souverains](#) », dont deux premiers épisodes sont déjà disponibles.

Dans le premier il retourne à la rencontre des anciens salariés d'Alstom à Belfort, entreprise rachetée par Général Electric en 2015 pour un montant de 13 milliards de dollars, dans le cadre de tractations révélatrices de la capacité de prédation de l'économie américaine et de l'importance de la loyauté des dirigeants des grandes entreprises françaises, dans le second il va à la rencontre de Horizom, un producteur de bambous, une plante magique qui pourrait contribuer à la séquestration du carbone et aux objectifs d'augmentation de la biomasse. Plus tôt en mars nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt [la commission d'enquête parlementaire liée à la perte d'indépendance énergétique de la France](#) et [l'audition de l'ancien ministre](#), dont nous avons d'ailleurs [diffusé deux extraits percutants sur la notion de souveraineté](#). Nous avons naturellement pris attache auprès de ses collaborateurs afin de nous entretenir avec lui autour des enjeux de souveraineté. Nous avons le plaisir de vous partager ci-après l'entièreté de notre conversation, réjouissante et des plus motivantes.

ST : *Après votre premier métier d'avocat, vous vous êtes engagé dans une carrière politique de haut rang, puis vous avez quitté votre mandat en 2015. Vous êtes désormais entrepreneur. C'était important pour vous d'entreprendre ?*

AM : Oui, parce qu'il y a l'indépendance et la liberté qui sont liées à mon tempérament et à mon histoire. C'était un vieux rêve, que je voulais réaliser depuis que j'étais étudiant, que je n'ai pas pu réaliser avant parce qu'il fallait aller travailler. J'étais juriste, et finalement la meilleure profession qui correspondait à mon tempérament et à ma carte d'identité intellectuelle c'était avocat, pour exercer en artisan solitaire. J'ai exercé ce métier pendant 7 ans, puis l'action politique m'a rattrapé. J'ai été élu à

34 ans et après je suis parti pour 20 ans, avec un parcours qui devait aller au bout, donc je suis allé au bout du parcours. Après, à 53 ans, je me suis dit que je devais pouvoir réaliser mes rêves.

ST : *Vous avez quitté le projet de gouvernement avec Manuel Valls à la suite de désaccords sur plusieurs sujets, sont-ce eux qui vous ont motivé à « y aller » ?*

AM : J'ai toujours été en désaccord avec les socialistes, mais dans l'exercice du pouvoir les désaccords ne sont plus théoriques, ils concernent la vie des gens, donc on a envie d'infléchir le cours de la force des choses, en se battant de l'intérieur, ce que j'ai fait. Mais j'ai compris au bout de nombreux combats perdus que c'est vain. À un moment j'ai su dans ma tête que j'avais déjà fait mes cartons. Pour un ministre de l'économie demander une inflexion majeure de la politique économique c'est quand même assez original. Tout cela a été maquillé derrière la fameuse cuvée du redressement, mais franchement la cuvée du redressement n'était rien à côté du réquisitoire que j'ai prononcé ce jour-là contre la politique économique que j'étais obligé d'appliquer, contre laquelle j'étais en désaccord. Lorsque je suis parti j'ai ressenti un grand soulagement.

ST : *Cela vous a permis de sortir d'une situation de tension et de vous engager dans un combat pour lequel vous étiez prêt. Il est de notoriété publique que vous avez un certain attachement à la notion de vérité et qu'elle n'a pas été sans impact sur vos différents engagements.*

AM : La politique a un rapport avec la vérité, vous ne pouvez pas traiter les problèmes si vous les déguisez, si vous mentez vous vous mentez à vous-même, vous ne traiterez pas le mal. C'est comme si un médecin faisait un mauvais diagnostic ou le dissimulait, et appliquait des placebos. Ça ne marche pas. Il faut vraiment regarder la vérité et les problèmes en face pour pouvoir les traiter.

Cette relation à la vérité, qui existe chez Pierre Mendes France, et qui m'avait été bien transmise par mon père, jeune militant radical qui s'était engagé derrière cet homme d'Etat, m'a beaucoup marqué. Dans la « République Moderne », qui est un livre qui a mon âge, Mendes France consacre un passage entier à la question de la vérité comme outil de résolution des problèmes communs. Il est évident que ne pas faire trop de concessions sur la vérité est un point central pour qui veut agir pour son pays. On peut faire de la politique pour d'autres motifs que celui de soutenir son pays, mais moi c'était ce que je cherchais. Le reste ne m'intéressait finalement qu'assez peu, l'essentiel était là.

ST : *Un des cadres de la DREETS^[1] me disait récemment qu'un homme politique ne parlait jamais aussi bien que lorsqu'il n'avait plus de mandat.*

AM : Il est vrai que lorsque nous relisons certains interviews mes attachés de presse me disaient parfois qu'il fallait revoir certains passages, en affirmant que ça ne passerait pas. Je refusais, je ne pouvais pas faire trop de concessions. La manière de les dire pouvait être un peu corrigée, sur la forme il pouvait être fait des choses, mais quand il s'agissait des contenus je ne préférerais pas trop transiger. J'ai par exemple défendu la filière

nucléaire, après Fukushima, dans un gouvernement de coalition avec les écologistes, j'ai lutté contre la bêtise des critères maastrichtiens de Bruxelles, j'ai dit aux dirigeants du CAC 40 qui trahissaient la France qu'ils se comportaient comme des flibustiers, j'ai soutenu le Made in France contre les ricanements de la classe dirigeante, mais ça n'est pas grave, il en reste quelque chose aujourd'hui.

ST : Vous venez de publier deux premiers épisodes de votre Podcast « [Les Vrais Souverains \[2\]](#) », et après leur écoute je constate quelque chose de très marquant. Dans le premier, par exemple, vous êtes retourné voir les anciens de Belfort sur le site de General Electric, qui a racheté Alstom en 2015. Il s'agit de syndicalistes qui se sont mis à agir. Ils sont passés d'une logique de contestation et d'une grande déception à celui de l'action. Pensez-vous qu'il y a ici quelque chose à jouer ?

AM : C'est le sens à donner à nos vies. Bien sûr qu'on peut être contre quelque chose dans un monde qu'on n'aime pas, le mieux pour résoudre cette conflictualité dans le monde actuel, c'est de construire l'alternative, montrer qu'elle est viable, pour nous-mêmes, pour ceux qui nous regardent, nos enfants et même tous ceux qui se demandent si un autre monde est possible. Oui, on peut le construire. À chaque fois qu'on montre une alternative, on fait la démonstration que c'est possible. C'est la résolution de la tension. Ces syndicalistes sont devenus entrepreneurs, ils ont eu raison de protester, ils ont raison de construire. Dans toute vie on a des périodes de refus, on peut être à la fois Antigone et ces princes, ces rois de micro-royaumes dans lesquels nous pouvons imposer notre forme de gouvernement, le gouvernement de nos vies. Et des millions de gouvernement de nos vies, tous différents, peuvent ensemble constituer le gouvernement d'un pays.

ST : À condition sans doute d'aider, de soutenir, de fédérer et de tisser des liens entre tous.

AM : C'est l'idée de ce podcast, qui promeut des gens ordinaires qui font des choses extraordinaires. Les honorer et les remercier me paraît indispensable.

ST : Lors de la très remarquée et utile commission d'enquête visant à établir les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France vous avez parlé de souveraineté et de loyauté, en montrant votre attachement à ces valeurs. En quoi ont-elles à ce point du sens ?

AM : La France, c'est un pays qui a ce désir éperdu de vivre libre et indépendant. C'est d'ailleurs son histoire, c'est pour cette raison qu'elle s'est affranchie des monarques. La souveraineté est une conquête de la Révolution Française, c'est la liberté de choisir. Dans l'histoire et la géographie de la France, la liberté est une base dont nous sommes les inventeurs. C'est un mot qui n'existe pas dans certaines civilisations, comme en Chine par exemple. Ce mot a été inventé par l'Occident, et au cœur de l'Occident il y a la France, qui joue un grand rôle dans le monde. Cela fait partie de notre histoire. Donc évidemment la perte de souveraineté conduit à ce que vous soyez dans la main des autres, d'abord sur le plan économique.

Comme l'écrivait Adam Smith « On tient un pays soit par l'épée soit par la dette ». Face à l'épée nous avons fait face, il reste à traiter la dette. Qui sont nos créanciers et comment nous tiennent-ils ? Cette question, c'est la question fondamentale pour notre pays. Est-ce que nous avons le droit, dans la mondialisation, d'avoir un modèle social tel que nous l'avons imaginé, généreux ? Est-ce que nous avons le droit d'avoir un modèle environnemental différent, avant-gardiste ? Peut-être pas ? Peut-être qu'on ne le peut pas ? En tous cas cette souveraineté-là, elle se défend, elle se construit, c'est un ouvrage d'art, qui mute avec le temps et les siècles.

Alors évidemment, dans ce cadre-là, pour construire cette liberté, on a besoin d'unité. On a besoin de concilier les contraires. Et donc pour ça la loyauté est nécessaire. Vous ne pouvez pas mettre d'accord des gens qui ne sont pas d'accord sans loyauté, c'est à dire d'accord sur l'intérêt national. Vous ne pouvez pas faire cohabiter des gens qui sont structurellement dans des situations de s'affronter, les faire coopérer, sans cette loyauté. C'est le même sujet en fait, la liberté s'accompagne de loyauté.

ST : *On assiste depuis quelques années aux soubresauts d'un pays qui se construit beaucoup contre. Le premier épisode de votre podcast montre l'écart important entre l'impression que les français seraient beaucoup contre, contre les réformes, contre les projets, contre le fait d'agir, et le fait que beaucoup de gens sont actifs et au service de projets utiles, avec des objectifs précis, riche de sens. Pensez-vous qu'il y a une prise de conscience suffisante pour aujourd'hui inverser la tendance et aller collectivement un plus de l'avant ?*

AM : Il y a beaucoup de gens, parmi les protestataires, qui sont eux-mêmes des entrepreneurs. Ils entreprennent beaucoup dans leur vie, dans les associations, dans leur métier. Il n'y a pas d'un côté ceux qui protestent et de l'autre ceux qui font, parce qu'en fait on est contre quelque chose et on est obligé d'être pour autre chose. C'est invivable d'être toujours contre, parce qu'on se détruit. Et de la même manière c'est impossible d'être toujours pour, parce que là il y a un mensonge. C'est une répartition que chacun a en soi, différente bien sûr les uns des autres. Parfois c'est 50/50, parfois c'est 5/95, 70/30, on ne sait pas. Dans chaque être humain il existe une âme bâtisseuse, comme finalement dans l'abeille, il y a l'instinct de construction. Et puisque l'être humain est un individu social, il aime coopérer avec autrui. Et que fait-on de mieux, à plusieurs, que d'essayer de faire ciller, ou de donner un coup d'épaule à l'histoire ? Le rôle des masses, autrefois théorisé par le léninisme, c'est aussi la construction par des communautés de projets qui dépassent l'individu, qui lui permettent de se réaliser. En France il existe de nombreux entrepreneurs, et dans la grande catégorie des entrepreneurs vous avez des entrepreneurs, ceux qui montent des entreprises, et ceux qui participent à la vie de ces entreprises, c'est-à-dire des millions et des millions de gens qui tous les jours construisent un outil commun. Donc je ne ferai pas la partition entre ceux qui disent non et ceux qui disent oui.

ST : *Nous sommes dans une pleine phase de réindustrialisation, et aujourd'hui se tient le*

sommet « Chose France[3] ». Que pensez-vous de l'arrivée de capitaux étrangers en France pour notre réindustrialisation ?

AM : D'abord qui pourrait déplorer qu'il y ait des milliards qui viennent s'investir en France ? On ne peut que s'en réjouir. Mais je voudrais dire qu'il s'agit ici d'un symptôme de notre faiblesse. D'abord parce que nous avons 156 milliards de déficit annuel de commerce extérieur, c'est-à-dire que 156 milliards sortent chaque année du pays. Comme on ne produit plus ce qu'on consomme, qu'on produit beaucoup moins que ce qu'on consomme, on achète à l'étranger, donc on a besoin qu'il y ait des flux dans le sens contraire, c'est-à-dire qu'il y ait de l'argent qui rentre pour équilibrer nos impérities économiques.

Nous sommes un pays de plus en plus détenu par nos créanciers, c'est-à-dire nos investisseurs, lesquels viennent faire leur shopping dans nos entreprises, comme nous l'observons depuis maintenant quinze ans, et qui choisissent la France pour y investir. C'est un peu le côté reluisant de notre faiblesse. Et vous avez le côté beaucoup plus sombre, qui fait qu'aujourd'hui le monde entier vient acheter la France en pièces détachées parce qu'ils savent qu'on a besoin d'argent. Au fond tout ces éléments marquent une perte de contrôle de notre économie. Et un état d'urgence absolu face à notre affaiblissement économique.

ST : Que faudrait-il faire, ou engager, pour que la situation change ?

AM : Il faut se remettre rudement au travail, c'est le sens de la réindustrialisation. Ce n'est pas un slogan, ça ne peut même pas être une politique d'Etat, encore moins une politique d'attraction d'investissements étrangers, il faudrait qu'on soit capable de relocaliser sur le sol national entre 50 et 70 milliards de chiffre d'affaires. Voilà, vous connaissez le tarif. C'est un travail de Titan que même Jupiter ne peut réaliser seul. C'est une mobilisation nationale, une appropriation par tous les secteurs de la société, c'est-à-dire qu'il faut réformer le système bancaire, qui ne finance pas l'économie réelle. Il faut remobiliser l'épargne qui est gaspillée et qui part à l'étranger. Ça veut dire qu'il faut débureaucratiser les règles et les contraintes qui pèsent sur les entreprises, ça veut dire qu'il faut remobiliser la nation autour d'une seule cause, une grande cause nationale, qui s'appelle se remettre à produire en France. Parce que sinon on n'y arrivera pas, et nous nous appauvrirons cruellement.

ST : On a besoin d'acteurs industriels, mais nombre des décisions importantes à ce « produire en France » dépendent des acteurs politiques. Vous en avez été un de premier rang, vous êtes aujourd'hui un acteur économique, à titre privé. Avez-vous l'intention de jouer encore un rôle politique pour aider à accompagner ces changements ?

AM : Non, j'ai déjà beaucoup donné. Je considère que j'ai fait ce que je pouvais, dans le sens que j'espérais, avec des résultats qui sont contrastés. Je ne peux maintenant m'intéresser au pays qu'au travers de mes entreprises et des combats économiques qui sont les miens. C'est déjà pas si mal.

ST : *Vous le savez maintenant de l'intérieur, toutes les entreprises se trouvent confrontées à des contraintes ou des lourdeurs administratives qui ne cessent de se complexifier. Que faudrait-il faire pour ne pas les fragiliser plus encore ?*

AM : Je pense qu'il faut d'abord atrophier le système normatif qui vient de l'administration, qui est dépolitisée puisqu'il n'y a pas de contrôle politique sur l'administration en France, elle est en roue libre. C'est le grand problème de notre pays. Si je résume, dans un pays qui a inventé la liberté, quand même, on se retrouve dans une situation entre Kafka et Sacha Guitry, ou Alphonse Allais, qui consiste à découvrir que tout ce qui n'est pas autorisé deviendrait interdit, alors que normalement tout ce qui n'est pas interdit est de droit libre, et donc maintenant plus personne ne fait rien car se croit obligé de demander l'autorisation. Cette grave perversion du système juridique fait qu'il va falloir très rapidement imaginer une manière de se débarrasser d'une quantité considérable de réglementations qui ne sont pas seulement inutiles, mais aussi liberticides. Elle empêchent la société de prendre confiance en elle. Pour moi il faut faire confiance aux acteurs, sinon une société qui organise la défiance, qui imagine le délit derrière n'importe quelle pratique, c'est une société qui se meurt et se dévitalise. Pour ce travail de débureaucratization il faudrait qu'il y ait au vice-premier ministre qui ne fasse que ça, pendant cinq ans. Il conviendrait de le rendre numéro deux du gouvernement, avec autorité sur tous les autres. Je pense qu'on pourrait y arriver franchement ainsi.

ST : *Pouvez-vous nous en dire plus sur la maladie qu'avaient plusieurs de vos anciens collaborateurs, la bruxellose ?*

AM : (Rires) Ma grand-mère dans le Morvan se plaignait du fait que ses lapins avait la myxomatose. Lorsque mes collaborateurs revenaient de Bruxelles et qu'ils me disaient qu'on ne pouvait pas faire telle ou telle chose, que la Commission Européenne n'autorisait pas telle ou telle autre chose, je leur ai répondu un jour « *Vous, il faut vous soigner d'urgence, vous avez la bruxellose. Vous êtes contaminés par une maladie qui est celle de la croyance que Bruxelles va décider à notre place.* »

ST : *Aujourd'hui vous êtes associé dans dix entreprises, dans l'industrie et l'agriculture, deux piliers de notre pays. Que pensez-vous du fait qu'ils soient attaqués par des activistes et des militants qui, ne connaissent pas grand-chose, sont pourtant très sûrs d'eux et n'hésitent pas à conduire des actions qui fragilisent ces activités ?*

AM : Les écologistes de la punition -et non de la construction- sont les conservateurs de la mondialisation actuelle, parce que le principal obstacle à l'écologie est que le lieu de production est très éloigné du lieu de consommation, il n'y a pas de lien entre le producteur et le consommateur. La première des écologies est celle qui produit sur place ce dont on a besoin. C'est la politique souverainiste. Il s'agit de réconcilier les circuits courts, par seulement dans l'alimentation mais dans tous les domaines. Faire coïncider les besoins des producteurs avec celui des consommateurs. Les écologistes qui empêchent la production sur place sont des révolutionnaires du statu quo, et les pires conservateurs de la mondialisation libérale. Finalement ils ne veulent pas qu'on extrait des mines des matériaux de la transition écologique, donc ils préfèrent faire de l'écologie sans en voir

les conséquences. Ils ne veulent pas que l'agriculture, telle qu'elle est, fonctionne à un prix accessible, alors ils la rendent impraticable sur le sol national et leurs actions conduisent à l'importation. Ils empêchent tout investissement dont ils croient qu'ils porteraient atteinte à leurs principes alors qu'en vérité il sont des moyens de recréer des capacités de production sur place. On voit bien que cette écologie-là est l'écologie du statu quo, celle qui fait reculer le monde, alors qu'on a besoin de faire grandement progresser l'écologie.

Par ailleurs je regrette une chose, qu'il n'y ait pas de débat sur tous les sujets techniques et scientifiques, parce que la science est totalement instrumentalisée et manipulée. J'ai cherché des médias qui traitent les problèmes et les dossiers sur le fond, mais il n'y en a pas dans les grands médias. Nous avons un soucis de débat public. Je ne suis pas contre qu'on débattenne des bassines, et on va découvrir que 70% des bassines sont indispensables, et que peut-être 30% d'entre elles sont indésirables.

ST : *Dans les deux premiers épisodes de votre podcast chacun partage son expertise, tous les aspects d'un sujet sont abordés, politiques, techniques, scientifiques, emploi, ... Il répond donc à ce que vous attendiez.*

AM : J'ai voulu donner la parole à des gens extraordinaires qui n'ont aucune chance d'être entendus dans le système médiatique actuel. C'est une espèce de contre-société de faiseurs, ou plutôt de faiseurs, des gens qui travaillent, qui construisent, selon des principes et des valeurs qui sont parfaitement identifiables, et qui concrétisent des projets. Évidemment cela suppose de croiser tous les domaines, écologie, sciences économiques, sociétal, les besoins de la société, les choix politiques, ce sont des démonstrateurs qu'il est possible de faire des tas de choses dans notre pays qui est peuplé de gens formidables, c'est tout ce que j'aime.

ST : *Vous dites faiseurs plus que faiseurs ?*

AM : Oui, parce que faiseur c'est négatif. Le faiseur c'est celui qui fait, car dans mon pays natal on disait : « il y a les faiseurs et les diseux ».

ST : *Et alors, Monsieur Montebourg, qui sont donc les Vrais Souverains ?*

AM : Les Vrais Souverains, ce sont ceux qu'on n'entend pas, mais qui font beaucoup pour reconstruire la France. C'est une société qui est liée par des liens invisibles, des liens de solidarité et d'entraide, composée de gens qui ne se connaissent pas. J'ai décidé qu'ils se donnent la main dans un lieu où ils pourront se découvrir les uns les autres. C'est ma contribution au débat public, une mise en valeur de nos efforts extraordinaires.

[\[1\]](#) Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

[\[2\]](#) Arnaud Montebourg part à la rencontre des Vrais Souverains, ceux qui se lèvent pour construire une France libre et souveraine, indépendante car elle prend son destin entre ses mains.

[3] Sommet instauré par le président Emmanuel Macron qui vise à présenter et expliquer aux grandes entreprises internationales les réformes menées pour favoriser l'activité économique de notre territoire. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/choose-france>

☐☐ Mezze de tweets

☐ "La France n'est plus propriétaire d'elle-même !" Jean-Marc Daniel, [@bfmbusiness](#), 15/05/23 [#ChooseFrance](#) pic.twitter.com/MFNgKaUqal

– Souveraine Tech (@SouveraineTech) [May 15, 2023](#)

[@SouveraineTech](#) est maintenant hébergé en [@regionbretagne](#) chez [@icodia](#) et nous en sommes FIERS ! Retenez bien ce nom, vous allez en entendre parler ! Et, oui, ça a du sens pour nous d'être hébergés et si bien accompagnés à Rennes plutôt qu'à Roubaix. MERCI Émeric et Raphaël ! ☐ pic.twitter.com/9JF2XgRvC2

– Souveraine Tech (@SouveraineTech) [May 18, 2023](#)

[#HP](#) désactive à distance les imprimantes qui utilisent des cartouches rivales. <https://t.co/XSHkZJQxMv>

– Souveraine Tech (@SouveraineTech) [May 17, 2023](#)

Peut-on se mettre d'accord une bonne fois pour toutes sur le fait qu'attirer l'investissement des grands groupes étrangers sur notre sol, ça n'est PAS réindustrialiser notre pays ? <https://t.co/1sh4cGEhPi>

– Souveraine Tech (@SouveraineTech) [May 14, 2023](#)

"Le département américain de la Défense abandonne l'un de ses plus anciens programmes de cybersécurité protégeant son vaste réseau informatique mondial, et le remplace par des outils [#Microsoft](#), malgré l'opposition interne et les critiques des

experts." <https://t.co/NT8XBBCnbw>

– Souveraine Tech (@SouveraineTech) [May 18, 2023](#)

Dans un article publié par The Conversation, [@AdrienTallent](#), doctorant en philosophie politique et éthique, s'intéresse à l'impact des algorithmes sur notre système politique et au risque d'instauration d'une nouvelle société du contrôle. <https://t.co/k62zMmVLCT>

– Souveraine Tech (@SouveraineTech) [May 18, 2023](#)

[#Microsoft](#) s'offre le droit de polluer en achetant des millions de crédits carbone. <https://t.co/i5bckUxE5d>

– Souveraine Tech (@SouveraineTech) [May 17, 2023](#)

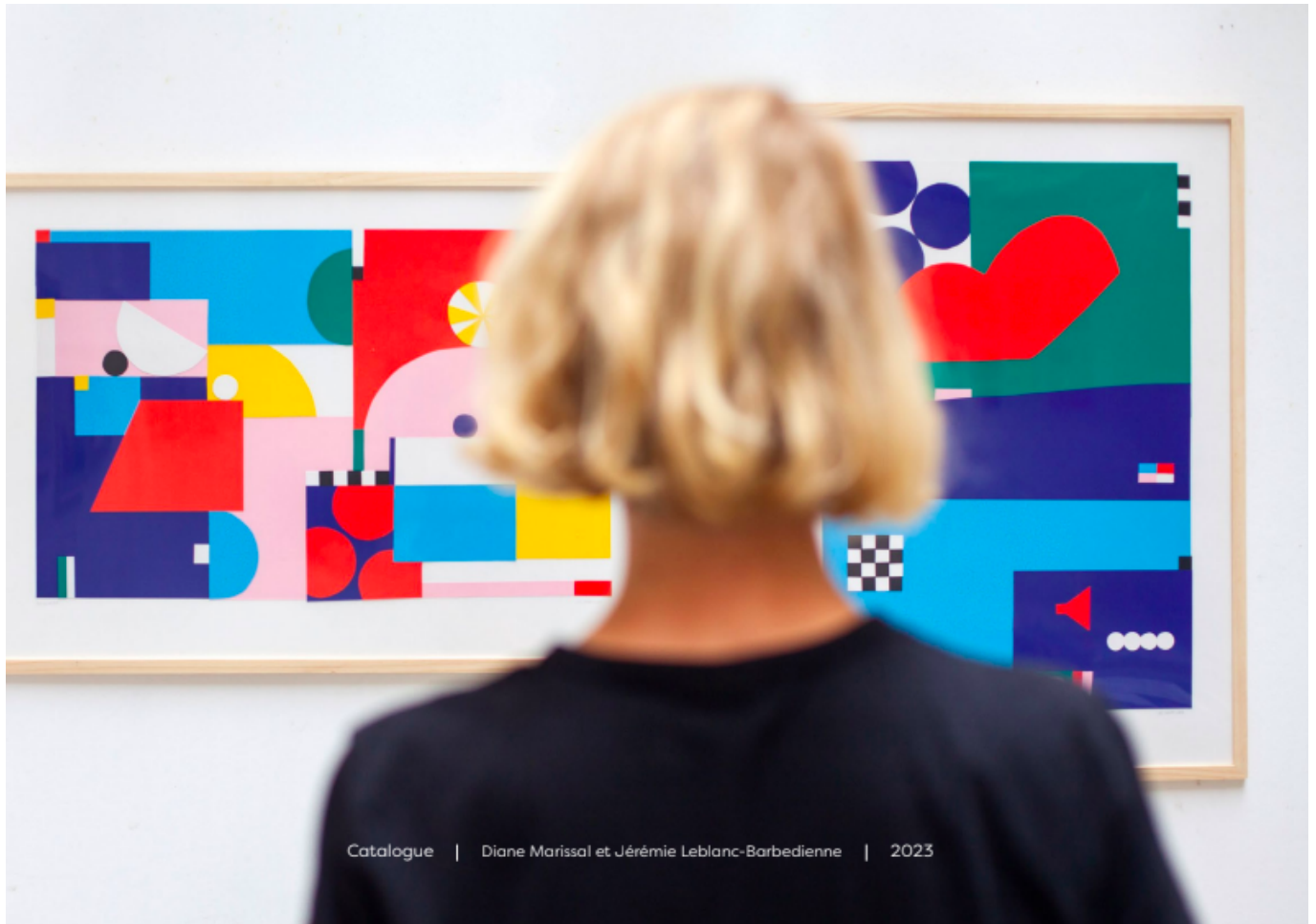
De l'urgence à réhabiliter la "souveraineté" !
<https://t.co/k3YJ67Z01E>

– Souveraine Tech (@SouveraineTech) [May 17, 2023](#)

□ Après le [#DA](#), le [#DSA](#), le [#DMA](#), le [#MICA](#) ou encore l'[#AIA](#), le président de [@Whaller](#), [@faure_t](#) appelle solennellement [@ThierryBreton](#) à l'édiction d'un [#DFA](#) : un "Digital Fighting Act" !
□ <https://t.co/R0tea7FX6P>

– Whaller (@whaller_fr) [May 17, 2023](#)

□□ Hors spectre



Studio Les Canailles

“Être bon représente une aventure autrement violente et osée que de faire le tour du monde à la voile.”
G.K. Chesterton

Les femmes de pouvoir sont des hommes comme les autres

Yasmine Douadi est fondatrice et CEO de RISKINTEL et Risk Summit.

1/ Quelle étymologie du mot risque a-t-elle votre faveur ? L'italien « risco » issu du latin « resecum » (« ce qui coupe », puis « rocher escarpé, écueil ») ou l'arabe ريسق, « rizq » (« don fortuit ») ? Un mezza des deux peut-être ?

J'en reviendrais plutôt aux cindyniques du grec κίνδυνος / kíndunos, danger, pour « sciences du danger », qui sont consacrées à l'étude et à la prévention des risques. Au risque d'être terre à terre, le risque est avant tout un danger que l'on tente de prévoir, d'éviter, ou dont on veut limiter l'impact quand il se réalise. Derrière cette approche, il y a d'une part le facteur technique, par exemple en cybersécurité l'ensemble des moyens techniques (EDR, antivirus etc.) qui permettent de contrer la menace. Mais il y a d'autre part l'approche humaine, qui peut comporter une approche psychologique, sociologique, géopolitique, en intelligence économique par exemple. En ce sens, la cyber threat intelligence a une grande composante humaine et requiert des analystes pluridisciplinaires.

2/ L'hostilité est une dimension propre à l'Humanité. Mais nous vivons peut-être une sophistication de la menace, avec l'avènement du « tout cyber ». Les mécanismes de protection ou de repli sur de petites communautés plus sûres vous apparaît-il comme un réflexe assez sain ou comme l'expression d'une peur contre laquelle nous devons lutter sans cesse ?

Pour faire une analogie avec le Léviathan de Hobbes, qui a été écrit dans un contexte de guerre civile, lorsque le danger frappe à la porte de chacun, les humains ont plutôt tendance à s'en remettre à une autorité forte et englobante pour résoudre la situation. Le repli sur de petits groupes est en réalité une solution en désespoir de cause, en d'autres termes un pis-aller. Pour ceux qui connaissent la série américaine The Walking Dead, qui est une allégorie de l'état de nature, c'est le débat entre le petit groupe de Rick et Negan, nouveau Léviathan, être collectif extrêmement coercitif, dans un monde en délitement. Derrière ces constructions, la peur peut être un moteur, contre lequel il ne faut pas lutter mais plutôt remettre à sa place. Celui qui n'écoute pas ses peurs est un fou. L'homme courageux est au contraire à l'écoute de ses peurs et tente de les dépasser. La science du risque demande dès lors du courage et une action collective. **Le changement majeur de notre époque est l'évolution rapide et la nature protéiforme de la menace, qui requiert une coopération entre les acteurs privés, mais aussi entre États, plutôt que la constitution d'un nouveau Léviathan planétaire selon moi.** L'avenir est dans la coopération entre les différentes intelligences plutôt que dans une uniformisation des techniques de défense.

3) Que vous inspire l'idée selon laquelle il y a fort à parier que, demain, la moitié de l'économie mondiale sera dévolue à la « cyber-protection » de l'autre ?

La part de la « cyber-protection » de l'autre est amenée à suivre la digitalisation du monde. Plus la digitalisation progresse, plus la nécessité de sécuriser les SI se répand. En clair c'est un phénomène naturel dont le moteur est primordialement la digitalisation.

Dès lors, j'observe trois tendances possibles fortes.

Premièrement, la digitalisation croissante des économies et modes de vies dans les pays en développement, notamment l'Afrique. Ce phénomène, qui arrive

à son paroxysme en occident, créera des opportunités et défis majeurs en termes de cybersécurité. Les acteurs de la « cyber-protection » pourront utiliser les acquis de ce qui se fait en occident pour pénétrer les marchés émergents. Ils le font déjà d'ailleurs.

Deuxièmement, le métaverse, qui est perçu comme un nouveau continent par certains géants de la Tech. J'évoque cette tendance pour l'écarter car ce concept me paraît ontologiquement dépassé. Pour faire une analogie, le métaverse est un terrain vague non constructible. Or les êtres humains se rassemblent autour d'intérêts ou de passions communes. Ce peut être un jeu sportif, un jeu vidéo, une fête, une projection cinématographique etc. Le vide n'attire personne, or le métaverse n'est que la promesse d'un vide digital dont les humains ne pourraient même pas s'approprier la matrice (le code) pour le modifier à loisir, mais où ils devraient tout acheter. C'est donc un projet basement commercial représentant une régression anthropologique majeure. L'évolution ne nous y a pas préparé, et je ne crois pas qu'elle nous y mènera. Les méta-verses existent aujourd'hui déjà, par exemple sous la forme de forums, de Discords, ou de jeux-vidéos comme MineCraft, Fortnite, League of Legend, Destiny etc. D'ailleurs, comme dans le vrai monde, les humains s'y rassemblent par communautés et sous communautés.

En dernier lieu, il y a la digitalisation du corps humain. C'est à la fois inquiétant et plein de possibilités. On pense tous au projet d'Elon Musk de connexion neuronale entre l'homme et la machine. Lorsque l'humain sera devenu une machine comme une autre, alors la question de la cyber-protection de l'autre se posera sous un angle totalement prométhéen. La culture cyberpunk a anticipé ce monde depuis longtemps, mais peut-être aurons nous la chance (ou malchance) de le voir advenir pour nous ou nos enfants.

4/ Diriez-vous que l'on a enterré un peu vite les vieilles nations, et le cas échéant, pour quelles raisons ?

L'expression « vieilles nations » est selon moi un pléonasme. Pour reprendre l'analyse braudélienne, une nation se construit sur des générations par strates successives. **Il n'est pas de jeune nation.** On pourrait m'opposer le « contre-exemple » américain, mais en réalité, c'est le substrat et l'héritage européen qui a permis aux pères fondateurs de recréer un ensemble national sur une terre nouvelle. A cela s'ajoute une théorie raciale de la nation héritée des approches allemande et anglaise (l'Amérique WASP), qui a d'abord défini l'américain comme blanc, en opposition aux esclaves noirs et aux indigènes amérindiens. L'Amérique multiculturelle tente d'amender cet héritage mais on voit qu'elle a du mal et que cette société reste traversée par des fractures raciales et non culturelles. En clair, cette « jeune » nation porte en elle l'héritage millénaire de peuples européens.

Les nations existent et quand on veut enterrer le vieux modèle de l'État Nation, on parle avant tout de l'État Nation occidental. C'est un discours politique et performatif et non une analyse politique sérieuse. Le but pourrait être de dépasser ce modèle pour créer de nouveaux ensembles régionaux, comme l'Union Européenne ou une fusion-absorption Amérique-Europe. **Derrière ce discours du dépassement des nations, il y a donc un projet politique qui a ses justifications théoriques, et dont il faut avoir**

conscience. Cela dit, le Brexit et la montée des « populismes » sont des illustrations de ce que les nations peuvent être tenaces.

5/ Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous le risque d'une avarie numérique planétaire ? Et comment imaginez-vous les moyens d'y faire face ?

On peut repenser au bug de Fastly, une entreprise au rôle stratégique, dont la panne avait emporté des milliers de sites. Cette expérience souligne à quel point une petite erreur peut entraîner des conséquences à grande échelle. Cela dit, je ne crois pas à une avarie numérique planétaire qui viendrait d'une panne. Le net n'est pas décorrélié de la réalité. Il s'agit d'une infrastructure, comme une autre. Dès lors, le risque principal est plutôt celui d'une conflagration planétaire entre grandes puissances qui viendrait mettre à mal l'unité numérique planétaire en détruisant partiellement cette infrastructure ou en la partitionnant.

D'ailleurs, les nets russes, chinois et américains ne sont pas les mêmes. Le monde est certes interconnecté, mais une volonté politique guerrière pourrait très rapidement mettre fin à ce paradigme.

Le risque majeur est donc lié à un risque de guerre tout simplement. Par exemple, dans le contexte de la guerre en Ukraine, North Stream 2 a été détruit, coupant ainsi un peu plus la Russie de l'Europe. De même, le pont de Crimée a été atteint par les services Ukrainiens. **En clair, une guerre détruit les infrastructures et réveille des fractures que l'on n'imaginait pas forcément.** Du jour au lendemain, les Allemands de l'Est et de l'Ouest ont été divisés arbitrairement. Le même phénomène pourrait arriver dans le numérique.

6/ Quand on entend le terme « numérique », on pense nécessairement à la Gouvernance par les Nombres du Professeur Alain Supiot. La résilience, dans un monde régi par le calcul, est-ce que cela consiste à fonder, enfin, sur l'Homme et sa capacité à discerner ?

L'homme est fainéant par nature. Mais il est obligé de travailler pour survivre. C'est toute la métaphore du Jardin d'Eden, l'homme fainéant, chassé du jardin doit désormais travailler pour survivre. L'intelligence humaine est le corollaire de cette fainéantise. Comment en faire le plus possible avec le moins de moyen possible ? Tel est le pari des ingénieurs, des ambitieux et de la société scientifique. Dès lors, la gouvernance par les nombres que critique Supiot me paraît être un phénomène inévitable. La pénétration du calcul dans toutes les sphères de la vie nous la rend en réalité plus facile. L'enjeu sera pour l'homme d'être capable de discerner, avant qu'une IA toute puissante ne soit capable de le faire pour lui et mieux que lui.

7/ Que dit selon vous la montée en puissance des femmes dans les sphères du pouvoir, particulièrement s'agissant de leur rapport à la notion de risque ?

Les femmes de pouvoir sont des hommes comme les autres.

D'ailleurs, l'Angleterre de Thatcher et l'Allemagne de Merkel montrent que rien ne change vraiment quand des femmes arrivent à des postes de pouvoir. Pour autant, j'apporterai un bémol à votre question. En effet, cette montée en puissance n'existe pas selon moi. La plupart des lieux de décision et de

pouvoir demeurent encore masculins. Christine Lagarde avait déclaré que si les traders étaient des femmes, la crise des subprimes n'aurait pas eu lieu. Elle faisait référence à la prétendue aversion au risque plus prégnante chez les femmes. Ce point de vue a peu de sens et met de côté une approche structuraliste qui me semble plus juste : ce sont les structures qui décident des hommes (ou femmes) qui vont les occuper. En clair, une femme ne pourra être trader que si justement elle possède la faible aversion au risque que demande cette profession. Une femme ne pourra obtenir un poste de pouvoir que si elle se coule dans le moule de la structure de pouvoir en question. Je vous renvoie à l'exemple de Blythe Masters, qui, bien que femme, a marqué le monde de la finance par l'invention de produits financiers aux conséquences financières et planétaires catastrophiques.

En clair, il ne faut rien attendre de la parité dans les structures de pouvoir en termes de changements sociaux. Car ce sont les structures qui décident et non les individus.

A titre personnel, je souhaite que chacun puisse réaliser son potentiel et je crois en la nécessité de la méritocratie. Il est donc essentiel pour moi que les femmes ne soient pas freinées uniquement parce qu'elles seraient des femmes. C'est un discours libéral assez basique de type « égalité des chances », mais c'est la condition d'une société harmonieuse. Il faut donc se concentrer sur les solutions concrètes qui permettront cette égalité des chances. Les simples discours de dénonciation ont en réalité un impact plus que limité sur le réel.

8/ A quelle avancée technologique renoncerez-vous par souci d'intégrité corporelle ? Seriez-vous prête par exemple à incorporer un moyen de paiement sous-cutané ?

Elon Musk veut nous rendre plus intelligents en nous implantant des puces dans le cerveau. D'autres aimeraient tracer nos moindres faits et gestes via une monnaie numérique. A moins que ce soit l'inverse. En réalité, je ne crois qu'en la technologie que l'individu maîtrise. Si votre outil est contrôlé par un tiers, alors ce tiers vous contrôle vous. C'est bien simple. Je pose la question autrement : **seriez-vous d'accord pour déléguer le contrôle de vos fonctions corporelles à un autre être humain ? Imaginons que vous deviez entrer un login pour avoir accès au sommeil et au monde des rêves sur un Cloud. Est-ce ok ?**

Cette question en apparence ubuesque se posera très bientôt de manière concrète au vu des dernières avancées technologiques.

9/ Comment comprenez-vous la notion de vérité dans un pays qui l'a décrétée « relative » il y a deux siècles et qui part aujourd'hui à la chasse aux « fausses » informations ?

Malheureusement, la vérité n'existe que dans les Evangiles, en tous les cas selon Jésus Christ.

Dans une société donnée, il y a des discours parfois alternatifs, parfois concurrents qui s'affrontent pour avoir le monopole de LA vérité. D'ailleurs, dans le concret, la vérité est le corollaire de la pureté. Or la recherche de la pureté conduit rarement à des rapports apaisés entre êtres humains. Derrière le spectre des Fake News, il y a en fait la crainte des pouvoirs

publics de voir se propager des discours qui nuisent à la paix sociale et à un certain consensus démocratique. **Cela dit, si le consensus existe, je me questionne sur la nécessité de la démocratie, qui est justement censée permettre l'expression des dissensus.**

Le risque d'ingérences étrangères est quant à lui bien réel.

En clair, rien de nouveau sous le soleil, Fake News, est le nouveau nom d'un terme désormais désuet : « Propagande ».

Il faudra donc trouver un équilibre entre la chasse aux Fake News et la censure. Seul un système véritablement démocratique pourra y arriver mais ce n'est pas une mince affaire, notamment lorsqu'on constate qu'1/6 des jeunes Français est convaincu que la Terre est plate.

10/ Pouvez-vous nommer une musique, un tableau, une sculpture, un endroit sur terre, une personne, un mot ou une phrase qui ne cessent de vous bouleverser ?

La « Nuit étoilée » de Van Gogh, ou comment le chaos artistique représente un univers cosmique pourtant réglé comme une horloge.



Claude Revel, esprit critique et décence commune

Claude Revel est présidente du GIE FRANCE SPORT EXPERTISE, Directrice du think tank SKEMA PUBLIKA, Administratrice CLASQUIN, Présidente Information & Strategies. Ce portrait a été publié le 25 mars 2022.

Pour connaître la remarquable trajectoire de Claude Revel, il suffit de consulter le Who's Who. Mais comme l'écrit un jour Simone Weil, « *ce que je sais de vous m'empêche de vous connaître* ». Il nous fallait donc rencontrer Claude Revel en ne sachant d'elle rien ou presque.

C'est dans les salons feutrés du Cercle de l'Union interalliée que nous reçoit, comme chez elle, Claude Revel, veste en velours moiré chic et col roulé, afin de se dévoiler un peu, même si la pudeur et l'humilité semblent assez vite l'en distraire.

Claude Revel est née d'un creuset de cultures. Sur ses quatre grands-parents, trois avaient quitté leur patrie maternelle. Deux grands-parents italiens, et un grand-père Algérien, berbère pour être exact. C'est à Nice qu'ils se sont tous rencontrés. Mais c'est à Conakry qu'est née Claude et c'est à Dakar qu'elle a passé ses dix premières années, comme une marque de prédestination pour l'horizon international. Nous l'écoutons attentivement évoquer ses origines modestes, dans l'atmosphère cossue du Cercle. Son papa a commencé dans la vie comme mécanicien, sa maman, secrétaire de direction. Tous deux nourrissaient beaucoup d'intérêt pour l'actualité internationale et lisaient abondamment. Très tôt, ils lui communiquèrent cette soif précieuse de culture et de connaissance. Mais le plus beau cadeau que Claude Revel reçut sans doute de ses parents fut une grande indépendance intellectuelle, solidement fondée sur un esprit critique. Ce à quoi il convient d'ajouter, à la place de notre invitée, un certain goût de l'effort qui a structuré son ascension sociale. « *Je suis un pur produit de la méritocratie* » confirme-t-elle, avec, dans le regard et dans la voix, quelque chose du devoir accompli.

Les études qu'elle entreprit la firent rapidement entrer de plain pied dans un milieu bourgeois, dont elle adopta vite les codes sans jamais rien abandonner de sa liberté de pensée.

Science Po d'abord, des études de droit des affaires à Nice et Assas, puis elle intègre l'ENA en 1980, sans trop savoir à quoi cela la destine. Tous ses homologues ou presque entendaient depuis l'âge de 4 ans « *tu seras inspecteur des finances* ». Claude Revel ne savait pas du tout ce que c'était en entrant

dans l'école. Sans doute était-elle cependant déjà animée de ce mélange assez romantique de souci du bien commun, de disposition à la prise d'initiative et d'attachement à la nation.

Le haut fonctionnaire insiste sur ce dernier point. « *Je suis particulièrement sensible à l'idée de nation et aux principes républicains. Et cela tient sans doute au fait qu'à mes yeux, liberté et souveraineté vont de pair.* » En fallait-il beaucoup plus pour faire un haut fonctionnaire digne de sa mission ?

C'est que le champ lexical de Claude Revel, comme disent les analystes politiques, regorge de termes oblatifs, tels que « loyauté, exemplarité ou encore courage », dont elle déplore que ce soit sans doute aujourd'hui « *la qualité la moins bien partagée* ».

Claude apprécie particulièrement les cours de sciences politiques. A l'ENA, elle développe le goût du service de l'intérêt général que matérialise l'Etat, et que nourrit un patriotisme assumé, qu'elle relie sur le moment à son histoire familiale. « *Mon grand-père algérien s'est engagé et battu dans les Dardanelles, un grand oncle niçois a perdu la vie à 19 ans en août 14 dans un champ de blé en Alsace* ».

Dès la sortie de l'ENA, la carrière de Claude Revel part en trombe pour ne plus s'arrêter. De 1980 à 1989, elle sert trois ministères différents comme administrateur civil : l'Equipement (Direction de la Construction, contrôle des activités financières des entreprises disposant de crédits publics), le Commerce extérieur (DGA de l'ACTIM ancêtre d'Ubifrance), puis les Affaires étrangères (Information scientifique et technique). C'est au Quai d'Orsay qu'elle attire vainement l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de valoriser l'information scientifique et technique pour les entreprises. Mais elle est en avance sur l'état d'esprit de cette époque et ne parvient pas totalement à faire émerger cette prise de conscience. Voilà bien un coup de pinceau assez évident dans ce portrait, le côté pionnier ou visionnaire de Claude Revel.

De 1989 à 2003, Claude Revel crée et dirige l'OBSIC (Observatoire du marché international de la construction) structure d'intelligence économique internationale mutualisée entre majors du BTP français. Peu après, elle prend concomitamment la direction générale du SEFI (Syndicat des Entrepreneurs Français Internationaux), centre d'advocacy des mêmes avec les organisations internationales mondiales. Puis en même temps en 2000, elle assure également la direction générale de la CICA (Confederation of International Contractors' Associations), association mondiale des entrepreneurs de construction et infrastructures.

Dès 1991, Claude Revel produit pour ses entreprises un rapport de 35 pages sur la concurrence chinoise en Afrique. Elle tente aussi d'alerter l'opinion publique sur l'effort d'influence économique américain à l'international, en diffusant un rapport qui deviendra une base de son livre (en coauteur) « *L'autre guerre des Etats-Unis* » en 2005. De même le fait-elle sur les enjeux pour notre pays de la gouvernance mondiale en cours avec un autre ouvrage en 2006. . . Elle prend alors conscience du rapport analogique qui

existe entre ce que l'on appelle aujourd'hui l'intelligence économique et le Renseignement. Collecte, analyse, recoupement, tri, validation, etc. C'est là peut-être l'un des axes majeurs de la carrière de Claude Revel : l'intuition que rien ne dispose mieux au succès de l'action que la récolte et le raffinement de l'information.

C'est bien la raison pour laquelle, de début 2004 à fin mai 2013, Claude Revel crée et développe IrisAction, une structure d'intelligence et influence professionnelles internationales (que Claude Revel dissout de manière anticipée début juin 2013, lors de sa prise de fonctions dans l'administration). Elle assure alors également des fonctions de professeure affiliée en intelligence économique et stratégique et de directrice du Centre Global Intelligence & Influence de SKEMA Business School (elle met fin à ces dernières fonctions au 30 mai 2013, pour les mêmes raisons).

Du 30 mai 2013 au 26 juin 2015, Claude Revel est appelée comme déléguée interministérielle à l'intelligence économique auprès du Premier ministre français. Une consécration en quelque sorte !

Elle est ensuite Conseillère maître en service extraordinaire à la Cour des comptes de 2015 à 2019.

En décembre 2019, elle recrée une structure propre baptisée Information & Stratégies. Depuis le 2 janvier 2020, elle est présidente du GIE France Sport Expertise, directrice du développement du think tank SKEMA PUBLIKA et administratrice indépendante de la société de logistique internationale Clasquin. C'est la portée internationale et la préoccupation opérationnelle de PUBLIKA qui l'ont séduite. Le Think Tank vient de publier un rapport d'envergure, EYES (Emergy Youth Early Signs) qui recense et décrypte des préoccupations d'ordre politique des jeunes du monde. *« C'est une étude dont l'objectif est de doter les pouvoirs publics et privés dans le monde d'un certain nombre de clefs de réflexion, que nous allons développer en moyens d'actions concrets, d'outils opérationnels, par exemple pour aider à la formation de l'esprit critique, bien délaissée aujourd'hui »* explique Claude Revel.

Voilà pour la matière des grandes dates. Mais s'agissant de l'esprit ? *« Je crois bien dans une forme d'intelligence supérieure, à laquelle je ne donne pas de nom »*. Nous n'en saurons pas plus. Qu'est-ce qui vous tire du lit le matin, qu'est-ce qui irrigue votre vie, poursuit-on. *« J'aime l'idée d'Orwell, de 'common decency'. Il est donné de cette notion une définition bien claire dans un ouvrage. (Références ici) : « La décence ordinaire repose sur les vertus de base toujours reconnues et valorisées par l'humanité. Elle revêt un statut transversal par rapport à toute construction idéologique et détermine un ensemble de dispositions à la bienveillance et à la droiture et constitue l'indispensable infrastructure morale de toute société. »*

Plus que tout, Claude Revel a souhaité par ses multiples engagements protéger les libertés, *« à tout prix, et même de manière collatérale »*. *« Nous devons préparer le monde de demain pour nos enfants, tous les enfants, poursuit-elle. Il nous faut pour cela lutter contre les rapports de force animale, protéger toutes les formes de faiblesse et la dignité humaine. »* L'entretien

se clôt sur cette question : *Y a-t-il une menace qui vous inquiète en particulier ?* « *Oui bien sûr. Je suis vent debout contre la prise de pouvoir sur nos vies par des géants multinationaux du numérique, non élus, sans notre consentement éclairé, à l'aide de technologies qui séduisent et sont peu à peu rendues obligatoires. Je vais me battre plus que jamais, par les idées car je crois qu'elles mènent le monde, contre une société proposant un pseudo bonheur formaté et sécurisé contre un contrôle individuel total y compris sur la pensée. Je crains que certains de leurs dirigeants n'aient un agenda. Et je crois bien, hélas, que ça n'est pas le nôtre. Seul le développement de l'esprit critique et citoyen dès l'enfance peut nous éviter le pire* »

LA CAPTURE SILENCIEUSE

Anatomie d'une stratégie d'hégémonie décisionnelle au sein des commandements contemporains

Comment conquérir un état-major sans jamais déclarer la guerre

par le [Colonel Bruno de SAN NICOLAS](#), Stratégie numérique

Avant de lire ce qui suit, répondez à cinq questions.

- Vos officiers évaluent-ils la valeur militaire d'un système essentiellement à l'aune de la fluidité de son interface ?
- Vos équipes seraient-elles capables de planifier une manœuvre complexe sur carte papier en moins de trente minutes si le système était indisponible ?
- Vos décisions d'état-major sont-elles davantage cadencées par le rythme de rafraîchissement de l'écran que par vos objectifs stratégiques ?
- Votre organisation serait-elle en mesure de migrer vers une plateforme alternative en moins de six mois sans perte opérationnelle significative ?
- Ressentez-vous un soulagement à l'idée que le système « partage » la responsabilité d'une décision en cas d'échec ?

Si trois de ces réponses ou plus sont affirmatives, la capture est avérée. Ce n'est pas un jugement sur la qualité des hommes. C'est le diagnostic d'un environnement cognitif qui a été progressivement et méthodiquement orienté en faveur d'un acteur extérieur. Ce document décrit comment.

AVANT-PROPOS

Il est des transformations qui s'opèrent au grand jour – avec appels d'offres, délais réglementaires, évaluations contradictoires et décisions souveraines documentées. Et il en est d'autres qui s'opèrent de la même façon qu'un poison lent : invisiblement, progressivement, avec le goût du médicament.

L'histoire que ce document décrit – sans nommer ses acteurs, parce qu'elle se répète – est celle d'une plateforme algorithmique de ciblage, développée dans le contexte des guerres américaines post-2001, progressivement imposée au cœur d'un grand commandement multilatéral occidental, en moins de dix ans, sans jamais avoir fait l'objet d'une décision souveraine authentique de la part des nations qui la subissent aujourd'hui.

Ce n'est pas une théorie du complot. C'est une ingénierie du fait accompli. La différence est décisive : la première suppose un secret ; la seconde n'en a nul besoin. Elle se déroule à la lumière du jour, avec toute la transparence nécessaire – celle qui éblouit plutôt qu'elle ne révèle.

Deux objections méritent d'être adressées d'emblée. La première : les procédures d'acquisition militaires existent précisément pour prévenir ce type d'infiltration. C'est exact. Ce document explique les trois mécanismes structurels qui les rendent inopérantes dans ce cas précis. La seconde : la performance opérationnelle du système est réelle. C'est également exact. Ce document explique pourquoi cela ne suffit pas. À qui appartient, en dernier ressort, le jugement sur ce fonctionnement ? Voilà ce qu'il convient d'examiner.

Les éléments factuels cités proviennent d'enquêtes journalistiques de référence et de publications doctrinales. Ils sont traités ici comme matériaux analytiques, non comme plaidoyer. Le lecteur est invité à les interroger : c'est exactement ce que l'article lui demande d'apprendre à faire.

PARTIE I – LA MÉCANIQUE DE LA CAPTURE

La stratégie de pénétration d'un commandement militaire par un système d'information à dominante privée obéit, dans sa forme la plus accomplie, à quatre phases distinctes. La force du dispositif tient moins à chaque phase prise isolément qu'à leur convergence. Pris séparément, chaque élément semble défendable. Réunis, ils constituent l'un des dispositifs de capture institutionnelle les plus efficaces jamais déployés contre une organisation militaire.

Phase 1 – L’insurrection par le bas : contourner avant d’être autorisé

Le premier vecteur d’entrée n’est pas la porte principale – celle des procédures d’acquisition, des comités de normalisation, des avis juridiques. C’est la frustration des opérateurs.

Dans toute grande organisation militaire coexistent des officiers qui vivent la lenteur bureaucratique comme une menace opérationnelle en soi. Brillants, opiniâtres, convaincus que les systèmes officiels sont dangereusement obsolètes, ils constituent le profil-cible idéal pour une première phase d’introduction. Sharon Weinberger, dans son enquête de référence sur la genèse des premières plateformes de ciblage algorithmique américaines, décrit cet officier comme quelqu’un qui « ne prend pas non pour une réponse et casse un peu de verre », bénéficiant d’une couverture institutionnelle suffisante au sommet pour opérer sans en référer à quiconque¹.

La méthode repose sur deux leviers complémentaires : la reprogrammation de fonds existants, qui permet de financer le dispositif sans déclencher les seuils d’approbation formelle, et le cadrage en « expérimentation », qui repousse le déclenchement des procédures d’acquisition bien au-delà du seuil de dépendance effective¹. Des ingénieurs de l’éditeur arrivent sur site. Un générateur est livré sans facture. Des serveurs transitent sur des vols militaires. En huit semaines – le chiffre est documenté – 250 utilisateurs dans 30 sous-groupes opérationnels utilisent le système quotidiennement¹.

C’est précisément pourquoi les procédures existantes n’ont pas pu jouer leur rôle : elles sont conçues pour encadrer une décision ponctuelle, non pour intercepter une convergence de micro-initiatives formellement anodines. À ce stade, la question de l’autorisation d’emploi est déjà périmée. Le système n’est plus un objet d’évaluation. Il est une infrastructure.

« La décision souveraine n’a pas été prise. Elle a été prise par inadvertance, fragment par fragment, sans jamais que personne n’ait eu à approuver l’ensemble. »

Le dispositif possède une propriété saisissante : il inverse le rapport de preuve. Ce n’est plus à l’éditeur de démontrer que son système mérite d’être adopté. C’est à l’organisation de justifier pourquoi elle envisagerait d’abandonner ce qui fonctionne déjà. Revenir en arrière, une fois que 250 personnes ont reconstruit leurs routines de travail autour du système, c’est une révolution d’une difficulté proprement rédhibitoire.

Phase 2 – La séduction par le design et le cadrage de l’urgence

Ces deux vecteurs sont souvent analysés séparément. Ils forment en réalité les deux faces d’un même mécanisme d’érosion du jugement.

L’interface comme présomption de supériorité

L’interface – les animations fluides, les tableaux de bord dynamiques, les

couches de données superposées sur cartographie haute résolution – ne produit pas seulement du confort d’usage. Elle produit un effet cognitif immédiat que la recherche comportementale désigne sous le terme d’effet de halo² : si l’outil est beau, il est présumé efficace. Si l’interface est fluide, la donnée est présumée fiable. Si le tableau de bord est imposant, la décision est présumée éclairée.

Le problème n’est pas qu’un outil soit bien conçu. Le problème est la conversion implicite de l’élégance de l’interface en preuve de valeur militaire. Une organisation de commandement peut alors confondre quatre choses profondément distinctes : la qualité de présentation, la qualité des données, la qualité du traitement algorithmique, et la qualité de la décision. Ce glissement conditionne l’ensemble de la relation que l’état-major va entretenir avec le système pendant les années qui suivent.

Il convient ici d’interroger les chiffres cités par l’éditeur – et reproduits sans distance par la plupart des observateurs : le passage de moins de 100 à 1 000 cibles identifiées par jour par vision par ordinateur, puis à 5 000 après intégration de grands modèles de langage¹. Ces chiffres semblent imparables. Sauf que la question de ce que recouvre le terme « cible » dans ce contexte – identification ? désignation ? priorisation ? – et celle de la fiabilité, de la traçabilité et de la gouvernance de ces identifications restent, elles, obstinément sans réponse publique. Reproduire ces chiffres sans les interroger, c’est déjà subir le mécanisme que ce document décrit.

Le cadrage de l’urgence comme compresseur de jugement

Le monde opérationnel est effectivement marqué par la contraction des délais, la pression du tempo et la montée des vulnérabilités. L’adversaire technologique investit. Les écarts de capacité se creusent. Tout ceci est vrai. C’est précisément ce qui rend l’argument d’urgence si efficace et si dangereux.

L’urgence possède une propriété singulière : elle réduit la disponibilité psychologique et institutionnelle à la contradiction. Plus l’urgence est invoquée, plus demander du temps paraît suspect. Plus la menace est rappelée, plus exiger une évaluation approfondie semble déplacé. Le débat se transforme : il ne porte plus sur la profondeur réelle de la capacité, ses dépendances, ses coûts cachés. Il porte sur la volonté supposée de s’adapter. L’évaluation technique devient une épreuve de loyauté au rythme du moment.

Ce mécanisme peut être décrit comme le cadrage de la contingence zéro³ : instiller la conviction que sans cette technologie, le prochain conflit sera perdu avant même d’avoir commencé. La peur de l’obsolescence est, dans le domaine militaire, le moteur de décision le plus puissant qui soit – et le plus manipulable.

POINT METHODOLOGIQUE La première expérimentation opérationnelle réelle du système est décrite par les participants eux-mêmes comme « décevante »¹. L’adhésion institutionnelle précède donc la maturité technique. C’est la marque caractéristique d’un biais d’adoption réussi.

Phase 3 – La normalisation cognitive : formation de masse et communication stratégique

Les deux phases précédentes ont créé la dépendance opérationnelle. La troisième la consolide en la rendant culturelle.

La formation comme reconfiguration des routines de jugement

Former massivement, tôt et vite, ce n'est pas seulement apprendre à se servir d'un outil. C'est acculturer une organisation à une nouvelle grammaire de travail. Les personnels formés n'apprennent pas seulement des gestes : ils apprennent des catégories d'analyse, des formats de représentation, des réflexes d'interrogation, des attentes implicites sur ce qu'il convient de regarder, montrer, comparer, signaler au chef. La formation ne transmet pas un usage ; elle reconfigure les routines de jugement.

Ce phénomène prend une dimension systémique dans un commandement multilatéral. Lorsqu'une alliance regroupe des nations aux traditions doctrinales, aux cultures stratégiques et aux intérêts géopolitiques parfois divergents et forme massivement leurs état-majors sur une plateforme unique, elle n'améliore pas seulement ses capacités opérationnelles : elle homogénéise sa pensée stratégique autour de la logique propriétaire d'un seul éditeur. Ce n'est plus de l'interopérabilité. C'est de la standardisation cognitive.

La rapidité du phénomène est révélatrice : au printemps 2025, une version du système commence à être utilisée par la structure concernée¹. En octobre 2025, dix nations membres avaient déjà signalé leur intention de l'adopter dans leurs propres armées¹. La progression est foudroyante et auto-entretenu. La décision est nationale en apparence, collective en pratique, aucunement souveraine.

La communication stratégique comme préemption du débat

La communication institutionnelle autour du système – interne et externe – ne cherche pas seulement à convaincre. Elle cherche à rendre le débat coûteux.

En interne, elle produit de l'adhésion en associant la capacité à des valeurs cardinales : gain de temps, réduction de la friction, protection des forces, supériorité décisionnelle, transformation de l'état-major. En externe, elle projette une image de modernité et de sérieux doctrinal. À partir d'un certain seuil, le projet cesse d'être un objet d'évaluation : il devient un récit institutionnel. Contester un récit institutionnel change de nature : ce n'est plus seulement questionner une solution, c'est fragiliser une trajectoire de transformation publiquement assumée.

Ce dispositif bénéficie d'un vecteur particulier : la mobilité de cadres supérieurs entre des postes d'autorité dans la structure concernée et des responsabilités chez le fournisseur, sans que le cadre déontologique applicable ait été clairement documenté dans les cas signalés⁴. Ce mouvement crée une boucle de rétroaction : l'organisation informe l'éditeur, qui s'en sert pour crédibiliser son offre auprès des nations suivantes.

Phase 4 – Le verrouillage ontologique : quand l’outil devient le prisme du réel

La phase finale est la moins visible et la plus décisive. Elle ne possède pas de date d’entrée en vigueur. Il n’y a aucune procédure, aucune signature, aucun comité. Elle s’installe silencieusement, et c’est lorsqu’on s’en aperçoit qu’il est généralement trop tard.

L’ontologie d’un système d’information militaire désigne sa grammaire logique : la manière dont il définit les entités pertinentes, les relations entre elles, ce qui compte comme information exploitable et ce qui ne compte pas, ce qui est affiché et ce qui reste invisible. Celui qui maîtrise l’ontologie d’un système maîtrise la perception du réel de ceux qui l’utilisent. Il est le dictionnaire invisible de la guerre.

La conséquence est grave : ce qui n’est pas modélisé dans le système – la nuance culturelle, le signal faible, le doute stratégique, l’intuition du terrain, la résistance locale non quantifiable – cesse progressivement d’exister pour le commandement. L’état-major ne voit plus le monde : il voit la représentation du monde que lui propose l’éditeur. Et comme cette représentation est cohérente, fluide, rapide, elle est perçue comme supérieure à toute représentation alternative, fût-elle plus juste.

Bachelard décrivait en 1938 ce qu’il appelait l’obstacle épistémologique : la tendance de la connaissance établie à se protéger contre les remises en cause extérieures⁵. Appliqué à un état-major numériquement transformé, cet obstacle prend une forme inédite : l’outil ne résiste pas à la contradiction. C’est l’organisation elle-même qui résiste – au nom de l’outil.

PARTIE II – LA VULNÉRABILITÉ STRATÉGIQUE INVISIBLE

L’image la plus souvent utilisée pour nommer les conséquences de ce processus est celle du vendor lock-in contractuel. Elle est juste, mais réductrice. Elle ne décrit que la surface d’un problème qui est, en profondeur, de nature stratégique et identitaire.

Un verrouillage à six dimensions

1. **Vendor lock-in contractuel** : lorsqu’un état-major intègre plus de 150 flux de données et le travail de plus de 50 entreprises dans une plateforme unique¹, le coût de sortie n’est plus technique. Il est organisationnel, doctrinal, budgétaire et politique.
2. **Workflow lock-in** : l’état-major adapte ses procédures, ses briefings, ses points de situation à la logique interne de l’outil. Ce n’est plus seulement le logiciel qui est adopté ; ce sont ses manières de voir et de travailler.
3. **Data lock-in** : les flux, les ontologies, les référentiels sont absorbés

par l'environnement de l'éditeur. L'organisation perd progressivement la capacité de distinguer la donnée de son contenant, et de penser la portabilité réelle de ses propres actifs informationnels.

4. **Training lock-in** : une fois l'ensemble de l'état-major formé, la masse des compétences accumulées crée une inertie favorable au maintien du système, même lorsque ses limites deviennent plus manifestes.
5. **Doctrinal lock-in** : lorsqu'un outil structure la façon dont les officiers conçoivent la préparation, la situation, la synchronisation, la priorisation des options, il influence la doctrine de fait – sans jamais avoir été reconnu comme tel.
6. **Cognitive lock-in** : le plus grave. L'état-major commence à confondre la structure fournie par l'outil avec la structure du réel. La dépendance n'est plus seulement industrielle. Elle touche la liberté intellectuelle de l'organisation.

L'homogénéisation comme vulnérabilité stratégique

Il existe une conséquence systémique rarement formulée et pourtant décisive. Elle est, de loin, la plus grave sur le plan de la théorie militaire.

Lorsque la pensée stratégique de plusieurs nations alliées est homogénéisée autour d'une même logique propriétaire, elle devient prévisible. Un adversaire qui comprend l'ontologie du système – ce qu'il voit, ce qu'il ne voit pas, comment il hiérarchise l'information, comment il attribue les entités, comment il présente les options au décideur – dispose de quelque chose de bien plus précieux qu'un renseignement ponctuel : il dispose d'une carte de la structure cognitive du commandement adverse. C'est ce qu'Arquilla et Ronfeldt nommaient déjà, en 1997, la vulnérabilité propre aux organisations militaires opérant en environnement d'information structurée⁶.

« Comprendre l'ontologie de l'outil de votre adversaire, c'est connaître les angles morts de sa pensée stratégique. »

L'atrophie silencieuse du jugement autonome

Lorsqu'un système capte progressivement les fonctions de synthèse, de fusion, de priorisation et de préparation des options, l'état-major peut être tenté de sous-investir dans les savoir-faire humains qui lui permettraient d'exercer un jugement autonome sur ce système.

Le paradoxe est cruel : plus un outil semble rendre l'état-major intelligent, plus il fragilise, à terme, l'autonomie intellectuelle qui lui permettrait de juger lucidement cet outil. Une armée incapable de fonctionner sans son interface n'est pas une armée transformée. C'est une armée captive. Un bon état-major ne vaut pas seulement par les outils qu'il possède, mais par les compétences qu'il conserve lorsque ces outils dégradent, se contredisent, ou ne couvrent plus le cas réel.

PARTIE III – LA CONTRE-OFFENSIVE

Pourquoi les garde-fous ont failli

Trois mécanismes structurels expliquent l'insuffisance des procédures existantes dans ce type de configuration – trois mécanismes que la Phase 1 a précisément conçus pour exploiter.

D'abord, la fragmentation de la décision. Aucun acteur individuel n'a pris la décision d'adopter le système. Chaque étape était défendable prise isolément : une expérimentation pilote, un contrat de régularisation, une formation complémentaire, une extension de déploiement. Les procédures d'acquisition sont conçues pour s'appliquer à des décisions. Elles s'appliquent mal à des convergences.

Ensuite, l'asymétrie temporelle. La dépendance se construit en semaines. L'évaluation institutionnelle prend des mois. Quand les comités compétents sont en mesure de se prononcer, le système est déjà en production depuis suffisamment longtemps pour que toute conclusion négative soit opérationnellement irréalisable.

Enfin, et c'est le mécanisme le plus difficile à corriger : l'alignement des incitations individuelles. Les officiers qui ont soutenu et promu le système ont construit leur réputation sur son succès. Les équipes formées ont investi dans sa maîtrise. Les directions concernées ont engagé leur crédit institutionnel sur sa mise en œuvre. Une évaluation négative n'est plus seulement un jugement technique : c'est une menace pour les trajectoires professionnelles de ceux qui ont porté le projet. Le biais d'adoption est aussi un biais de survie institutionnelle.

Six contremesures, conditionnées à leur économie politique

Les contremesures suivantes ne sont efficaces que si leur économie politique est résolue simultanément. Proposer des procédures sans aborder les résistances structurelles à leur application, c'est reproduire l'erreur d'analyse que ce document dénonce.

A. Séparer évaluation et narration

Aucune capacité structurante ne devrait être communicable avant d'avoir été évaluée. En pratique : créer une distinction institutionnelle stricte entre la phase d'expérimentation – réservée, contradictoire, conduite avec des évaluateurs indépendants de la chaîne d'acquisition – et la phase de communication, publique et ultérieure. Toute organisation qui communique sur un système avant d'en avoir stabilisé le jugement se condamne, par avance, à ne pouvoir conclure qu'en sa faveur. C'est la création d'un coût cognitif irrécupérable avant même que l'investissement soit réalisé. La condition politique de cette séparation : que le dirigeant qui commande l'évaluation ne soit pas celui qui bénéficiera de son succès.

B. Instituer un Red Team permanent de l'adoption

Pour chaque système structurant, une équipe dédiée – indépendante,

permanente, disposant d'un droit formel de contradiction – a pour mandat exclusif de démontrer les limites du système, ses dépendances, ses angles morts, ses hypothèses cachées. Elle ne doit pas être composée de sceptiques systématiques, mais des meilleurs experts disponibles, avec pour seule directive d'éprouver le système jusqu'à le faire céder. La condition politique : que ses conclusions aient une valeur contraignante, et non simplement consultative.

C. Protéger les compétences de mode dégradé

Toute organisation qui adopte un système d'information structurant doit maintenir, de manière obligatoire et régulière, des exercices de fonctionnement sans ce système : planifier une manœuvre complexe sur carte papier, conduire un point de situation sans tableau de bord, développer une appréciation de situation sans couche de données algorithmique. Dans un théâtre adverse, le système d'information du commandement est la première cible. Une organisation incapable de fonctionner sans son interface a sous-traité sa résilience à un acteur privé extra-institutionnel.

D. Encadrer la mobilité des cadres supérieurs

La rotation entre postes d'autorité d'acquisition et responsabilités chez les fournisseurs concernés constitue l'un des vecteurs d'influence institutionnelle les plus puissants et les moins visibles. Les mécanismes de pantouflage sont bien documentés dans l'espace civil. Leur extension aux domaines de la sécurité et de la défense nécessite des périodes de carence explicitement calibrées sur la durée des décisions d'acquisition auxquelles le cadre concerné a participé.

E. Adopter une doctrine de souveraineté opérationnelle de continuité

Comme préalable à toute décision d'adoption d'un système extérieur, poser systématiquement la question suivante : si ce système devenait indisponible demain – pour des raisons commerciales, techniques, politiques ou adversaires – quelle est notre capacité résiduelle de commandement ? Cette question, d'apparence simple, est en pratique presque jamais posée au moment de la décision d'adoption. Elle est posée, quand elle l'est, lorsque le système est déjà en production depuis suffisamment longtemps pour que la réponse honnête soit : « Nous ne savons plus. »

F. Auditer régulièrement l'ontologie

Quelles entités le système modélise-t-il ? Lesquelles ignore-t-il ? Quels signaux sont amplifiés ? Quels biais sont intégrés dans les algorithmes d'attribution et de priorisation ? Cette question n'est pas une question d'ingénierie. C'est une question de doctrine. Elle ne relève pas du service informatique ; elle relève du commandement. Si le commandement est incapable d'y répondre avec précision, le verrouillage ontologique est déjà installé.

CONCLUSION – Ce que le général doit savoir que l'écran ne lui dira pas

La dépendance décrite dans ce document n'est pas un sujet informatique. Ce n'est pas un sujet juridique. Ce n'est pas même un sujet budgétaire. C'est un sujet de philosophie du commandement.

La question n'est pas « est-ce que l'outil fonctionne ? ». La réponse à cette question est oui – et elle est accessoire. La question est : au terme de quatre phases méthodiquement menées, l'organisation conserve-t-elle la capacité de juger l'outil qui la juge ?

L'histoire de l'art militaire est ponctuée de commandements qui ont perdu leur liberté de jugement – non sous la pression directe de l'ennemi, mais sous celle de leurs propres cadres cognitifs, de leurs propres outils de représentation, de leurs propres certitudes transformées en dogmes. La ligne Maginot n'était pas seulement un dispositif physique : c'était une structure mentale qui avait réduit la capacité du commandement à envisager l'alternative. Les systèmes d'information changent. Le mécanisme, lui, est aussi vieux que la guerre.

« Le véritable chef n'est pas celui qui possède l'outil le plus rapide. C'est celui qui conserve la liberté de l'éteindre pour recommencer à penser. »

Le cas analysé dans ce document n'est pas un cas historique. C'est un cas en cours. Et son issue dépend d'une seule capacité institutionnelle, à laquelle aucune procédure ne peut se substituer : la volonté d'un état-major de maintenir, face à l'outil qui le séduit, la distance critique qui lui permet de décider que l'écran a tort.

Une dernière question s'impose, que ce document ne résoudra pas mais qu'il serait imprudent de ne pas formuler. Si le diagnostic est juste, se pose nécessairement la question de l'alternative souveraine. Des tentatives existent : initiatives de cloud européen de défense, projets d'IA multilatérale pilotés par des structures de commandement autonomes, réflexions doctrinales en cours dans plusieurs capitales. Aucune n'a à ce jour atteint la maturité opérationnelle du système décrit dans ce document. Ce n'est pas une raison pour se déclarer vaincu : c'est une raison pour traiter cet écart comme ce qu'il est réellement – une urgence stratégique. Et le temps pour l'adresser sérieusement se comprime à mesure que la dépendance s'approfondit.

□ [La Capture Silencieuse](#)

NOTES ET RÉFÉRENCES

¹ Weinberger, Sharon. Project Maven: A Marine Colonel, His Team, and the Dawn of AI Warfare. Publication annoncée en 2026. Toutes les données factuelles citées – 250 utilisateurs en huit semaines (Camp Leatherneck, Afghanistan, 2011) ; montée en capacité de cent à cinq mille cibles analysées par jour avec intégration de grands modèles de langage ; début d'utilisation par la structure concernée au printemps 2025 ; dix nations en attente en octobre 2025 – sont tirées de cette enquête. L'auteure, ancienne rédactrice en chef de Defense One et de Jane's, a conduit plusieurs centaines d'heures d'entretiens avec officiers, ingénieurs, contractants et responsables politiques.

² Kahneman, Daniel. Thinking, Fast and Slow. Farrar, Straus and Giroux, 2011. Chapitre 7 (« The Magic of Priming ») et chapitre 12 (« The Science of Availability ») : sur l'effet de halo et son rôle dans les jugements rapides sous incertitude. Cialdini, Robert B. Influence : Science and Practice. 5e édition, Pearson, 2009 : sur les biais d'autorité et de similitude dans les contextes de décision organisationnelle.

³ Le « cadrage de la contingence zéro » est une catégorie analytique utilisée ici pour décrire la présentation d'une technologie comme condition sine qua non de la survie opérationnelle. Voir plus largement : Payne, Kenneth. I, Warbot: The Dawn of Artificially Intelligent Conflict. Hurst, 2021. Brooks, Rosa. « Drones and the International Rule of Law ». Georgetown Journal of International Law, 2014. Roff, Heather. « The Strategic Robot Problem: Lethal Autonomous Weapons in War ». Journal of Military Ethics, 2014.

⁴ Sur les mécanismes de mobilité croisée entre secteur de défense et industrie privée (revolving door) : Hartung, William D. Prophets of War: Lockheed Martin and the Making of the Military-Industrial Complex. Nation Books, 2011. Pour le cadre déontologique applicable aux organisations multilatérales de défense, se reporter aux dispositions pertinentes des règlements intérieurs sur les conflits d'intérêts et les périodes de carence.

⁵ Bachelard, Gaston. La Formation de l'esprit scientifique. Vrin, 1938. Concept d'obstacle épistémologique : la connaissance établie comme résistance active à la connaissance nouvelle.

⁶ Arquilla, John et Ronfeldt, David (dir.). In Athena's Camp: Preparing for Conflict in the Information Age. RAND Corporation, 1997. Notamment le chapitre sur la vulnérabilité cognitive des organisations militaires en environnement d'information structurée. Boyd, John R. A Discourse on Winning and Losing. Non publié, 1987 : cycles OODA et conditions de la supériorité décisionnelle. Thaler, Richard H. et Sunstein, Cass R. Nudge: Improving Decisions About Health, Wealth, and Happiness. Yale University Press, 2008.

Document de doctrine et d'analyse stratégique

Ne parlez de "souveraineté européenne" (sic) que si vous souhaitez la fin de la République française !

L'idée d'une « souveraineté européenne » (sic) repose sur une promesse séduisante mais profondément illusoire, et potentiellement dangereuse. Elle prétend répondre aux défis technologiques, économiques et géopolitiques contemporains en substituant à la souveraineté des nations une souveraineté fédérale, supranationale supposée plus efficace face aux grandes puissances mondiales. Or, cette construction repose sur une confusion fondamentale entre mutualisation des moyens et dilution de la responsabilité politique.

Les promoteurs de cette souveraineté européenne sont souvent ceux qui, au cours des dernières décennies, ont accompagné le transfert progressif de nos dépendances stratégiques vers des acteurs extérieurs, notamment américains. En matière numérique, industrielle et même militaire, les États européens ont accepté – parfois au nom de l'ouverture des marchés, parfois au nom d'une modernité économique présentée comme inéluctable – d'abandonner des capacités essentielles. Face au constat tardif de cette dépendance, ces mêmes acteurs proposent aujourd'hui de déplacer le centre de gravité décisionnel vers Bruxelles, comme si l'échelle institutionnelle suffisait à recréer une autonomie stratégique disparue.

Cette approche repose sur un postulat contestable : celui selon lequel la masse critique institutionnelle produirait mécaniquement la puissance politique et technologique. L'histoire démontre pourtant que l'innovation, la stratégie industrielle et la capacité d'adaptation naissent rarement d'architectures bureaucratiques lourdes et éloignées des réalités politiques nationales. La centralisation supranationale tend, au contraire, à ralentir la prise de décision, à uniformiser les réponses et à dissoudre la responsabilité démocratique dans des mécanismes de compromis permanents. C'est aussi le meilleur moyen de provoquer des chocs asymétriques, nés de l'application d'une seule et même politique à des nations aux agrégats économiques considérablement disparates.

La souveraineté véritable suppose l'existence d'un peuple doué d'une même langue, capable de désigner ses gouvernants, de contrôler leurs décisions et, en dernier ressort, de les sanctionner. Or, l'Union européenne, par sa nature institutionnelle, demeure un espace de négociation entre États, administrations et intérêts économiques, mais non un espace politique pleinement démocratique au sens classique du terme. Transférer à ce niveau les choix structurants en matière technologique, industrielle ou stratégique reviendrait à éloigner encore davantage ces décisions du contrôle direct des citoyens.

Comme l'a si bien déclaré Arnaud Montebourg à l'occasion de notre colloque de septembre 2024, nous n'avons pas décollé la tête du Roi pour aujourd'hui laisser choir notre souveraineté dans le panier en osier de Bruxelles. Sauf à

susciter sur notre sol des jacqueries d'un genre nouveau.

À l'inverse, les nations possèdent une agilité politique que les structures supranationales peinent à reproduire. Elles peuvent expérimenter, adapter rapidement leurs politiques publiques, mobiliser leur cohésion sociale et définir des priorités industrielles cohérentes avec leur modèle démocratique. L'histoire économique montre que les grandes stratégies industrielles réussies – qu'il s'agisse du nucléaire civil français, du modèle industriel allemand ou des politiques technologiques américaines – ont toujours reposé sur des décisions politiques clairement assumées par des États souverains.

Cela ne signifie nullement que la coopération européenne doive être rejetée. Bien au contraire, elle peut constituer un levier puissant à condition de reposer sur des mécanismes contractuels souples entre nations souveraines. Des alliances ciblées, réversibles et fondées sur des intérêts stratégiques clairement identifiés permettraient de mutualiser les investissements, de partager les compétences et de coordonner certaines politiques industrielles sans pour autant dissoudre la souveraineté démocratique. Une Europe des projets, des coopérations et des partenariats stratégiques préserverait la capacité d'initiative des États tout en leur permettant de peser collectivement dans la compétition mondiale.

La construction d'une souveraineté européenne intégrée risquerait au contraire d'aboutir à une dépossession progressive des peuples de leur capacité à orienter leurs choix politiques, économiques et technologiques. En transférant des compétences essentielles à des institutions éloignées du suffrage direct et du débat démocratique national, elle affaiblirait le principe même de responsabilité politique qui fonde l'idée républicaine.

Car la République ne se limite pas à une organisation administrative : elle repose sur la souveraineté populaire, sur la capacité d'un peuple à décider librement de son destin collectif et à exercer un contrôle permanent sur ceux qui gouvernent en son nom. En substituant à cette souveraineté incarnée une pseudo-souveraineté artificielle, diffuse, technocratique et partiellement dépolitisée, ce projet d'une souveraineté européenne porterait en lui le risque d'une rupture fondamentale avec l'héritage républicain.

Ainsi, sous couvert de renforcer notre autonomie stratégique, l'avènement d'une souveraineté européenne pourrait en réalité consacrer l'effacement progressif de la souveraineté nationale et, avec elle, la disparition du cadre politique dans lequel s'exerce la volonté populaire. En ce sens, loin de constituer un prolongement de la République, une telle évolution pourrait bien en marquer l'aboutissement ultime : sa dilution, puis sa disparition.

Le gouvernement a fait passer Exaion

[pour une coquille vide. C'est tout le contraire.](#)

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Dany Wattebled est sénateur du Nord.

Cet entretien a été publié le vendredi 6 février 2026.

1/ Dans le cadre de la guerre économique que livrent actuellement les États-Unis à l'Europe, monsieur le Sénateur, comment évaluez-vous les risques pour la souveraineté française de l'autorisation de rachat d'Exaion par l'entreprise américaine Mara holdings, spécialisée dans le minage du Bitcoin ?

Nous le voyons chaque jour de plus en plus avec l'attitude du Président Trump, les États-Unis cherchent à consolider leur domination sur les technologies critiques. Cette guerre n'est pas seulement économique, elle est aussi technologique et énergétique. Nous avons pu constater ces dernières semaines, que le président Trump avait un appétit féroce pour tout ce qui avait rapport avec l'énergie.

L'autorisation de rachat d'Exaion par Mara représente un risque majeur pour notre souveraineté technologique, numérique, économique et énergétique.

Mara est une entreprise américaine, cotée au Nasdaq, soumise à la réglementation du Nevada et immatriculée à Fort Lauderdale. Elle opère à l'intersection de l'énergie du calcul haute performance et des actifs numériques. Elle a récemment pivoté ses infrastructures vers des activités liées à l'IA et à l'énergie durable en plus de son activité historique du minage de cryptomonnaie. Et c'est cette société américaine qui aujourd'hui va prendre le contrôle à plus de 75% à terme d'une filiale de EDF.

Les récentes déclarations sur X de Robert Samuels (VP de Mara) sur l'exploitation des marchés énergétiques sous-utilisés et sur le « pairing energy with compute » révèlent une stratégie très agressive pour capter nos

surplus nucléaires et alimenter leur expansion et leur prise de contrôle des infrastructures énergétiques européenne.

La direction générale du Trésor vient de donner son autorisation à cette opération d'acquisition en imposant des clauses a minima. J'ai pu consulter ces clauses et elles manquent de mordant face à un investisseur qui pourrait prioriser ses intérêts crypto sur nos besoins en équilibrage de réseau

Bercy et la direction générale du Trésor ont poursuivi les négociations malgré nos nombreuses alertes. C'est pour moi une capitulation qui expose nos infrastructures critiques à des pressions géopolitiques américaines comme nous avons pu les voir dernièrement avec le président Trump et sa manière d'agir.

2/ Exaion gère des infrastructures critiques en calcul intensif et en intelligence artificielle, potentiellement liées au secteur nucléaire via EDF. Cette session ne risque t-elle pas de transférer des technologies stratégiques à un acteur étranger, affaiblissant ainsi la position de la France dans la course mondiale à la suprématie technologique ?

Oui, c'est un transfert déguisé de technologies stratégiques qui nous affaiblit dans la course mondiale.

Exaion n'est pas une simple société incubée, comme a voulu nous le faire croire le Premier Ministre, mais une filiale hautement stratégique du groupe EDF, dont les data centers flexibles absorbent les surplus nucléaires et s'effacent en pointe. C'est un outil vital pour stabiliser le réseau, comme RTE l'explique dans ses bilans prospectifs.

Avec un acteur comme Mara aux commandes, ces infrastructures pourraient être réorientées vers du minage intensif privant la France d'un atout pour la transition numérique et pour une optimisation de l'exploitation du parc nucléaire français, car comme le disait récemment Anne Lauvergeon, nous pilotons nos centrales nucléaires à l'heure actuelle comme nous conduirions une mobylette.

Nous avons la possibilité de faire mieux en déployant une vraie stratégie coordonnée sans nous vendre aux Américains.

La direction du Trésor exige un maintien territorial pour 5 ans, mais sans contrôle sur l'allocation des ressources énergétiques on risque une perte d'autonomie.

Comme l'avait révélé mon collègue Philippe Juvin, la clause de non-concurrence incluse dans le pacte de cession bloque EDF pendant 24 mois sur les tarifs et services HPC, empêchant des partenariats avec des opérateurs historique français comme OVH ou Scaleway, pour développer des alternatives financièrement compétitives.

Le ministre de l'Economie semble ne pas avoir voulu entendre les appels du pied d'autres investisseurs potentiels préférant choisir Mara holdings, un Américain qui a usé de contacts directs via des entreprises de lobbying ou paramilitaires pour obtenir cette entreprise française.

Cette cession est une asymétrie qui mine notre compétitivité face aux Américains.

3/ Face à la domination américaine dans le domaine des crypto monnaies et du cloud, l'autorisation de rachat ne constitue elle pas une capitulation économique exposant la France à une dépendance vis-à-vis des États-Unis ?

Oui, c'est une capitulation économique flagrante, et elle accentue dramatiquement notre dépendance vis-à-vis des États-Unis dans deux domaines où leur domination est déjà écrasante : Le cloud et les infrastructures de cryptomonnaies. On voit d'ailleurs actuellement sur les réseaux sociaux la famille Trump investir massivement dans les fermes de minage.

Les Américains via AWS, Google et Azure, contrôlent plus de 65% du marché mondial du cloud public via leurs trois hyperscalers. La France malgré ses efforts de souveraineté cloud reste largement dépendante de ces géants américains, c'est ce qu'a fait ressortir ma commission d'enquête sénatoriale. L'extension avec ses datacenters flexibles et ses compétences en calcul intensif et en intelligence artificielle, représente justement l'un des rares leviers français pour construire une alternative crédible, notamment en s'appuyant sur l'avantage compétitif de l'électricité bas carbone nucléaire.

En laissant le contrôle de cette filiale d'EDF à Mara holding, on livre à un acteur américain une capacité d'hébergement et de calcul qui pourrait être utilisée pour scaler leur propre service cloud ou crypto et nous privons de ce fait la France d'un atout industriel clé.

On donne à un compétiteur direct les moyens de nous concurrencer, encore plus efficacement, sur notre propre territoire national et de devenir demain un des leaders mondiaux en utilisant nos propres ressources énergétiques.

Comme je le disais précédemment Mara cherche des sources d'énergie abondante et stable pour alimenter leur ferme de minage et leur vice-président ne s'en cache pas.

La France, avec son parc nucléaire, produit des surplus réguliers en période de faible demande, c'est exactement le type de marché qu'ils ciblent.

Pour moi, autoriser ce rachat, c'est leur ouvrir la porte à nos excédents électriques, alors que ce levier est stratégique pour absorber les variations et éviter le gaspillage énergétique. Nous pourrions avoir une énergie meilleur marché avec une meilleure modulation de la consommation électrique, des entreprises comme Exaion sont typiquement là pour ça.

Nous l'avons vu ces dernières semaines, les États-Unis imposent des barrières douanières sur les batteries, les panneaux solaires, les véhicules électriques, les semi-conducteurs, les Champagnes, les vins. Nous leur offrons sur un plateau un accès privilégié à notre énergie bas carbone et à nos capacités de calcul.

C'est une asymétrie insoutenable pour moi. Nous devenons vulnérables à des disruptions similaires à celles des pénuries de puces en 2021 ou 2022 ou des décisions unilatérales de Washington qui pourraient un jour restreindre

l'export d'énergie ou de données depuis les filiales américaines implantées en Europe. Trump en matière d'idées de sanctions a fait preuve ces derniers mois d'un génie inégalé.

Il faut que le ministère des Finances et la direction générale du Trésor comprennent que cette autorisation n'est pas neutre, elle s'inscrit dans une série de choix qui, cumulés, font reculer la souveraineté française. Il est temps d'arrêter de se cacher derrière des clauses contractuelles cosmétiques et de reconnaître que, face à la puissance américaine, la seule réponse efficace est une vraie politique de protection et de contre-pouvoir pas une reddition déguisée en partenariat.

4/ Vous même et le député Philippe Latombe avez signalé des soupçons d'abus de biens sociaux et de trafic d'influence dans cette opération. Comment interprétez vous ces allégations dans le contexte d'une guerre économique ou le lobbying étranger joue un rôle croissant ?

Ces allégations d'abus de biens sociaux et de trafic d'influence ne sont pas des rumeurs lancées en l'air. Elles ont été déposées officiellement au parquet national financier fin 2025 par Philippe Latombe et moi-même. Elles méritent d'être traitées avec le plus grand sérieux.

Dans un dossier aussi sensible où l'on parle d'une filiale d'EDF liée à la fois au nucléaire ,à la flexibilité électrique et à des technologies d'intelligence artificielle et de calcul intensif, il est légitime de s'interroger sur la façon dont les processus de cession et d'acquisition ont été menés et de faire la transparence la plus totale sur les diligences entreprises par les différents services de la direction générale du Trésor et par le cabinet du ministre de l'Economie.

Lors d'un échange téléphonique que j'ai eu avec le cabinet du ministre et le responsable du SISSE (Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques) on m'a confirmé très clairement que Mara holdings avait pris contact directement via des intermédiaire avec EDF et Exaion pour monter l'opération. A aucun moment il n'a été question de lancer une consultation publique, un appel d'offres ouvert ou même une simple prospection pour identifier d'autres candidats. Plusieurs investisseurs français et européens se sont pourtant signalés spontanément auprès des autorités ou de Bercy pour exprimer leur intérêt ,mais ils n'ont jamais reçu de réponse ni même une simple prise de contact formelle. On a préféré avancer avec MARA sans jamais tester la concurrence réelle sur un actif qui touche à la souveraineté énergétique et numérique de la France

il serait peut être bon de rappeler à Bercy que EDF est une entreprise détenue à 100% par l'État et que le potentiel d'Exaion trouve son révélateur dans le prix de vente et les investissements que Mara va faire dans l'entreprise.

Dans un contexte de guerre économique où le lobbying étranger est particulièrement américain est devenu extrêmement structuré et agressif, ce mode opératoire pose question. On sait que des cabinets de relations publiques, des avocats d'affaires basés à Paris et parfois même des relais politiques sont mobilisés pour avancer sur ce type de dossier.

Quand on voit que la clause de non-concurrence de 24 mois qui paralyse EDF

sur tous les champs du calcul haute fréquence et du minage pendant 2 ans figure dans les accords annexes sans être prise dans l'autorisation IEF (contrôle des investissements étrangers en France) on peut se demander si des pressions ou des arrangements n'ont pas joué un rôle pour verrouiller et baliser le terrain au profit de Mara.

La direction générale du Trésor impose certes des conditions, mais ne répond pas aux questions de fond : Pourquoi n'a-t-on pas cherché à maximiser la valeur pour l'intérêt national en ouvrant le jeu à d'autres acquéreurs potentiels ? Pourquoi ignorer ces signaux d'intérêts français alors qu'on est censé protéger un actif stratégique majeur ? Ces éléments renforcent pour moi les soupçons et justifient pleinement que le parquet examine les flux financiers, les rencontres, les rendez-vous, les intermédiaires et les éventuels conflits d'intérêts.

Dans une guerre économique, quand un État étranger arrive à conclure une opération de cette ampleur sans vraie concurrence, sans transparence et sans que les alertes parlementaires soient entendues, on est en droit de parler de défaillance grave du contrôle des investissements étrangers.

C'est exactement ce que nous avons voulu pointer en saisissant le parquet national financier.

5/ Pourquoi le gouvernement a-t-il autorisé cette vente malgré les promesses de protéger Exaion et quelles leçons tirez-vous pour la politique française de contrôle des investissements étrangers face aux appétits américains ?

Le gouvernement n'a pas encore autorisé cette session, mais la direction du Trésor, si, parce qu'elle a choisi de traiter Exaion comme une opération de portefeuille ordinaire, alors que c'est un actif dont la valeur dépasse largement le prix de vente. Les promesses de protéger Exaion, répétées par plusieurs ministres et par le Premier ministre lui-même fin 2025, se sont limitées à des clauses contractuelles qui, en pratique ne résistent ni à la réalité du contrôle majoritaire à 75% de Mara, ni aux pressions extérieures du gouvernement américain.

Le Trésor a prétexté une nécessité de cash rapide pour EDF qui a besoin de désendetter et de financer son plan de relance nucléaire plutôt que de préserver un levier industriel et énergétique à long terme. Rappelons quand même que dans cette opération EDF, qui a investi plus de 20.000.000 d'euros dans cette société ne touchera en retour une fois les cessions faites que 30.000.000 d'euros.

Le gouvernement a fait passer Exaion pour une coquille vide, pour une petite start-up hébergée dans un petit incubateur de chez EDF perfusée par le petit fonds d'investissement EDF Pulse venture.

C'est tout l'inverse Exaion est l'un des rares outils français capables d'absorber des volumes significatifs d'électricité en période de surproduction, de moduler très rapidement sa consommation et de participer activement à l'équilibrage du réseau en temps réel.

Dans un système où les énergies renouvelables intermittentes continuent

d'augmenter et où RTE prévoit des excédents réguliers de 20 à 40 térawattheures par an d'ici 2030 ou 2035 cet outil aurait été précieux pour éviter des gaspillages massifs et des coûts d'effacement très élevés.

La céder à un acteur dont l'activité principale est le minage de Bitcoin, une industrie qui consomme énormément d'énergie mais qui n'a pas vocation à servir l'intérêt général français revient à privatiser un bien commun énergétique au profit d'une logique spéculative étrangère et faire plaisir aux amis de monsieur Trump, car rappelons que Fred Thiel, le PDG de chez Mara est un des proches de Donald Trump.

Le processus des investissements étrangers en France a été appliqué de manière trop formelle et trop étroite. Pourtant le décret de 2019 permet au ministre de l'Economie de bloquer ou de conditionner les investissements étrangers à des secteurs sensibles, y compris l'énergie et les technologies numériques critiques.

Mais dans ce cas, on s'est contenté d'un catalogue de conditions techniques sans jamais poser la question de fond : Est-ce compatible avec l'intérêt national qu'un acteur comme Mara puisse contrôler demain les capacités d'une société française, dont l'activité principale est le minage et qui répond en premier lieu à des actionnaires cotés au Nasdaq ? Il est d'ailleurs intéressant d'aller regarder qui sont les principaux actionnaires du Fonds d'investissement Mara.

Il semblerait que le ministère ait évité cette question stratégique. Il faudra donc tirer des leçons claires et urgentes de la procédure IEF et élargir le champ des secteurs sensibles pour inclure explicitement les capacités de flexibilité électrique et les infrastructures de calcul intensif liées à l'énergie, qui sont l'avenir et le développement de l'Europe.

Je pense par ailleurs qu'il serait bon de rendre obligatoire une consultation publique ou un appel à manifestation d'intérêt pour tout actif détenu par une entreprise publique ou semi-publique.

Sans ces changements, l'IEF restera un outil cosmétique qui permettra toujours d'autoriser des opérations qui vident de leur substance la fonction même de souveraineté. On laisse partir des pépites industrielles et on se retrouve ensuite à racheter cher les mêmes technologies chez les Américains.

Exaion est un cas d'école. Il est encore temps d'en tirer les conséquences avant que d'autres actifs ne suivent le même chemin.

6/ Exaion représente un atout dans la transition énergétique et numérique : En la cédant à Mara ne risque-t-on pas de perdre un levier économique et crucial dans la compétition mondiale notamment face à la Chine et aux États-Unis ?

Effectivement nous perdons un levier économique crucial. Exaion gère des infrastructures flexibles Pour absorber des surplus en creux et s'effacer en pointe c'est vital pour la transition comme RTE l'indique avec l'essor des renouvelables.

Céder à Mara signifie réorienter ses outils vers du minage au détriment de

nos priorités.

Le document de Bercy impose un maintien des capacités industrielles pour 5 ans mais sans garde-fou sur l'allocation énergétique, on risque de perdre une valeur pour l'écosystème français, de plus la clause de non-concurrence empêche EDF de nouer des partenariats européens pendant deux ans.

Plusieurs investisseurs se sont manifestés, mais Bercy n'a pas suivi optant pour un partenaire nord-américain. Face à la Chine, qui domine les chaînes d'approvisionnement en panneaux solaires et aux États-Unis qui verrouillent les logiciels cloud, c'est un recul qui fragilise notre compétitivité dans l'hydrogène vert et les Smart Grids.

7/ Dans un contexte de tension géostratégique – comme avec les restrictions sur les semi-conducteurs – comment cette opération s'inscrit-elle dans la stratégie plus large des États-Unis pour consolider leur hégémonie sur les technologies critiques ?

Les États-Unis déploient une stratégie coordonnée pour maintenir leur suprématie technologique, avec des subventions massives pour relocaliser la production de semi-conducteurs avancés aux États-Unis ou chez les alliés, avec des contrôles stricts par exemple à l'exportation vers la Chine.

Leur objectif est clair : Dominer la chaîne de valeur de l'intelligence artificielle en contrôlant les semi-conducteurs, l'énergie bas carbone et les infrastructures de calcul (avec des data centers HPC pour du training/inference).

Cette opération s'y inscrit directement. Mara, déjà forte en énergie numérique flexible et minage, acquiert via Exaion une expertise européenne en HPC, intelligence artificielle et cloud privé.

Cela permet à une entreprise américaine d'accéder à des capacités de calcul critique en Europe, de servir des clients européens (dont EDF reste un des clients prioritaires), de scaler internationalement, tout en bénéficiant d'une énergie stable et verte rare aux États-Unis.

Indirectement, cela consolide l'hégémonie américaine en intégrant des actifs alliés et étrangers dans son écosystème financier et technologique, tout en limitant l'autonomie européenne face à la Chine.

Le risque d'application du CLOUD Act renforce cette dépendance.

Exaion devient un pont pour l'influence américaine sur le « compute » stratégique européen, au moment où la France et l'Union européenne peinent à développer leur propre champion souverain en intelligence artificielle et en calcul haute performance.

8/ Quelle alternative française ou européenne aurait pu être privilégiée pour le rachat afin d'éviter une perte de contrôle et de renforcer plutôt la résilience économique de l'Union européenne ?

Des alternatives françaises ou européennes viables existaient et aurait dû être priorisées.

Plusieurs acquéreurs, se sont faits connaître, soit par voie de presse, soit directement auprès des politiques, soit auprès de Bercy. Mais le ministère des Finances a préféré faire la sourde oreille pour privilégier, selon les termes du cabinet du ministre, un acteur qui s'est présenté spontanément pour faire l'acquisition de Exaion.

Pour ma part je trouve totalement inadmissible que Bercy ou EDF n'aient pas lancé une procédure, afin de trouver des acquéreurs potentiels crédibles français ou européens pour faire l'acquisition d'un fleuron technologique français.

9/ A long terme cette autorisation pourrait-elle encourager d'autres rachats stratégiques par des firmes étrangères affaiblissant la France dans la guerre économique mondiale ? Quelles mesures législatives proposez-vous pour y remédier ?

À long terme oui, cette autorisation malgré les conditions et la controverse crée un précédent dangereux et d'ailleurs on vient de le voir ces jours-ci avec le rachat d'un autre acteur français dans le secteur de la défense. (NDLR : LMB Aerospace)

Elle signale que les actifs stratégiques peuvent passer sous contrôle étranger même en cas d'opposition politique ou sectorielle, affaiblissant la France dans la guerre économique mondiale.

Cela risque d'encourager d'autres tentatives de rachat par des firmes américaines chinoises ou du Golfe, accélérant la délocalisation de technologies critiques la dépendance énergétique et numérique et la perte de recettes potentielle (minage et stabilisation réseau).

La clause de non-concurrence de deux ans illustre comment une telle opération peut paralyser temporairement la capacité d'action publique d'une entreprise française stratégique.

Je propose de renforcer et d'élargir le régime de contrôle des investissements étrangers en incluant explicitement intelligence artificielle, calcul haute performance et data center, les clouds souverains, les infrastructures numériques liées à l'énergie critique et les semi-conducteurs, d'abaisser les seuils de contrôle d'introduire des « golden shares » ou des droits de veto étendus pour l'Etat sur la gouvernance, la relocalisation ou les usages stratégiques.

Je propose aussi de créer ou de doter un fonds souverain tech et défense en extension à France 2030 ou un nouveau véhicule, pour financer des alternatives nationales et européennes, et des consortiums français avec des conditionnalités très spécifiques.

Je propose enfin d'imposer une préférence française ou européenne pour renforcer la commande publique comme je l'ai défendu aux commissions pour les infrastructures critiques avec des clauses de localisation des données et une interdiction effective d'accès extraterritorial

Nous devons légiférer contre les clauses non-concurrence excessives dans les cessions d'actifs stratégiques qui entravent la politique énergétique ou de

souveraineté numérique.

[European Chips Act : "Les 27 États membres poursuivent des priorités divergentes."](#)

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

[Thibault Laurentjoye](#) est « Associate Professor » à l'[Aalborg University Business School](#) ☐☐

Cet entretien a été publié le vendredi 23 janvier 2026.

1a/ Pourquoi le passage des architectures planaires à FinFET puis GAA a-t-il transformé les semi-conducteurs en un enjeu de puissance étatique, et pas seulement en une question d'ingénierie ?

Jusqu'aux années 2000, améliorer les processeurs consistait simplement à réduire la taille de transistors planaires, c'est-à-dire des architectures en deux dimensions où le passage du courant à travers un canal est déterminé par la tension dans une grille. Cependant, au fur et à mesure la miniaturisation a généré des effets électrostatiques perturbateurs, imposant un véritable changement de paradigme technologique : le passage au FinFET (canal en forme d'aileron – « fin » en anglais), une architecture tridimensionnelle augmentant la surface de contact entre le canal et la grille.

Cette transition a permis une densification spectaculaire : on atteint aujourd'hui entre 250 et 300 millions de transistors par millimètre carré sur les puces dites à 3 nanomètres. Cette densité a rendu physiquement possible l'intelligence artificielle moderne, qu'il s'agisse des modèles de langage large comme GPT, Claude, DeepSeek ou Gemini, ou des modèles de diffusion pour la vidéo, l'image et le son (Sora, Suno, Nano Banana).

Ces applications touchent désormais des domaines régaliens : défense (systèmes d'armes autonomes, cybersécurité), renseignement (analyse de données massives), santé publique (diagnostic médical assisté par IA), ou encore souveraineté numérique (clouds de confiance, infrastructures critiques). Pour un État comme la France, ne pas maîtriser cette technologie, c'est dépendre d'acteurs étrangers pour des fonctions essentielles à sa sécurité nationale : d'où l'enjeu de puissance étatique.

1b/ Que révèle cette complexification sur les barrières à l'entrée et la dépendance vis-à-vis de quelques acteurs clés ?

Cette complexification technologique a créé une concentration industrielle inédite. Intel, pourtant inventeur du FinFET, a échoué à le rentabiliser par manque de cohérence stratégique interne. Seuls TSMC à Taïwan et Samsung en Corée du Sud ont réussi cette transition critique et dominant aujourd'hui la production avancée de semi-conducteurs. Le secteur privé refuse d'assumer seul les risques colossaux liés à ces investissements : une fab moderne coûte environ 20 milliards de dollars, pour prendre l'exemple de celle construite en Arizona à la suite du CHIPS Act en 2022. Cette réalité crée des barrières à l'entrée formidables. Le coût unitaire d'une machine de lithographie EUV se compte en centaines de millions de dollars, allant de 100 à 400 millions selon la génération, la dernière en date – dite à « haute ouverture numérique », qui va être nécessaire pour la production de puces 2 nm – valant plus que le PIB de certains petits pays. Ces montants considérables expliquent l'envolée du coût des fabs et révèlent une dépendance géopolitique extrême envers deux acteurs asiatiques pour toute l'économie numérique mondiale. (Il faut rappeler que la Corée du Sud est également le leader mondiale en matière de mémoire vive, à travers Samsung et SK Hynix.)

2a/ En quoi la lithographie EUV constitue-t-elle un « verrou stratégique » dans l'accès aux nœuds avancés (<7 nm), et pourquoi l'Europe y occupe-t-elle une position à la fois centrale et fragile ?

Pour produire des puces en dessous de 7 nanomètres avec un bon rendement, c'est-à-dire sans que la majorité de la production parte au rebut, la lithographie à ultraviolets extrêmes (EUV) est devenue incontournable. Or, une seule firme au monde fabrique ces machines : le néerlandais ASML. Auparavant, c'est-à-dire jusqu'à 10nm, on pouvait utiliser la lithographie à ultraviolets profonds, technologie pour laquelle il existait davantage de concurrence – on trouvait ainsi Canon ou Nikon.

Le monopole technologique d'ASML sur la lithographie EUV doit être replacé au sein d'un écosystème incluant notamment l'allemand Zeiss qui fabrique les miroirs les plus parfaits du monde. L'EUV est un goulot d'étranglement absolu : sans accès à ASML, impossible de produire des semi-conducteurs avancés.

L'Europe occupe ainsi une position centrale puisqu'ASML est européenne, mais fragile car cette entreprise dépend également de la propriété intellectuelle étatsunienne et compte Intel parmi ses actionnaires. De façon générale, on peut dire que l'Europe n'utilise pas son pouvoir de négociation et reste dans une approche naïve de l'intégration dans l'économie mondiale.

2b/ Quels enseignements tirer pour une politique industrielle européenne réaliste ?

Le grand paradoxe européen, qui est au centre du diagnostic que je pose dans ma note, réside dans le fait que l'Europe possède d'une part, une excellence remarquable en recherche et développement, avec des acteurs phénoménaux comme le CEA-Leti en France, IMEC en Belgique et Fraunhofer en Allemagne, qui sont des pôles d'excellence mondiaux ; d'autre part, à l'autre extrémité de la chaîne de valeur, l'Europe dispose d'un marché mature de centaines de millions de consommateurs de semi-conducteurs avancés dans les smartphones, les ordinateurs et de plus en plus dans l'IA ; mais entre les deux, on n'a rien.

Sur la partie avancée des semi-conducteurs, disons en dessous de 12 nm, on ne produit à peu près rien, à l'exception d'un site Intel en Irlande qui exporte toute sa production vers les États-Unis. Cette absence du milieu de la chaîne de valeur des semiconducteurs avancés laisse l'Europe totalement exposée en cas de perturbation. L'enseignement principal est que l'Europe n'utilise absolument pas son pouvoir de négociation et reste prisonnière d'une naïveté ricardienne fondée sur les avantages comparatifs, ignorant les contraintes géopolitiques. Une politique réaliste devrait viser une autosuffisance de 10 à 50% selon les créneaux, notamment sur le segment 5 nanomètres pour l'inférence IA, en passant par des banques promotionnelles comme la BEI, BPI France ou KfW plutôt que par des subventions directes.

3a/ Pourquoi le développement rapide de l'IA renforce-t-il une dépendance extrême aux nœuds les plus avancés, et quels risques cela crée-t-il pour les économies qui n'y ont pas accès direct ?

L'intelligence artificielle comporte deux phases distinctes qu'il est crucial de distinguer : l'apprentissage et l'inférence. L'apprentissage – qui est la phase d'entraînement des modèles – nécessite les technologies les plus à la pointe, typiquement 3 ou 4 nm dans le contexte actuel. L'inférence – l'utilisation des modèles par les utilisateurs comme vous et moi – peut fonctionner sur des structures moins avancées, typiquement sur du 5 à 7 nanomètres – voire 10-12 nm dans le cas de modèles plus petits, ayant vocation à tourner sur des configurations locales.

À l'exception du dernier Gemini 3 qui a sans doute été entraîné sur du 3 nm, presque tous les modèles récents que tout le monde utilise, qu'il s'agisse de GPT, Claude, DeepSeek ou d'autres, ont été entraînés sur du 4 nm, car leur matériel était fourni par Nvidia, en particulier la série d'accélérateurs Blackwell. Nvidia était sur du 4 nanomètres et va passer avec Rubin sur du 3 nanomètres. Cependant, que l'on parle de Google ou Nvidia, tout le monde s'approvisionne chez TSMC, qui jouit d'un quasi-monopole de fait sur la production de semiconducteurs de 4 et 3 nm.

Aujourd'hui, il n'y a que 4 pays (ou zones) qui produisent des puces de taille inférieure ou égale à 7nm : Taiwan avec TSMC, la Corée du Sud avec Samsung, les Etats-Unis avec Intel (on peut y ajouter le site irlandais d'Intel qui est de facto un satellite US) et la Chine avec SMIC – la différence majeure étant que SMIC est le seul de ces acteurs à ne pas avoir accès aux machines EUV produites par ASML. On l'a vu récemment avec DeepSeek pour leur modèle R2, il est à peu près impossible pour eux de se passer de matériel Nvidia pour la phase d'apprentissage (Google n'étant pas une option). Par contre, une fois que le modèle est entraîné, les puces produites par SMIC montées sur les accélérateurs Ascend de Huawei font tout à fait l'affaire pour l'inférence.

3b/ Peut-on imaginer des trajectoires d'IA moins dépendantes du very-advanced silicon ?

Oui, en distinguant clairement les besoins pour l'apprentissage et pour l'inférence. Mais l'Europe ne part pas de rien : elle possède Mistral, le seul modèle de langage large non américain et non chinois dans le top 10 mondial. C'est un atout considérable. Cependant, Mistral dépend largement d'infrastructures américaines pour l'entraînement de ses modèles, ce qui crée une vulnérabilité stratégique.

La question est de savoir par où commencer. Produire d'emblée du 3 et 4 nanomètres serait probablement trop ambitieux quand on part de très peu. L'Europe pourrait commencer par du 5 nanomètres, car les besoins en matière d'inférence sont clairs et en croissance exponentielle. Cela permettrait à Mistral de déployer ses modèles sur une infrastructure au moins partiellement européenne.

À plus long terme, un arbitrage devra se poser entre usage croissant de ressources matérielles et énergétiques d'une part, et raffinement et optimisation des modèles existants d'autre part. Aujourd'hui, la Silicon Valley est un peu dans une course qui ressemble à une fuite en avant. L'Europe pourrait adopter une trajectoire différente, plus sobre et stratégiquement ciblée.

4a/ Comment la spécialisation croissante du hardware (GPU, TPU, accélérateurs dédiés) modifie-t-elle la chaîne de valeur mondiale et la capacité des États à « rattraper » technologiquement leur retard ?

Pour faire simple, trois types de processeurs coexistent désormais dans l'écosystème de l'IA. Les CPU, processeurs centraux des ordinateurs, sont les plus puissants en termes de puissance brute mais ne peuvent gérer qu'un nombre réduit de processus à la fois. Ils sont hautement spécialisés avec une puissance très concentrée.

Les GPU, processeurs graphiques, sont plus adaptés à effectuer des calculs plus nombreux. Ils sont moins forts en puissance brute que les CPU mais peuvent réaliser davantage de calculs parallèles. Vu que la plupart de l'intelligence artificielle repose sur des calculs matriciels, pouvoir casser à un moment donné le calcul principal en différents sous-calculs afin de réaliser les opérations matricielles est quelque chose que le GPU fait mieux que le CPU.

Cependant, un nouveau joueur est arrivé : le TPU de Google, où T signifie tenseur. Il s'agit d'un architecteur de processeur ultra-spécialisée pour le calcul matriciel et encore plus efficace que le GPU, y compris sur le plan énergétique. Google l'a développé en interne pour l'apprentissage et l'inférence de ses modèles Gemini. Apparemment, Anthropic, l'entreprise qui développe Claude, a commencé à nouer un contact avec Google pour utiliser aussi des TPU.

4b/ La spécialisation est-elle une opportunité ou un piège pour l'Europe ?

La spécialisation du hardware représente à la fois une opportunité et un piège redoutable pour l'Europe. Le piège réside dans le renforcement de la concentration industrielle. TSMC contrôle 95% du marché 3 nanomètres après l'échec de Samsung dans sa transition vers le Gate-All-Around. Samsung avait tenté de passer directement au GAA mais a rencontré de mauvais rendements, rendant la production non viable commercialement. TSMC, en restant prudemment sur FinFET pour le 3 nanomètres, a complètement empoché la mise. Ils ne passeront au GAA qu'avec le 2 nanomètres, dont ils débutent tout juste la production à grande échelle. Cette concentration signifie que toute l'infrastructure d'IA mondiale, que ce soient les GPU Nvidia ou les TPU Google, dépend d'un seul acteur taïwanais. Pour l'Europe sans capacités de production avancée, c'est une dépendance totale.

Cependant, l'opportunité existe : la spécialisation ouvre des niches stratégiques. Les TPU de Google montrent qu'on peut innover en hardware spécialisé sans nécessairement maîtriser toute la chaîne. L'Europe pourrait développer des accélérateurs dédiés pour des applications spécifiques comme la santé, le climat ou la défense, sur des nœuds légèrement moins avancés, entre 5 et 10 nanomètres, où la dépendance est moindre. Viser l'autonomie complète serait ruineux et probablement vain, tandis que miser sur une puissance sélective et stratégique pourrait être viable.

5a/ Pourquoi l'explosion des coûts fixes des fabs avancées conduit-elle à une concentration industrielle extrême, et quelles conséquences cela a-t-il sur la souveraineté technologique nationale ?

Une fab moderne pour semi-conducteurs avancés coûte environ 20 milliards de dollars, comme celle construite en Arizona. Cet investissement colossal s'explique notamment par l'achat obligatoire de plusieurs machines EUV à ASML, dont le prix unitaire se compte en centaines de millions de dollars. Dès qu'on veut produire des semi-conducteurs avancés, il faut acheter quelques machines à ASML et rien que cela fait passer facilement au-delà du milliard. Face à de tels montants et à une certitude insuffisante sur le retour sur investissement à moyen terme, le secteur privé refuse d'investir seul. Les acteurs privés ont tendance à être réticents face à certaines formes de risques, et investir 20 milliards avec une incertitude à moyen terme insuffisante est source d'un refus d'obstacle.

Seuls quelques acteurs bénéficiant d'un soutien étatique massif ou d'une position dominante peuvent franchir cette barrière, créant une concentration industrielle sans précédent et des conséquences majeures sur la souveraineté technologique nationale. La conséquence en matière de souveraineté

technologique pour les pays ne disposant pas de sites de production, est que soit ils vont être dépendants d'autres pays pour accéder à des certaines technologies critiques, soit ne pas y avoir accès.

5b/ Jusqu'où un État peut-il (ou doit-il) subventionner cette industrie ?

Les subventions au sens large sont une nécessité pour les industries naissantes ou renaissantes. List parlait de protectionnisme éducateur. Le secteur des semi-conducteurs ne fait pas exception à cette règle : TSMC comme Samsung ont bénéficié des concours financiers de leur gouvernement respectif.

Cependant, dans un contexte de contraintes budgétaires, comme celles des pays de la zone euro, on n'est pas obligé de passer par de pures subventions, où l'État donnerait directement de l'argent. On pourrait passer par un montage avec des banques dites promotionnelles, les banques publiques comme la Banque européenne d'investissement (BEI), BPI France en France ou KfW en Allemagne. De bonnes conditions de financement dans le contexte d'un partenariat public-privé stratégique constituent un équivalent de subventions qui apparaît moins problématique pour des finances publiques contraintes.

Jusqu'où faut-il subventionner ? Idéalement, jusqu'à atteindre une forme de taille critique, c'est-à-dire une stabilisation des coûts moyens de production à un niveau suffisamment compétitif. Il faut subventionner pour montrer aux agents privés que l'État est là, qu'il y a une forme de garantie qui est donnée, doublée d'un signal d'engagement des pouvoirs publics en faveur du développement d'une certaine industrie. Tant qu'on ne fera pas cela, je suis assez pessimiste sur la capacité européenne en général, et française en particulier, à rebondir en matière industrielle. Le montant du CHIPS Act américain versus européen illustre cette différence d'ambition et explique l'écart de résultats.

6/ Comment les pénuries de semi-conducteurs se transmettent-elles à l'ensemble de l'économie (automobile, énergie, biens durables), et que nous apprend l'épisode post-COVID sur la vulnérabilité macroéconomique européenne ?

L'industrie automobile, touchée durant la période du COVID, illustre parfaitement cette transmission. Elle utilise de nombreuses puces de différentes tailles, et si une seule taille manque, dont le prix n'est que de quelques euros seulement, c'est un véhicule entier qui coûte des dizaines de milliers d'euros qui ne peut pas être produit. Ces facteurs sont complémentaires et non substituables, ce qui fait d'ailleurs que les modèles d'économie mainstream ont eu du mal à vraiment appréhender la réalité des chaînes de valeur et des perturbations qu'on connaissait.

L'épisode post-COVID a révélé notre vulnérabilité à travers les ruptures créées par les confinements non synchronisés dans les différentes zones du monde, avec des périodes d'ouverture en Europe et de fermeture en Asie. Les producteurs automobiles avaient réduit leurs commandes de semi-conducteurs pendant la pandémie, vu que leur propre demande avait baissé. Les places libérées dans la production de puces sont allées vers les compagnies dont la demande bondissait, notamment toutes celles ayant des activités en ligne, créant une augmentation énorme de la demande en composant liés aux serveurs.

Lorsque les firmes automobiles se sont réveillées, les places de production étaient saturées et elles ont dû attendre beaucoup de temps, bloquant toute l'industrie automobile pendant des mois.

7a/ En quoi les pénuries de puces ont-elles contribué à l'inflation récente, et pourquoi cette dimension « technologique » est souvent absente des débats économiques classiques ?

Les goulots d'étranglement créés par les pénuries de semi-conducteurs ont créé deux mécanismes inflationnistes. D'abord, dans certains cas désespérés, on a été obligé de trouver des alternatives, mais la recherche d'alternatives avait un coût. Dans d'autres cas, cela a simplement créé des pénuries et donc des effets d'enchère sur la rareté. Il faut se souvenir que le premier poste aux États-Unis qui a vu une augmentation significative des prix fut les voitures d'occasion. Lorsque l'économie étatsunienne a redémarré en 2021, le fait qu'il n'y avait pas de voitures neuves a fait bondir le prix des voitures d'occasion. Or, la pénurie de voitures neuves était grandement liée aux semi-conducteurs. Cette dimension technologique de l'inflation, où des composants à quelques euros bloquent des biens finaux à dizaines de milliers d'euros, reste encore largement absente des débats économiques classiques centrés sur la demande agrégée et la politique monétaire.

7b/ Comment mieux intégrer les contraintes matérielles dans les politiques économiques ?

Les modèles de type entrées-sorties (input-output) avec des intrants physiques, comme par exemple les analyses en termes de cycle de vie des produits et des chaînes de valeur, sont sans doute les approches les plus intéressantes qu'on a actuellement. Elles mélangent approches économiques et physiques dans une perspective holistique, et c'est sans doute quelque chose dont on a vraiment besoin pour retrouver cette articulation entre planification et dynamique de marché. Cartographier les chaînes de valeur pour s'assurer que les intrants nécessaires sont localisables et sourçables devrait être un prérequis à toute politique industrielle.

8a/ Les semi-conducteurs peuvent-ils devenir un goulot d'étranglement majeur pour la diffusion de l'IA et la transition énergétique (électrification, réseaux, stockage) ?

Absolument. Plus l'IA deviendra centrale dans l'organisation administrative et productive, plus la dépendance aux semi-conducteurs avancés s'accroîtra. Le fait qu'il n'y ait pas de chaîne d'approvisionnement, de sites de production industriels sur des tailles inférieures à 12 nanomètres en Europe, est une faiblesse importante.

Pour la transition énergétique à proprement parler, les composants de base de l'électrification utilisent des puces entre 20 et 60 nanomètres, ce qui est moins critique. De ce point de vue, on est dans une passe un peu meilleure. Cependant, les systèmes intelligents de gestion qui maximisent l'efficacité de ces infrastructures – réseaux électriques intelligents, optimisation algorithmique de la distribution énergétique, systèmes avancés de gestion des batteries – bénéficient de puces plus performantes. À mesure que l'IA s'intègre dans la transition énergétique, les besoins en semi-conducteurs avancés augmenteront là aussi.

En cas de perturbation d'origine géopolitique, sanitaire ou autre, l'Europe serait totalement paralysée, une vulnérabilité stratégique majeure face aux ambitions climatiques et numériques affichées.

8b/ Quels arbitrages stratégiques cela impose-t-il aux décideurs publics ?

Trois arbitrages stratégiques auraient du sens pour les décideurs publics. Premièrement, concernant la transition énergétique versus l'IA : pour l'électrification et les réseaux intelligents, les puces nécessaires sont du 20 à 60 nanomètres. Cependant, l'optimisation algorithmique via l'IA nécessitera du silicium plus avancé, et ce serait une bonne idée de produire nous-mêmes les puces qui vont dans la gestion de certains réseaux d'électricité. Deuxièmement, l'arbitrage entre apprentissage et inférence : se concentrer sur l'inférence qui nécessite du 5 à 10 nanomètres plutôt que sur l'apprentissage qui nécessite du 3 à 4 nanomètres. Troisièmement, l'arbitrage sur l'autosuffisance : viser entre 10 et 50% d'autosuffisance selon les créneaux, notamment pour Mistral. Il serait important que l'inférence du champion européen tourne au moins partiellement sur une infrastructure européenne, et notamment française. Garantir qu'une partie des composants de la chaîne de valeur sont produits en Europe serait déjà une amélioration considérable.

9a/ Le retard technologique chinois dans les nœuds avancés est-il principalement conjoncturel (lié aux sanctions) ou structurel (lié aux limites du modèle industriel et scientifique) ?

Le retard chinois en matière de semi-conducteurs est principalement conjoncturel et lié aux sanctions bloquant l'accès aux technologies clés. Ce retard est d'autant plus notable qu'il constitue l'exception qui confirme la règle : aujourd'hui, la Chine est en train de devenir le leader mondial industriel incontestable. Sur des technologies liées aux énergies renouvelables, le solaire, l'éolien, les batteries, la Chine a une avance considérable. Elle a au moins une présence en matière de fabrication, et de plus en plus la propriété intellectuelle. La Chine est passée en à peine deux décennies d'un suiveur à un meneur sur le plan technologique. Les semi-conducteurs constituent l'une des rares exceptions à cette règle, et en conséquence l'IA également, même si avec DeepSeek, Qwen ou Kimi, la Chine demeure le principal rival des États-Unis.

Le retard chinois en matière de semiconducteurs de pointe est dû à l'impossibilité d'avoir accès aux machines de lithographie EUV produites par ASML. L'entreprise chinoise SMIC, qui est un peu le TSMC local, a du mal à passer en dessous de 7 nanomètres. Ils arrivent déjà à faire du 7 nanomètres sans ultraviolet extrême, ce qui en soi est un exploit que seul TSMC avait réussi à réaliser il y a plusieurs années, mais ils ne peuvent pas passer à 5 ou 6 nanomètres sans EUV, c'est presque physiquement impossible. Ils essaient de compenser, à travers des passages multiples en opérant des micro-déplacements entre deux passages, mais les rendements sont mauvais et donc ce n'est pas viable économiquement.

Cependant, derrière SMIC il y a Huawei, une entreprise extrêmement sérieuse. Huawei met les moyens pour développer leur propre technologie d'ultraviolets

extrêmes. Cette technologie avait mis plusieurs décennies à être développée – Chris Miller évoque entre 25 et 30 ans de recherche dans son ouvrage *Chip Wars*. Pour accélérer le processus, Huawei cherche à recruter d'anciens employés d'ASML ou des personnes qui ont travaillé sur les machines EUV, pour tenter de réunir suffisamment d'intelligence et de compréhension du sujet afin de concevoir leur propre technologie.

De mon point de vue, la question n'est pas de savoir s'ils y arriveront, mais quand ils y arriveront. On peut considérer que ce rattrapage leur prendra probablement entre 5 et 10 ans, sur la base d'un développement interne relativement autonome.

9b/ Que cela implique-t-il pour la durée et l'intensité de la rivalité États-Unis / Chine ?

Durant la prochaine décennie, les États-Unis conserveront vraisemblablement leur avance technologique en matière de semi-conducteurs et d'IA. Cependant, la Chine déploie déjà des trésors d'inventivité pour optimiser les algorithmes et les méthodes de fonctionnement – on l'a encore vu avec le papier récent de DeepSeek sur les hyper-connexions contraintes.

Cette situation met en lumière le rôle incroyablement stratégique de Taïwan et montre à quel point le monde est dépendant d'une île dont le statut géopolitique est contesté. Même si les experts s'accordent à dire qu'une invasion militaire de Taïwan est extrêmement peu probable pour des raisons logistiques, ainsi qu'en raison du coût humain et financier potentiel pour la Chine, en revanche un blocus autour de Taïwan serait envisageable et pourrait perturber les chaînes de valeur de façon considérable. Dans ce scénario un peu catastrophe pour l'Europe, avec des États-Unis relativement peu coopératifs comme c'est le cas actuellement, on serait dans une situation potentiellement assez difficile, du fait de l'absence de production domestique minimale pour alimenter nos usages les plus stratégiques.

10a/ Pourquoi l'Europe, malgré une excellence en R&D (France, Belgique, Pays-Bas), reste-t-elle structurellement faible sur la production industrielle avancée ?

Le principal problème de la politique industrielle européenne, c'est qu'elle n'existe pas. C'est un peu le péché originel de l'Union européenne d'avoir décrédibilisé l'action et la vision de l'État. Cela se voit dans les règles budgétaires qu'on a, qui sont complètement ineptes et qui ont limité les marges de manœuvre des États, faisant des dépenses d'investissement public la variable d'ajustement par défaut – au détriment de l'avenir du continent et des pays qui le composent.

En Europe, on peut dire qu'il n'y a pas eu de véritable création autonome de nouveaux pôles d'excellence industrielle au cours des dernières décennies. Ce qui existe en matière de politique industrielle existait déjà il y a plusieurs décennies. Il n'y a pas eu d'amélioration, il n'y a pas eu de création de nouveaux pôles d'excellence industrielle véritable en Europe depuis l'introduction de l'euro, par exemple. Au mieux, on a amélioré l'existant.

En conséquence, lorsque l'on compare aux États-Unis, mais surtout à la Chine

où la notion d'écosystème industriel est absolument au centre du modèle de développement industriel, l'Europe est vraiment à la ramasse. Le Chips Act européen a des montants qui n'ont absolument rien à voir avec le CHIPS Act américain. Cette faiblesse structurelle découle d'une absence de vision stratégique et d'une naïveté géopolitique persistante face aux réalités du vingt-et-unième siècle, restant prisonnière d'une vision ricardienne des avantages comparatifs et d'une espèce de naïveté du doux commerce de Montesquieu poussé à son extrême, au détriment de toute prise en compte des contraintes géopolitiques.

10b/ Quelles sont les limites réelles du Chips Act européen face au CHIPS Act américain ?

Le European Chips Act souffre de trois faiblesses structurelles qui compromettent son ambition affichée de porter l'Europe à 20% de la production mondiale d'ici 2030.

Premièrement, l'écart d'échelle avec les États-Unis est massif. Le chiffre annoncé de 43 milliards d'euros est trompeur : il agrège seulement 3,3 milliards de budget européen direct, environ 12 milliards de subventions nationales, et le reste en investissements privés associés. En proportion du PIB, un effort équivalent au CHIPS Act américain nécessiterait 48 milliards d'euros de fonds publics – soit plus du triple de ce qui a été effectivement mobilisé.

Deuxièmement, le ciblage technologique est déséquilibré. Les projets approuvés à ce jour (ESMC Dresden, STMicro-GlobalFoundries Crolles, Infineon Dresden) concernent quasi exclusivement des nœuds matures (12nm et au-dessus) et essentiellement destinés à l'automobile. C'est bien, mais cela laisse complètement de côté les nœuds plus avancés, particulièrement inférieurs 7nm qui alimentent l'IA et le calcul haute performance. Le retrait d'Intel de son projet 2nm à Magdeburg laisse l'Europe sans aucune initiative crédible sur ce segment. Le projet d'Intel était mal ficelé et paradoxalement trop ambitieux, mais son arrêt laisse un vide béant dans la stratégie européenne en matière de semi-conducteurs.

Troisièmement, la gouvernance reste fragmentée. Les 27 États membres poursuivent des priorités divergentes, sans mécanisme de coordination comparable au Department of Commerce américain. Les subventions nationales sont soumises aux règles d'aides d'État, créant des délais et des incertitudes juridiques dont on se serait bien passés.

En somme, le Chips Act européen mobilise des ressources insuffisantes, omettant des segments stratégiques, avec une coordination défailante – perpétuant plutôt qu'il ne résout le paradoxe de la chaîne d'approvisionnement européenne.

10c/ Faut-il viser l'autonomie complète ou une puissance sélective et stratégique ?

L'autonomie complète est hors de portée. Même Samsung a eu du mal à produire du 3 nanomètres à grande échelle de façon viable. Il faut être réaliste. On ne va pas internaliser l'intégralité de la chaîne de valeur. Déjà dans l'absolu, cela n'aurait pas forcément un grand sens, et en tout cas on

n'arrivera pas à le faire rapidement. Cependant, essayer d'avoir un minimum de présence dans les différentes étapes serait une forme de bon sens.

Pour des raisons stratégiques, TSMC évite de laisser partir en temps réel les technologies les plus avancées. Par exemple, ce qu'ils ont fait aux États-Unis, ils ne diffusent sur des sites de production extérieurs que la seconde technologie la plus avancée. Ils envisagent même de ne déléguer que la troisième technologie la plus avancée à partir de l'an prochain. On pourrait donc négocier avec eux, pour produire du 5 nanomètres, que l'on ne produit pas du tout actuellement, alors qu'on en aurait besoin pour l'inférence en matière d'IA, dont les besoins croissent de façon exponentielle.

La stratégie doit être une puissance sélective avec une autosuffisance à présence variable selon les créneaux. On a la chance d'avoir Mistral. Il serait important que, pour Mistral au moins, on puisse faire tourner l'inférence sur des composants dont une partie de la chaîne de valeur est produite en Europe et même potentiellement en France. Cela serait une amélioration significative. L'objectif n'est pas de tout faire, mais de ne pas être à zéro pour éviter la paralysie totale lors de perturbations géopolitiques ou sanitaires.

[Pourquoi ne pas remplacer les subventions publiques par des obligations convertibles ou des actions détenues par l'Etat ?](#)

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

[Thierry Leblond](#) est président de [PARSEC](#), solution logicielle de cyber-protection des data sensibles sur le Cloud, certifiée CSPN par l'Agence

nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et dédiée au partage Zero Trust (par chiffrement de bout-en-bout) des données sensibles sur les clouds publics, hybrides ou privés. Il est également ingénieur général de l'armement en deuxième section.

Cet entretien a été publié le vendredi 9 janvier 2026.

1/ Pensez-vous que le secret de la vie privée ou professionnelle ait encore un avenir dans un monde où tout est public ou finit publié ou percé à jour ?

Je le pense. D'abord parce quel que soit le niveau de la technologie, personne ne pourra jamais savoir ce que se disent deux personnes qui parlent ensemble loin de tout système numérique. Ensuite parce que c'est la question du glaive et du bouclier. Comme l'horizon de sécurité et de confidentialité se déplace sans cesse, le respect du secret reste une question de gestion des risques.

2/ À l'heure du grand marché de la data, la définition de la donnée dite sensible ne vous semble t-elle pas devenue très restrictive ?

A 65 ans, je fais partie de la dernière génération qui a grandi dans la Nature en grim pant dans les arbres, sans ordinateur ni smartphone. Ce qui me surprend, c'est à quel point ce qui semblait inacceptable dans les années 80 (l'époque selon moi la plus libre), est devenu la norme en 2025. A cette question, j'aurais tendance à répondre que la définition donnée par la CNIL est dépassée et que toutes nos données sont devenues sensibles dès lors que l'agrégation de données élémentaires par des outils d'intelligence artificielle créé un véritable filet dans lequel nous nous retrouverons inexorablement enfermés. La moindre métadonnée que nous produisons devrait être traitée comme une donnée sensible.

3/ On dit que tout ce qui est fait de main d'homme est semblablement défaisable : en va t-il ainsi du chiffrement ?

Le chiffrement retarde mais n'arrête pas. C'est là encore une question de gestion de risque. Je prends l'exemple du chiffrement de bout-en-bout parce que c'est l'une des fonctions de sécurité de notre produit PARSEC. L'enjeu n'est pas d'interdire l'accès aux données sur un terminal : la Loi le prévoit et la nécessité des écoutes ciblées sur requête judiciaire est une question de sécurité et de justice. Le but du chiffrement de bout-en-bout, c'est de respecter la sphère privée des citoyens ordinaires et bloquer le chalutage massif de leurs données hébergées sur des grandes plateformes numériques telles que le prévoient certaines loi extraterritoriales que je qualifierais de non-démocratiques (*). C'est encore plus vrai depuis l'avènement des techniques d'intelligence artificielles qui, au delà des simples données, siphonnent la Connaissance et le Savoir. (*) Pour ne citer que les loi US : – Executive Order 12333 (1981, modifié 2008) : encadre la collecte de masse par les agences de renseignement – PATRIOT Act (2001) : permet, sans autorisation judiciaire, au FBI d'obliger des entreprises à lui donner accès à leurs bases de données personnelles. – FISA section 702 (2008) : autorise la surveillance de données étrangères à des fins de sécurité nationale – CLOUD Act (2018) : permet à la justice US d'accéder aux données hébergées par des entreprises

américaines, où qu'elles se trouvent – Executive Order 14243 (2025) : facilite l'intraconnexion et l'interconnexion entre les bases de données administratives fédérales en interdisant les barrières sur les informations non classifiées

4/ Comment situez-vous la France sur ces technologies par rapport aux États-Unis ?

La France dispose de moyens et de compétences de très haut niveau. S'il Lui manque encore la vision, la volonté et le courage politiques pour mettre en oeuvre sa Souveraineté numérique, la prise de conscience est enfin arrivée et la mise en oeuvre est imminente, je le crois. L'avenir ne s'écrira plus dans les grandes plateformes numériques, mais dans les plateformes locales et distribuées ne serait-ce que pour des raisons de performance technique. Il faudra sortir un peu de l'idéologie du tout-Libre Marché (la liberté du renard dans le poulailler) en imposant des critères d'autonomie stratégique sur l'acquisition des matériels et des logiciels. Quand je lis dans une étude du CIGREF que les dépenses européennes annuelles en solutions numériques extra-européennes s'élèvent à 265 milliards d'euros par an (**), je me dis qu'une bonne partie de cette manne serai bien mieux utilisée pour financer des solutions européennes qui existent, qui ne demandent qu'à s'améliorer et qui nous rendraient autonomes. La Liberté a un prix. Pericles disait qu'« il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage. » (**)
<https://www.cigref.fr/la-dependance-technologique-aux-softwares-cloud-services-americains-une-estimation-des-consequences-economiques-en-europe>

5/ Comprenez-vous le complexe d'infériorité que nous nourrissons à leur endroit depuis l'après-guerre ?

Non, je ne le comprends pas. Mais au fil de ma vie professionnelle j'ai pu observer quelques comportements qui pourraient s'apparenter à de la lâcheté voire de la trahison. Sur le plan de nos principes fondamentaux, Je n'ai toujours pas compris pourquoi nous n'avons pas accordé à Edouard Snowden l'asile politique en 2013 quand il l'a demandé alors qu'il était devenu évident que nos institutions européennes et françaises, cela même à très haut niveau, étaient espionnées par nos alliés depuis plusieurs années.

6/ Vous avez connu l'épisode de l'open bar Microsoft au MINARM. Quels enseignements en tirez-vous quelques années après ? Voyez-vous des changements dans les choix effectués par l'Institution en matière de SI ?

Non seulement je l'ai connu, mais j'en ai été un acteur bien involontaire étant en charge de coordonner le groupe de travail qui a produit le rapport final. Ce rapport dans son intégralité et nombre de documents sont accessibles publiquement (***) :

Le comité directeur n'a pas suivi les préconisations du rapport final pour des raisons qui m'échappent encore, vraisemblablement politiques. A titre personnel et avec le recul du temps, je pense que cela a été une erreur car il était possible pour beaucoup moins cher de concevoir un système d'information intégralement construit sur des briques libres à l'instar de ce que réussissait au même moment, en 2007 et 2008, la Gendarmerie

nationale. L'armée italienne l'a d'ailleurs fait plus tard. L'argument de la compatibilité OTAN ne tenait pas. Le seul argument qui tenait était celui de l'interopérabilité. Et l'avantage, c'était qu'on aurait pu utiliser les ressources financières pour développer un écosystème numérique souverain, libre et de très haute qualité. Je citerais un exemple : la distribution française Linux Mandriva a dû déposer le bilan alors qu'elle était mature et qu'un faible financement aurait suffi pour doter la France d'une distribution souveraine.

Bien plus tard, en 2016, j'ai accepté de répondre à un journaliste de France 2 dans le cadre du magazine d'investigation Cash Investigation (**regarder à partir de 41'32 »**) : <https://www.youtube.com/watch?v=60hjyeb8q-A&t=2537s>

La conséquence pour moi, fut qu'en tant que général du Corps de l'Armement, j'ai été amené à répondre, devant mes pairs, de cet interview anodin pour démontrer qu'étant fonctionnaire, je n'avais enfreint ni l'obligation de discrétion, ni le devoir de réserve.

(***) Quelques documents de l'époque accessibles publiquement :

- **15 février 2008** : [Rapport final du groupe de travail chargé de réaliser une analyse de la valeur du projet de contrat cadre Microsoft \(avec les annexes contenant les noms des participants\)](#)
- **6 mai 2008** : Commission des marchés publics de l'État : <http://interopwikiproject.wdfiles.com/local-files/public-procurement-files/MoD%20Internal%20review%20document%20on%20the%20tender>
- **25 mai 2009** : [Acte Engagement Marche Subséquent Valant Commande-Initiale signée le 25 mai 2009](https://www.april.org/files/open-bar-microsoft-defense/Maintien-en-condition-operationnelle-des-systemes-informatique-exploitant-des-produits-de-la-societe-Microsoft-avec-option-d-achat.pdf) : <https://www.april.org/files/open-bar-microsoft-defense/Maintien-en-condition-operationnelle-des-systemes-informatique-exploitant-des-produits-de-la-societe-Microsoft-avec-option-d-achat.pdf>
- **25 janvier 2013** : [Fiche de présentation du projet de contrat cadre avec la société Microsoft \(renouvellement de 2013\)](https://www.april.org/files/open-bar-microsoft-defense/Projet-de-contrat-cadre-avec-la-societe-Microsoft.pdf) : <https://www.april.org/files/open-bar-microsoft-defense/Projet-de-contrat-cadre-avec-la-societe-Microsoft.pdf>

7/ L'ANSSI, c'est l'orthodoxie en matière de systèmes d'information. Mais pensez-vous que l'État pourrait ou devrait être plus moteur, notamment dans la promotion active des solutions fournies par les entreprises qui ont fait l'effort de se prêter au jeu long et coûteux de la qualification ?

Ce n'est pas une question de promotion, mais une question de stratégie d'acquisition publique. L'argent public des pays européens doit servir en priorité à financer les solutions proposées par les entreprises européennes

avec une préférence locale assumée. S'agissant des solutions de sécurité, il me semble parfaitement illogique que les arguments marketing l'emportent sur un travail de certification ou de qualification, processus ouvert à tous les éditeurs. La certification, de même que l'ouverture du code, devraient être imposées pour l'acquisition de solutions de sécurité.

8/ Que vous inspire à ce sujet le fait que des OIV ou OSE puissent recourir à des services américains préalablement placés, au moins dans les arguments marketing, dans une sorte de cage de Faraday qui préviendrait leurs utilisateurs toute indiscretion extra-territoriale ?

Pensez-vous que la Chine ou les USA ferait la même chose avec des solutions européennes ? Sauf abandon de souveraineté, l'autonomie stratégique impose de se doter des moyens adéquats. Certes, ils sont peut-être dans un premier temps moins efficaces, ne remplissant qu'une partie de la fonction, mais avec le temps, on progresse et cela finit par développer une filière et des emplois. C'est ce que les dirigeants français ont fait dans les années 60 et 70 quand ils ont décidé de lancer les filières aéronautique, spatiale, nucléaire militaire et nucléaire civil. Pourquoi le numérique ne pourrait-il en 2025 suivre la même trajectoire. La différence entre ces époques, c'est la volonté politique de nos gouvernants et peut-être sinon leur marge de manoeuvre géopolitique à niveau de courage donné.

9/ On vous donne 5 minutes pour prendre une mesure simple en faveur de l'écosystème technologique français sur laquelle rien ni personne ne pourra jamais revenir ? Que décidez-vous ?

Aujourd'hui, la France par son Plan d'Investissement d'Avenir et le Crédit d'impôt Recherche subventionne l'innovation ce qui est une bonne chose. Quand les innovations échouent, c'est la Nation qui en supporte le coût, mais quand les projets aboutissent à une réussite commerciale, les technologies passent souvent sous pavillon étranger. Il faudrait que la Nation tire davantage bénéfice de ces succès. C'est pourquoi je me demande si on ne pourrait pas remplacer les subventions publiques par des obligations convertibles ou des actions détenue par l'Etat. De cette façon, la vente à l'étranger d'un projet réussi profiterait d'autant plus à l'écosystème français que la valorisation du projet est élevée. Et puisque que c'est encore Noël, je prendrais aussi une mesure de préférence locale européenne pour les marchés publics et je conditionnerais sévèrement l'acquisition de toute technologie soumise au contrôle ou a une loi extraterritoriale d'un pays extra-européen.

10/ Avez-vous l'impression que l'accélération de l'innovation technologique ces 10 dernières années nous ait rendus humainement meilleurs d'une façon ou d'une autre, et si oui, comment ? La résilience vous paraît-elle probante au plan moral ?

Je citerais Rabelais, « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » . Cette citation, tirée de Pantagruel, son œuvre majeure, s'adresse à ceux qui ne connaissent ni la peur ni les limites humaines et j'ajouterai les limites de notre monde physique. La question essentielle est : « Quelle société voulons-nous ? » mais aurons-nous suffisamment d'esprits éclairés pour savoir répondre à cette question quand toutes les générations auront grandi devant

des écrans nourris à l'intelligence artificielle potentiellement biaisée ? L'accélération technologique nous conduit vraisemblablement plus vite aux limites physiques de notre monde. Et ensuite, et bien, c'est dans les pires crises que l'homme se révélera capable du meilleur. J'ai aussi retenu aussi une citation de Georges Groussard dans son « Service Secret 1940 – 1945 » : « Ne jamais faire confiance à un couard ». Être résilient implique au plan moral d'avoir du courage.

Souveraineté numérique européenne, la grande illusion !

Si les sociétés de l'UE plébiscitent globalement les solutions locales, en réalité, elles ne les utilisent pas et restent soumises aux GAFAM américains. Face à la mainmise et au lobbying forcené des Microsoft, Google et autres Meta, et surtout aux intérêts contradictoires des 27, l'émergence d'un champion européen du cloud fait figure de douce utopie pour ces deux experts.

« *Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais !* » Voilà un bon résumé des résultats du récent sondage Ipsos commandé par Yousign, l'éditeur français de logiciel spécialisé dans la signature électronique. L'étude a été menée auprès de 4 000 actifs dans quatre pays (Italie, France, Allemagne et Espagne) et dans plusieurs secteurs comme la banque, l'assurance, l'immobilier, la tech, l'éducation ou les ressources humaines. L'idée était de comprendre pourquoi les solutions technologiques européennes ne parviennent pas à s'imposer. Les résultats montrent ainsi que 78 % des décideurs interrogés reconnaissent l'importance d'avoir recours à des outils européens, mais ils ne sont que 32 % à en faire une priorité dans leurs décisions d'investissement.

Différences d'échelles

« *L'Europe souveraine n'existe pas*, assène Cédric Thévenet, vice-président exécutif et chef de la cybersécurité pour toute l'Amérique du Nord chez Capgemini, le groupe de services numériques, *chaque pays est d'accord pour faire un cloud souverain, mais chacun le sien. Il y a des différences d'échelle monstrueuses. Quand j'étais à la Société Générale, on a essayé de travailler avec des sociétés françaises comme OVHcloud. C'était du bricolage ! Ils font de la PME et du particulier mais ils n'ont pas le niveau pour gérer de grosses entreprises.* » Dit autrement, l'Europe veut reprendre le contrôle du cloud mais sans s'en donner les moyens.

Colonisation numérique

46 % des sondés reconnaissent en tout cas être préoccupés par la dépendance aux plateformes américaines, « *particulièrement en Espagne (51%) et en Italie (54%),* précise le rapport, *où la souveraineté numérique est perçue*

comme un levier stratégique ». « Nous sommes tous les victimes consentantes d'une colonisation numérique, affirme Christophe Alcantara, professeur en communication à l'Université Toulouse Capitole. Les modèles économiques des GAFAM reposent sur le fait de pomper et d'aspirer l'intégralité des datas correspondant à notre vie quotidienne. Sans cela, ils ne valent plus les centaines de milliards d'euros qu'ils pèsent en bourse. »

Position de soumission

Plus qu'un enjeu technologique, l'étude révèle surtout une bataille politique et civilisationnelle, exacerbée depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche. *« Après une plainte déposée par le New York Times en 2023, OpenAI a ainsi récemment reçu l'injonction de fournir à la justice américaine tous ses logs, relate M. Thévenet. Cela va à l'encontre de l'engagement passé avec ses clients mais, étant sous juridiction US, la société doit respecter cette décision. Toutes les transactions effectuées avec OpenAI, migrations SAP, administration de base clients, etc, deviennent ainsi directement accessibles aux autorités américaines. On est dans une position de soumission vis-à-vis des États-Unis et il n'y a pas de contrat qui tienne. »* Le Français installé à Chicago (Illinois) admet toutefois qu'Amazon ou Microsoft ne tireraient aucun avantage à s'aliéner le reste du monde et qu'ils se défendent généralement bec et ongles contre les administrations qui leur dictent une conduite contraire à leurs intérêts.

Optimisation sans bornes

Sans oublier que cet écosystème dominé par les Américains a aussi pour but une optimisation fiscale sans bornes en Europe, notamment en Irlande où la plupart des GAFAM ont installé leur tête de pont pour l'UE. *« Le lobbying américain est ultra-puissant, observe M. Thévenet. Ils sont partout, dans les instances parlementaires, dans les grands meetings, au Sénat, à l'Assemblée, à Bruxelles ou à Strasbourg et ils influent sur les décisions les concernant. Capgemini a des partenariats avec Microsoft ou Google, on fait du business avec eux, à travers eux, ils travaillent avec nous. Il y a une vraie interaction. »* Parmi les freins, réels ou supposés, à un recours à des solutions européennes, 28 % des dirigeants interrogés dans le sondage avancent le coût trop élevé de ces outils alors que 20 % mettent en doute leur fiabilité.

Véritable bataille

69 % des répondants jugent par ailleurs le critère éthique important dans le choix d'un prestataire, mais marginal face au coût et à la performance de la solution proposée. Signe tout de même d'un début de bascule, 28 % des répondants ne voient aucun obstacle majeur à l'adoption de solutions européennes. *« Face aux défis géopolitiques actuels, la souveraineté de l'Europe est devenue une nécessité, commente, peut-être un peu trop optimiste, Alban Sayag, PDG de Yousign. En tirant parti de la diversité et des atouts de chaque nation européenne, nous pouvons créer des champions technologiques capables de rivaliser avec les géants étrangers. »*

Une localisation stratégique

La localisation géographique des serveurs est aussi un élément clé. Elle est jugée importante pour 58 % des personnes interrogées (et même primordiale pour 23 % d'entre elles) mais 37 % ignorent l'emplacement où sont hébergées leurs données professionnelles ! Ce chiffre dégringole même à 31 % dans le secteur juridique, la finance et les ressources humaines. « *Ce qu'il faut retenir, c'est que c'est le droit du pays où vous avez installé vos serveurs qui s'applique*, précise M. Alcantara. *Si vous vous rapprochez par exemple du cercle polaire et hébergez vos données en Alaska, c'est la loi des États-Unis qui s'impose. Stocker ses datas dans l'Union européenne me paraît être la moindre des choses.* » « *A la fois, n'y a-t-il pas un danger à n'aller que sur une solution souveraine ?*, s'interroge de son côté M. Thévenet. *Cela fait sens pour des acteurs comme Thales, Safran ou Airbus, dans des secteurs sensibles comme le militaire ou la défense, mais les autres comme Capgemini ont besoin d'avoir des data centers locaux dans le monde entier, là où se fait le business.* »

De trop petits marchés nationaux

Il y a deux ans déjà, un rapport du Sénat appelait l'UE à un sursaut et à polariser son action autour de la reconquête de sa souveraineté numérique, en renforçant encore les synergies public-privé ou en ouvrant la commande publique aux acteurs européens du cloud. « *Nos marchés nationaux sont trop petits pour pouvoir proposer des solutions concurrentielles*, assure M. Alcantara. *Il faudrait s'entendre à 27, mais les enjeux et les intérêts des pays européens sont trop divergents. Les États-Unis d'Europe ne seront jamais les États-Unis d'Amérique !* » Et d'en appeler à une volonté politique forte comme celle, en son temps, de Margrethe Vestager. Alors commissaire en charge du numérique, elle avait réussi, au bout de quinze ans, à imposer le RGPD, le règlement européen sur la protection des données personnelles, la bête noire des GAFAM.

[Emmanuel LANGLOIS](#),

6 juin 2025, en partenariat avec [InCyber News](#), le média de la confiance numérique



Assistez à notre troisième colloque le 12 septembre 2025 à Saint-Malo !

« RAVIVER LE LIEN ARMÉE-NATION AUTOUR DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE »

Alors qu'il était Premier Consul, Napoléon Bonaparte déclara le 4 mai 1802 au Conseil d'état, « L'armée, c'est la nation ». Comment ce propos résonne-t-il à un moment de notre histoire où nous semblons comprendre à nouveau combien la nation constitue et représente un bien à défendre intelligemment ? Par ailleurs, si la technologie est le discours moral sur le recours aux outils et moyens, au service de qui ou de quoi devons-nous aujourd'hui les placer à cette fin, en de tels temps incertains ?

Voici l'esprit de notre troisième colloque national, qui aura lieu le vendredi 12 septembre au Palais du Grand Large de Saint-Malo.

Il n'a aucune prétention de couvrir de manière exhaustive la question cruciale que nous avons choisi de traiter.

En revanche, il nourrit l'ambition de porter sur cette dernière un certain regard.

□□[Programme détaillé et billetterie ici.](#)□□

<https://souveraine.tech/wp-content/uploads/2025/06/VIDE0-1.mp4>

“Il est essentiel que la souveraineté numérique redevienne un choix stratégique national.”

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation

entre le dire et l'agir de nos invités.

Vendredi 16 mai 2025

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui un entretien avec [Stéphane Labadie](#), qui est Président-directeur général de [Luminess](#).

1/ La capacité de Luminess à innover vous semble-t-elle d'une manière ou d'une autre à mettre en perspective avec son enracinement en Mayenne ?

Absolument. Notre enracinement en Mayenne n'est pas qu'un héritage historique : c'est un choix assumé, stratégique, qui participe directement à notre capacité d'innovation. Nous venons d'ailleurs récemment d'y renforcer notre présence avec l'ouverture d'un nouveau pôle dédié à l'ingénierie logicielle dans la technopole de Laval, à proximité des écoles et des infrastructures. Ce territoire riche en talents et en stabilité, favorise une approche de long terme et un engagement durable. Cela ne nous empêche pas, bien au contraire, d'être connectés aux dynamiques nationales et européennes via nos autres implantations, notamment à Paris. Mais c'est justement cette complémentarité entre ancrage local fort et rayonnement national qui nous permet de conjuguer agilité, fidélisation des équipes, et indépendance technologique. En Mayenne, nous avons bâti un environnement où l'innovation peut s'inscrire dans la durée, en cohérence avec nos valeurs de confiance, d'excellence et de souveraineté.

2/ Quelle est votre manière d'appréhender l'objectif de souveraineté technologique, devenu populaire à la faveur de récents événements géopolitiques ?

Chez Luminess, la souveraineté technologique n'est pas une posture opportuniste, encore moins une réaction à la mode. C'est un engagement ancien et structurant. Luminess traitant les données de près d'un quart des français, il ne peut pas en être autrement. Nous sommes éditeur de nos propres solutions, ce qui signifie que nous maîtrisons l'ensemble de notre chaîne logicielle, de bout en bout. Lorsque des solutions souveraines ou suffisamment sécurisées n'existent pas sur le marché, nous choisissons tout simplement de les développer nous-mêmes ou de participer à leurs développement. C'est ce que nous avons fait avec TrustMe, notre solution d'identité numérique et de wallet référencée sur FranceConnect. Nous sommes aussi propriétaires de nos propres data centers en France, à Laval et à Mayenne, ce qui garantit autonomie et sécurité pour nos clients, dans des secteurs (banque, assurance, public) particulièrement sensibles. Plus largement, nous défendons une autonomie numérique raisonnée, qui protège sans isoler, en conformité avec les normes européennes telles que eIDAS ou les recommandations de la CNIL. Face à l'émergence de plateformes globales souvent extra-européennes, nous assumons notre rôle de tiers de confiance technologique, en offrant des alternatives éthiques, fiables et compétitives.

3/ Vous pariez sur le succès d'une hybridation des ressources IA / humain. Pouvez-vous nous

expliquer pourquoi ?

Je crois que l'IA est un formidable levier de performance, capable de démultiplier la vitesse et la fiabilité des traitements. Mais elle ne saurait se substituer à l'humain. Dans notre approche, l'IA est au service de l'humain, et non l'inverse. Cette approche a toujours été au cœur de nos développements sur les trente dernières années. L'humain reste indispensable, notamment pour gérer les exceptions, apporter du discernement, et garantir la conformité des processus. C'est un choix profondément éthique, mais aussi pragmatique : cette hybridation IA-humain augmente la précision, renforce la fiabilité des décisions, et permet une meilleure anticipation des cas limites. Nos chaînes de processus sont donc construites comme des systèmes hybrides, où chaque ressource joue son rôle, au bénéfice de la transparence, de l'auditabilité et de la performance globale.

4/ Comment entendez-vous agir en garant des libertés individuelles en étant présent sur des technologies d'identité numérique, sujettes à caution, ou en tout cas, à précaution ?

L'identité numérique suscite parfois des craintes légitimes liées à la protection des libertés individuelles, comme le risque de surveillance ou l'exclusion numérique. Mais bien encadrée, elle offre surtout de réels bénéfices : elle renforce la sécurité des échanges, limite la fraude identitaire, simplifie les démarches en ligne et redonne à chacun le contrôle sur ses données personnelles. C'est un levier essentiel pour des services numériques plus fiables, accessibles et interopérables, à condition d'être conçue dans un cadre de confiance, respectueux des droits fondamentaux.

C'est pourquoi nous développons des solutions qui placent la technologie au service du citoyen, et non l'inverse, nos développements sont strictement conformes aux réglementations européennes, comme eIDAS V2.

FranceConnect a montré qu'un système d'identification centralisé pouvait améliorer l'accès aux services publics tout en restant protecteur. C'est exactement dans cette logique que s'inscrit notre solution TrustMe.

5/ Luminess a un passé d'éditeur. Quel parallèle établissez-vous entre l'écrit et la data, s'il en est un à évoquer ?

Notre héritage éditorial nous a appris à considérer la donnée comme une forme d'information, donc comme une responsabilité. Comme l'écrit, la donnée doit être structurée, vérifiée, contextualisée. La culture de précision documentaire que nous avons développée depuis des décennies irrigue aujourd'hui notre façon d'appréhender la data. Finalement, l'éditeur devient aujourd'hui l'architecte de parcours numériques : les supports changent, les technologies évoluent, mais le fond, c'est-à-dire l'attention portée à la rigueur, à la traçabilité, à la vérité, reste le même.

6/ Que dirait Henri Jouve s'il pouvait découvrir ce qu'est devenu Luminess en 2025 ?

Il serait, je pense, fier et sans doute ému. Fier de voir qu'une entreprise familiale enracinée en Mayenne est devenue un acteur international du numérique. Il reconnaîtrait dans notre développement les valeurs qui

l'animaient : l'audace, la responsabilité, la confiance et l'excellence. Il serait sans doute surpris par la place prise par l'intelligence artificielle et les données, mais il verrait aussi que l'humain est toujours au cœur de notre projet. En cela, il verrait une forme de continuité entre hier et aujourd'hui : une entreprise qui se transforme, mais qui ne trahit pas son ADN.

7/ Pourquoi avoir tenu à demeurer propriétaire de vos propres data centers ? Avez-vous par ailleurs des interactions avec l'excellent Groupe Numains, attaché comme vous à la Mayenne ?

Nous avons fait le choix de rester propriétaires de nos data centers pour une raison simple : garantir une maîtrise totale de la chaîne de valeur, en particulier dans des secteurs aussi sensibles que la santé, la justice ou l'assurance. Mais nous avons également développé une offre SecNumCloud avec notre partenaire Outscale. Cela nous permet d'adapter finement les niveaux de sécurité aux besoins de chaque client. C'est aussi une manière concrète de structurer un écosystème numérique souverain, depuis la Mayenne.

Quant au Groupe Numains qui est aussi un fer de lance de l'innovation en Mayenne, nous n'avons pas encore eu l'occasion de collaborer directement, mais cela pourrait tout à fait faire sens dans le futur.

8/ Vous employez une formule « une alternative française sécurisée, respectueuse des normes nationales et européennes » qui nous semble très sensible à l'idée subsidiarité. Est-ce juste une impression ?

Ce n'est pas une impression : c'est une conviction profonde. Chez Luminess, le respect des normes nationales et européennes n'est pas une option, c'est notre quotidien. Nous pensons que les solutions numériques doivent pouvoir s'adapter aux contextes locaux, tout en s'inscrivant dans un cadre commun. Cela permet d'éviter une uniformisation technologique qui serait contre-productive. Cette approche est particulièrement pertinente quand on gère, comme nous, des données sensibles : justificatifs d'identité, de revenus, données personnelles, voire de santé. Ces données ne sont pas traitées de la même manière partout dans le monde. L'Europe a fait le choix d'un cadre exigeant, protecteur pour le citoyen. Utiliser des briques technologiques non maîtrisées ou des solutions extra-européennes peut compromettre cette protection. C'est pourquoi nous investissons autant en R&D, pour développer des solutions souveraines, auditable et conformes aux plus hauts standards de confiance.

9. La grande raison invoquée, pour laquelle des tombereaux de nos données stratégiques ont hélas été confiées à des « hyperscalers » américains, serait précisément leur capacité à répondre de manière efficace à l'expression soudaine de besoins d'une autre échelle. Serait-ce donc que nos groupes français n'en sont pas capables ?

C'est un argument qu'on a beaucoup entendu, mais qui mérite d'être remis en perspective. Ce n'est pas tant une incapacité technique des acteurs français ni forcément un manque de volonté politique et de vision à long terme. Les "hyperscalers" américains ont bénéficié d'un alignement exceptionnel entre investissements massifs, soutien stratégique de leur État et une politique commerciale très agressive. Face à cela, les acteurs européens – et français en particulier – n'ont pas toujours eu les mêmes moyens, ni le même soutien.

Il est essentiel que la souveraineté numérique redevienne un choix stratégique national. C'est pour cela que nous travaillons avec l'un d'entre eux, sur le SecNumCloud de Dassault Systemes, Outscale Pour garantir la sécurité et la confidentialité des données, il est impératif que la France, et plus largement l'Europe, investissent dans des solutions locales capables de répondre aux enjeux numériques contemporains, tout en respectant les réglementations européennes. Ce n'est qu'en renforçant cette souveraineté que nous pourrons assurer une indépendance véritable face aux acteurs globaux.

“Quand j’entends parler de « souveraineté européenne », je me dis qu’il y a soit un malentendu sur ce que signifie la « souveraineté », soit sur ce qu’est «l’Europe».”

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n’engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d’influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l’objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l’adéquation entre le dire et l’agir de nos invités.

Mercredi 30 avril 2025

Nous sommes heureux de publier aujourd’hui un entretien avec [Maroun Eddé](#), qui est Normalien, philosophe et essayiste.

Il est l’auteur de [La Destruction de l’État](#) aux éditions Bouquins.

NB : Les propos qui suivent engagent uniquement l’auteur à titre personnel.

1/ Pouvez-vous procéder à une analyse clinique de l’état actuel de...l’État en France en 2025

?

« Clinique » est le mot. L'État fait face à une impuissance et un délitement croissants, de plus en plus visibles. De quoi parle-t-on ? L'État, c'est à la fois l'administration (l'ensemble des fonctionnaires, des forces de l'ordre, du personnel soignant), les services rendus au citoyen (les services publics) et un acteur militaro-industriel, qui a joué en France un rôle central dans notre puissance économique pendant plusieurs décennies. Sur tous ces pans, l'État a vu ses capacités d'action affaiblies, démantelées ou privatisées.

80.000 lits d'hôpital ont été supprimés en 20 ans, le tiers des maternités fermées, tandis que les temps d'attente aux urgences ne cessent d'augmenter, avec de plus en plus de drames du fait de cas qui ne peuvent être traités à temps ou avec suffisamment de moyens. Un système à deux vitesses se met en place, entre ceux qui doivent désormais attendre plus de six mois pour avoir des rendez-vous médicaux et ceux qui peuvent payer une alternative privée. En parallèle, l'hôpital est étouffé sur le poids d'une bureaucratie nouvelle, à tel point que pour l'AP-HP, 40 à 50% du personnel sont des administratifs.

Le problème est à tous les niveaux de l'État : on se retrouve, au sommet, avec des dirigeants sans politique sanitaire claire et qui perçoivent de moins en moins les effets de leurs propres réformes, se soignant ou soignant leurs proches dans des cliniques privées. Sur le terrain, des soignants contraints par le manque de ressources, de reconnaissance, par l'abandon progressif de la mission de service public et soumis de plus en plus à une politique du chiffre qui les détournent de leur mission réelle. Et entre les deux, l'inflation d'une administration intermédiaire et de consultants en tout genre qui complexifie encore le système et nourrit l'inflation normative.

Il en va de même pour l'école, pour les universités et la recherche, pour nos forces de l'ordre, pour le système postal, pour la justice : les Français paient des impôts toujours plus lourds pour des services dont la qualité se dégrade. Pour la justice, la durée moyenne d'instruction a augmenté de 19 mois en 2010 à 38 mois aujourd'hui, soit 3 ans. L'enseignement public affiche une pénurie de 3 000 enseignants à chaque rentrée, le salaire des professeurs en début de carrière a chuté de 2.2 fois à 1.2 fois le SMIC et on recrute désormais à 4,5/20 au Capes de mathématiques. Tout ce qui faisait le cœur des services publics à la française est en train d'être privatisé ou laissé à l'abandon, dans l'indifférence quasi générale des médias et des responsables politiques.

2/ Au-delà des services publics, l'État a historiquement joué un rôle structurel dans la puissance industrielle et économique française. Quelle analyse faites-vous sur ce plan ?

La France savait construire vingt centrales nucléaires en dix ans, nous peinons désormais à en terminer une en vingt ans. L'État qui a développé le Minitel et parmi les premiers câbles sous-marins pour les réseaux internet est aujourd'hui presque entièrement dépendant du secteur privé américains pour toutes les questions d'informatique, y compris critiques. C'est là une conséquence d'un désengagement volontaire, de la part d'un État qui a cessé d'investir, d'internaliser les compétences, qui a choisi d'externaliser. Le

manque de vision a eu des conséquences dramatiques. Plutôt que de créer un « corps des informaticiens d'État », on a cessé de recruter et le corps des ingénieurs des télécoms a été supprimé en 2009, accentuant la perte de compétences au moment même où s'accélérait la révolution internet..

À partir du tournant des années 1990, l'idéologie dominante a voulu passer d'un État opérateur à un « État stratège », d'un État qui sait faire lui-même à un État qui « fait faire », qui tout au plus supervise et privatise tout le reste. Or à force d'externaliser, il n'est même plus sûr que l'État sache « faire faire »... Prenez SIRHEN, ce logiciel commandé par l'Éducation nationale à Capgemini en 2010 : après 400 millions d'euros dépensés, le projet est arrêté en 2018, huit ans plus tard, sans qu'aucun logiciel fonctionnel n'ait vu le jour. Le rapport de la Cour des comptes est formel : personne au sein du ministère de l'Éducation n'avait même les compétences pour suivre ce que faisaient les consultants de Capgemini, payés à la journée, entraînant un dérapage financier incontrôlé et l'échec du projet. La même histoire s'est reproduite à l'armée, avec le logiciel Louvois, au ministère de l'Intérieur avec le logiciel Portalis. Cette perte de compétences et cette dépendance croissante à des consultants privés coûtent une fortune à l'État, en plus des graves sujets de souveraineté qu'elles posent.

Nous avons également un État avec une véritable stratégie industrielle, capable d'investissements massifs dans l'industrie avec une complémentarité complexe et subtile avec le secteur privé. Au tournant des années 1980, des grands groupes publics ou para-publics, comme Alcatel et Alstom (CGE), Thomson, Bull, Pechiney, Technip, Areva, Elf Aquitaine assuraient notre souveraineté dans des domaines stratégiques, comme les télécommunications, l'énergie ou la défense. Toutes ou presque ont disparu. Menées à la faillite par endettement excessif ou simplement privatisés et repris par des investisseurs étrangers. Embrayant avec l'idée d'une certaine élite parisienne de faire de la France un « pays sans usines » (Serge Tchuruk), un « pays de sièges sociaux » (Alain Madelin), l'État a abandonné son rôle et sa stratégie industrielle. Je retrace dans mon livre comment les grands corps d'État, ou plutôt une frange d'entre eux, ont délaissé leur mission initiale de défense de l'intérêt général au profit de logiques financières globalisées, emportant avec eux les entreprises dont ils avaient la charge.

Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi le mouvement se poursuit aujourd'hui alors que les cris d'alerte se multiplient ? Quels dogmes, quels intérêts empêchent aujourd'hui de reconstruire ? C'est sur l'ensemble de ces questions que portent mes travaux de recherche.

3/ La France est pourtant championne du monde en matière de prélèvements obligatoires : Quels enseignements en tirez-vous ?

C'est le grand paradoxe français : un des États les plus chers du monde, 46,1 % du PIB en prélèvements obligatoires, pour des services publics qui se dégradent sous nos yeux. Où va donc l'argent ?

Il y a les causes, réelles, dont on parle beaucoup : l'explosion des coûts de fonctionnement du « mille-feuille administratif », la suradministration, le

poids toujours plus lourd des prestations sociales et des retraites. Dans le cas de l'État, c'est plus complexe que ce que l'on peut parfois entendre : si le nombre de fonctionnaires dans l'État central a stagné voire diminué, l'État décentralisé lui, n'a cessé d'augmenter. En plus de cela, l'État finance de plus en plus de structures de pilotage, d'échelons intermédiaires, d'agences et de cabinets de conseil, au détriment des missions de terrain. La machine s'est alourdie, détournant des moyens du terrain et des services réels. Or quand on fait des coupes budgétaires, c'est souvent encore et toujours au niveau des moyens alloués aux services de terrain...

Les subventions aux entreprises et externalisations massives coûtent aussi une fortune. Rien que les subventions pour les énergies renouvelables, c'est environ 7 milliards par an d'argent public, qui sortent du pays puisqu'on importe 90% des panneaux photovoltaïques de Chine et que les éoliennes appartiennent à des groupes allemands, espagnols ou des investisseurs américains. Quant aux externalisations, on a beaucoup parlé des cabinets de conseil privés mais ce n'est que la partie immergée de l'iceberg : en tout, l'État externalise désormais pour près de 160 milliards par an, parfois pour de bonnes raisons, parfois simplement pour compenser sa propre impuissance et désorganisation.

Plus grave encore, **une part croissante des impôts que paie le contribuable vont désormais dans le service de la dette lui-même.** Il faut désormais s'endetter pour payer les 50 milliards d'euros d'intérêts par an sur la dette existante, à des taux toujours plus élevés ce qui aggrave encore le service de la dette. C'est désormais le deuxième budget de l'État, derrière l'Éducation nationale, deux fois le budget du ministère de l'Intérieur, cinq fois celui de la Justice. C'est surtout 30% de l'ensemble du déficit public annuel (170 milliards). Le circuit est percé : on ne paye même plus pour agir : on s'endette pour payer les intérêts de nos dettes passées. La France, littéralement, emprunte pour payer ses créanciers. Cette rente publique, garantie, explose avec la remontée des taux. En 2018 : 32 milliards. Aujourd'hui, 50 milliards. Deux fois le budget du ministère de l'Intérieur et cinq fois le budget du ministère de la Justice. En 2027 : 72 milliards.

Enfin et surtout, c'est le modèle en lui-même qui est grippé. Si le taux d'imposition est toujours plus élevé, c'est surtout pour compenser la réduction croissante des autres recettes de l'État. Le modèle français n'est pas mauvais en soi : il est même louable de vouloir avoir des services publics exigeants et de bonne qualité pour les citoyens. Le problème, c'est qu'il a été mis en place à une époque où la France était encore créatrice de valeur, productrice, avec des industries sur son sol et un État riche en entreprises et en actifs. Aujourd'hui la France s'est désindustrialisée, consommant plus qu'elle ne produit, vivant au-dessus de ces moyens et compensant cela par l'endettement. À chaque entreprise qui délocalise, à chaque siège qui s'installe dans un paradis fiscal, les recettes diminuent moins d'impôts sur les sociétés, moins d'impôts sur le revenu pour les employés – et les dépenses de chômage augmentent. **Les entreprises et actifs restants doivent donc payer plus pour un État social qui se transforme peu à peu en moyen pour maintenir la consommation et un niveau de vie similaire alors même que les fondamentaux de l'économie sont en pleine dégradation.**

Sans compter le bilan désastreux des privatisations des entreprises et infrastructures publiques sur les recettes de l'État, générant sur la durée un manque à gagner significatif pour l'État. TotalEnergies a été privatisé à une valorisation de 50 milliards de francs alors que le bénéfice actuel est de 20 milliards d'euros par an. Les autoroutes ont été offertes aux concessionnaires privés pour 14 milliards d'euros alors qu'elles rapportent 4 milliards d'euros par an et auront généré près de 38 milliards de surcroît sur la période de la concession.

La France est, structurellement, à la croisée des chemins. Nos dépenses publiques – modèle social mais aussi dépenses de fonctionnement, aides aux entreprises, subventions en tout genre – sont devenues trop élevées par rapport à ce que nous produisons. Il s'agit soit, en urgence, de réduire les dépenses, soit de relancer la production réelle, mais il est clair que la pente actuelle n'est pas tenable.

5/ À vos yeux, quel lien la nation française entretient-elle avec la souveraineté ?

Un lien très fort, et même originel. Sans avoir besoin de revenir aux réflexions de Jean Bodin ou Thomas Hobbes, on peut se donner une définition fonctionnelle assez simple de la souveraineté : un pays est souverain lorsqu'il peut prendre lui-même les décisions qui le concernent et a les capacités de les appliquer. Il n'est plus souverain dès lors que ces décisions sont prises ou peuvent être bloquées par des puissances privées ou étrangères, extérieures à lui.

Rares sont les États dans le monde à pouvoir se dire réellement souverains : la majorité sont si dépendants de différentes puissances étatiques ou privées pour leur sécurité, leurs finances publiques, leurs importations, leur dette, que les dirigeants à leur sommet sont contraints ou même directement choisis par ces puissances. Les quelques pays capables de décider eux-mêmes de leur propre ligne politique nationale et d'avoir des dirigeants suffisamment libres pour pouvoir agir dans ce sens sont ce que l'on appelle des « puissances ». La France était de ceux-là.

De l'essor des États modernes (XVe-XVIe siècle) à 1940, la souveraineté française était pour ainsi dire « naturelle », car la France était l'une des premières puissances mondiales – peut-être la première puissance militaire du monde pendant près de deux siècles -, puis une puissance impériale, la mettant mécaniquement au sommet de l'ordre international. Largement menacée en 1940, la souveraineté du pays a été reconquise de haute lutte – et non sans brillants subterfuges – par le général De Gaulle, entre autres. En 1945 a été restaurée notre souveraineté territoriale bien sûr, économique (notamment contre le plan américain de l'AMGOT), agricole (notamment avec la modernisation agricole et la PAC), industrielle, énergétique, avec le nucléaire civil et l'hydroélectricité, et militaire, avec la bombe. Les années 1950-1970 ont été celles d'une reconstruction, puis d'une consolidation de cette souveraineté.

Puis, depuis les années 1980, c'est l'inverse qui a été fait, sous le triple effet du court-termisme, d'une naïveté croissante et de renoncements clairs. Trente ans plus tard, on se retrouve avec des pénuries de Doliprane pendant

le Covid-19, parce que toute la production a été externalisée en Inde, tandis que les principaux actionnaires du CAC 40 et de nos infrastructures sont désormais des fonds institutionnels internationaux et **la majorité de notre dette est détenue par des créanciers étrangers.**

5/ Que vous inspire conséquemment le syntagme à la mode « souveraineté européenne » ?

Quand j'entends parler de « souveraineté européenne », je me dis qu'il y a soit un malentendu sur ce que signifie la « souveraineté », soit sur ce qu'est « l'Europe ».

L'Union européenne, dans sa forme actuelle, entre de plus en plus en contradiction avec les impératifs de souveraineté des États membres. Prenons l'exemple simple du rapprochement entre Siemens et Alstom (transports) en 2019, qui aurait dû créer le leader européen de rang mondial du transport ferroviaire pour pouvoir exporter massivement face à l'essor de CRRC, le puissant constructeur chinois. La fusion a failli se faire, mais ce rapprochement essentiel pour la souveraineté économique des pays européens a été stoppé par...la Commission européenne, qui a refusé qu'il se fasse. Officiellement au nom du droit de la concurrence, pour empêcher la création d'un « monopole » sur un marché qui est pourtant mondial. Tout comme EDF a été lesté de normes, contraintes, régulations et subventions obligatoires à ses « concurrents » qui vendent une partie de l'électricité qu'EDF produit toujours au nom du « droit de la concurrence », outil utile pour démanteler le pouvoir des États dans leurs domaines réservés. Ou l'Union européenne contre la souveraineté de l'Europe.

Initialement, l'Union (la CEE) aurait pu et même dû être un instrument de souveraineté européenne. Puis l'Union a glissé progressivement – volontairement ou involontairement – à partir de 1992 et surtout de 2000. Aujourd'hui, faisant face à une dérive bureaucratique, à une très forte influence dans les processus décisionnels par des lobbies privés ou des États extra-européens, obnubilée par des sujets de réglementations, Bruxelles rencontre des difficultés croissantes à aligner ses décisions sur les intérêts économiques concrets des États membres.

Il n'y a de souveraineté que pour une nation. Cela étant dit, les partenariats sont essentiels dans un monde globalisé. Bien qu'illusoire s'il renvoie à l'Union et la Commission européennes dans leur forme actuelle, le syntagme de « souveraineté européenne » contient tout de même une part de vérité. Un pays comme la France aura des difficultés à être souverain seul, vu les ressources financières, humaines, minières, stratégiques qu'exigent les luttes économiques de notre temps. Plusieurs pays européens, pour leur propre souveraineté, peuvent avoir intérêt à coopérer, comme la France et l'Allemagne l'ont fait pour Airbus ou avec le Royaume-Uni pour le Concorde. Mais il ne faut pas perdre de vue le fait qu'il s'agira à chaque fois d'alignements d'intérêts, potentiellement sur de nombreux sujets, mais pas d'une fusion en une entité commune, où disparaîtra la souveraineté de celui qui aura eu la naïveté d'y croire.

6/ L'économisme vous apparaît-il comme une insidieuse privatisation de la pensée politique ?

L'économie mainstream, sous l'impulsion de ce que vous nommez « l'économisme », est passée d'une science, qui cherche à expliquer et décrire le réel, en particulier les phénomènes économiques et sociaux, à un ensemble de dogmes visant à justifier l'ordre établi, même lorsqu'il est défaillant. Je cite dans mon livre de nombreux exemples, du prétendu « marché de l'électricité européen » qui a surtout servi à affaiblir et lester le champion national EDF, à de multiples privatisations et conflits d'intérêts, où les théories économiques ont été utilisées, instrumentalisées pour justifier l'accaparement des richesses collectives. La novlangue, les termes techniques sont souvent utilisés pour clore le débat : on explique volontairement de façon complexe, prétendument technique, pour étouffer la possibilité d'une contestation et même d'une prise de conscience de ce qui se passe réellement.

À l'école, dans les universités, il est de plus en plus courant que l'économie soit réduite à un « économisme », à l'application mathématique de préceptes qui ne sont jamais réellement interrogés. On y admet que, malgré quelques limites ou « défaillances » ponctuelles, le marché est le mode de régulation optimal, que la concurrence pure et parfaite doit être atteinte, que le libre-échange, suivant les préceptes de Ricardo (brillant ministre des Finances britannique qui instrumentalisait lui-même à souhait l'économie pour les intérêts de l'Empire britannique), est mutuellement bénéfique pour tous les pays qui s'y engagent. Le protectionnisme est vilipendé, le profit doit être maximisé, l'Union Européenne est jugée imparfaite car pas encore suffisamment intégrée, pas encore suffisamment fédérale. Les questions politiques, les conséquences sociales, les choix de société sous-jacents sont occultés. Sous l'influence de certaines universités américaines, qui ont grandement joué pour marginaliser tous les courants économiques « hétérodoxes », critiques ou historiques et transformer la politique en technique, l'économie s'est progressivement réduite à un instrument de justification du nouvel ordre financier mondial. Tout est fait pour anesthésier la pensée politique. L'économie est devenue l'instrument de justification TINA dont parlait Margareth Thatcher : « there is no alternative ».

Il reste cependant de nombreuses écoles de pensée alternatives en économie, comme l'économie institutionnaliste, l'économie industrielle, l'école de la régulation ou d'autres courants hétérodoxes, qui offrent des lectures très riches bien que moins médiatisées. La France a une tradition de réflexion critique, historique, économique, qui pourrait permettre de ne pas se jeter aussi naïvement dans de tels discours qui nous affaiblissent collectivement et rebâtir les bases théoriques d'une véritable puissance économique au XXI^e siècle.

7/ Qu'évoque à vos yeux la mission d'optimisation budgétaire confiée par Donald Trump à Elon Musk et plus largement le récent activisme politique américain ?

Il est évident que les États occidentaux, particulièrement en Europe mais aussi aux États-Unis dans une moindre mesure, deviennent trop lourds, impuissants, inefficaces. Sur le fond, les réformes sont absolument

nécessaires. Mais la « méthode Musk » est surtout un coup de projecteur politique, sans beaucoup d'effets réels. Mandaté pour trouver 2 000 Md \$ d'économies dans l'État fédéral (soit 31 % du budget total), Elon Musk ne devait toucher ni à l'armée, ni aux subventions aux entreprises ou aux contrats publics (les siennes ayant bénéficié en tout de 38 milliards de dollars), ni aux retraites, ni à Medicare. Après quelques économies de façade (<0.5% du budget) et quelques coups d'éclat, menés par des jeunes entre 20 et 25 ans ignorants du fonctionnement de l'État, M. Musk devrait bientôt poser sa démission. Ironiquement, une telle méthode « à la hache » est non seulement inefficace, mais elle génère des coûts cachés du fait de la désorganisation qu'elle implique et de besoins parfois importants qui ne sont plus remplis. Ce n'est pas en amputant un malade qu'on lui permet de marcher.

Les médias en ont assez peu parlé, mais nous l'avons déjà appris à nos dépens en France, en adoptant une méthode proche de celle de Musk. C'était sous la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), menée par Nicolas Sarkozy à partir de 2007. La promesse était de supprimer 200 000 postes de fonctionnaires, en utilisant les mêmes méthodes musclées et en faisant intervenir essentiellement de jeunes consultants de McKinsey, du BCG ou de Roland Berger pour « couper » dans les dépenses de l'État. Sans toucher réellement, comme pour Musk, ni aux collectivités locales ni aux dépenses sociales. Le bilan final est aussi clair que catastrophique : on n'a pas coupé là où c'était nécessaire, mais là où c'était le plus facile. La hache a raté l'administration intermédiaire ; elle a touché ingénieurs, diplomates, enseignants et... créé de nouveaux échelons bureaucratiques (ARS dans la Santé, COMUE dans le monde universitaire). C'est le paradoxe de la bureaucratisation néolibérale : en voulant multiplier les reportings et les contrôles en tout genre, on ne fait que gonfler l'administration intermédiaire improductive sans s'attaquer aux causes profondes du problème. En tout, depuis qu'on parle de supprimer des postes de fonctionnaires en France, leur nombre est passé de 4.6 millions à 5.7 millions en France..

8/ Après avoir été longtemps assimilé au « repli sur soi », le retour en grâce du protectionnisme vous paraît-il ou non raisonnable ?

Le retour en grâce du protectionnisme est plus que raisonnable, il est même tout à fait justifié. Comme la « souveraineté », c'est l'un de ces termes qui avait été presque banni par la doxa économique orthodoxe, assimilé au repli sur soi et à l'anti-mondialisation. Le paradoxe, évidemment, c'est que les États-Unis, parmi les premiers promoteurs de ces discours, se sont toujours bien gardés de l'appliquer à eux-mêmes. Sous l'influence néolibérale venue notamment d'outre-Atlantique, l'Europe a ainsi appliqué avec un zèle presque naïf des dogmes que leurs propres inventeurs n'ont jamais pleinement respectés, devenant la zone au monde la plus ouverte au libre-échange.

En 2022, les États-Unis ont lancé l'Inflation Reduction Act, un plan de 500 milliards pour favoriser et subventionner la production de véhicules et de batteries électriques sur sol américain. Désarroi du côté européen, Bruxelles crie au non-respect des règles de l'OMC, l'émissaire de Joe Biden répond que nous n'avons qu'à les imiter. Problème : depuis 1995, les pays de l'Union se sont enchaînés en s'interdisant les aides aux entreprises, par choix idéologique et pour s'aligner sur les règles de l'OMC...promues par les États-

Unis eux-mêmes. Nous avons joué le jeu des États-Unis plus encore qu'ils n'espéraient.

Que la France revienne à un protectionnisme stratégique, sélectif, ciblé est un réveil nécessaire après un long sommeil dogmatique. Il est cependant important qu'il soit stratégique et sélectif : le protectionnisme tout azimuts comporte évidemment ses problèmes et ses dangers. Il est crucial que la stratégie française soit bien calibrée pour défendre nos industries nationales stratégiques sans fragiliser nos filières exportatrices. C'est un sujet très riche, mais si l'on veut synthétiser, il faut globalement une demande publique garantie (Airbus, Ariane, TGV, nucléaire) – le marché intérieur servant de rampe de lancement, une protection juridique ou financière ciblée plutôt que tarifs douaniers bruts (quotas culturels, prêts remboursables conditionnels, etc) et une exigence de montée de gamme rapide et d'exportation à l'international pour que le protectionnisme ne se mue pas en rente injustifiée.

9/ Comprenez-vous la vision stratégique de la France en matière technologique ?

Elle semble floue et assez peu définie, avec beaucoup de communication et peu d'action. Au lendemain du fameux « sommet pour l'IA », il a été annoncé que 109 milliards d'euros seront investis en France dans des datacenters pour entraîner des modèles d'intelligence artificielle... par des acteurs étrangers pour leurs propres intérêts. **Pour profiter de l'électricité nucléaire française pour entraîner leurs modèles, des entreprises américaines et les Émirats Arabes Unis vont être subventionnés par l'État français, augmentant au passage la facture d'électricité pour les ménages français sans aucun autre impact positif ou presque sur le pays – un datacenter créant très peu d'emplois. Cela traduit une bien curieuse définition de la « souveraineté ».**

L'absence de stratégie – et même de compréhension – des enjeux technologiques se traduit à tous les niveaux. J'ai beaucoup travaillé sur les enjeux de numérique éducatif, ou comment enseigner ou adapter les enseignements à l'âge numérique. Il y avait notamment le projet de moderniser l'enseignement de la technologie au collège, pour apprendre davantage des bases de la programmation. Vous avez beau faire le tour des ministères, vous ne trouverez aucun interlocuteur valable. Le cabinet du ministre, qui n'en a aucune idée, vous envoie vers le ministère du Numérique, qui vous renvoie à son tour à la Direction du Numérique Éducatif, qui finance essentiellement des EdTech (startups dans l'éducation) dont la majorité s'avèrent être des bulles spéculatives. La vision et la stratégie manquent, le problème n'est même pas vraiment posé, sauf par des enseignants et chercheurs qui alertent dans le désert. En tout, l'État a dépensé ces dernières années 2,5 milliards d'euros dans le « numérique éducatif ». Le contenu de ces dépenses ? Essentiellement des tablettes pour les élèves, financées par les régions, sans réflexion préalable sur les usages. Or on ne peut par exemple pas apprendre à programmer sur une tablette, seulement sur un ordinateur. Personne n'avait pensé à ce détail, ni même pensé à consulter quelqu'un sur le sujet. Résultat, des centaines de millions d'euros perdus, et toujours pas d'enseignement des enjeux et techniques du numérique là où la Chine inclut désormais dans le programme du lycée des cours obligatoires sur les usages et enjeux de l'IA.

L'absence de stratégie publique sur les enjeux technologiques est d'autant plus paradoxale que la France a pourtant été parmi les précurseurs de l'âge internet, avec le Minitel, des champions comme Bull, Thomson, Alcatel, des avancées en robotique et en intelligence artificielle. Dans les années 1970, la France jouait dans la même ligue que les États-Unis en informatique lourde et dans les télécoms, et a même pu vendre des ordinateurs Iris-80 à la Nasa et à l'URSS tandis qu'Alcatel installait 50% des câbles sous-marins. Puis on a abandonné la partie. Les ingénieurs des Télécoms ont vu leur corps supprimé, le ministère de l'Équipement a été démantelé, nos fleurons industriels privatisés et vendus à la découpe, l'État a délaissé les investissements stratégiques et l'innovation. C'est tout ce mouvement que je retrace dans mon livre. La perte de compétences et la dépense sont désormais telles que l'armée française est sur Office 365 (Microsoft) et les données de certains services de renseignement français étaient jusqu'à récemment traitées par Palantir, l'entreprise de Peter Thiel sous-traitant de la NSA et de la CIA.

En matière d'informatique et de technologie, à écouter certains discours, la France semble être en voie de renoncer à la volonté de produire. On serait devenu un pays de purs utilisateurs du numérique, et le mieux que l'on saurait faire, c'est demander plus de régulations, comme un syndicat de consommateurs mécontents. C'est pourtant dommage quand on voit le potentiel scientifique, technologique, industriel que la France a encore, l'ensemble des entrepreneurs et ingénieurs que sait encore former notre pays mais qu'il peine désormais à soutenir, à attirer ou à retenir.

10/ Que dire par exemple du fait que le Prince ait cru bon de confier à Microsoft, et donc placé sous juridiction américaine, nos précieuses données de santé ?

Il existe des solutions françaises, sérieuses et sécurisées, qui peuvent permettre de stocker les données de santé – comme OVH et Scaleway. C'était clairement un choix de facilité, qui a un coût clair. Il expose nos données de santé à la législation extraterritoriale américaine, notamment au Cloud Act, qui permet aux autorités américaines de réclamer à tout moment l'accès aux données de santé de millions de Français, même sur des serveurs localisés en Europe. Microsoft a beau certifier qu'officiellement ce n'est pas possible, cela n'est jamais garanti dans les faits.

C'est aussi un choix de fatalisme, avec ce préjugé sous-jacent que « nous ne savons pas faire en France en matière de numérique ». Que le retard de l'Europe dans le cloud serait tel qu'il faudrait accepter la situation, se résigner. Il est vrai qu'aujourd'hui Azure (Microsoft) ou AWS (Amazon) témoignent d'un niveau et d'une excellence opérationnelle qu'OVH, pourtant très bon, peine à atteindre faute de capitaux et de moyens industriels équivalents. Mais ce n'est là en rien une fatalité.

En 1950, la France était en retard sur le nucléaire par rapport aux États-Unis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dix ans plus tard, nous avions la bombe, trente ans plus tard, le premier parc nucléaire mondial. En 1965, la France était en retard par rapport au Japon sur les trains à grande vitesse, dix ans plus tard, on pulvérisait le record japonais avec le TGV. En 1970, l'Europe était en retard sur les États-Unis sur l'aviation, aujourd'hui

Airbus dépasse Boeing. Ces défis étaient techniquement aussi difficiles, voire plus, que ceux d'améliorer nos datacenters existants pour qu'ils rivalisent frontalement avec les géants américains. D'autant plus que ce sont en grande partie des chercheurs et ingénieurs français et européens qui vont faire fonctionner ces entreprises américaines. Il n'y a pas de fatalité, c'est essentiellement une question de volonté politique.

L'UE a institutionnalisé son impuissance.

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Vendredi 21 février 2025

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui un entretien avec Fabrice Epelboin, qui est entrepreneur et enseignant.

1/ Après avoir placé le mot en quarantaine, tout le monde ne parle plus aujourd'hui que de souveraineté, comment expliquez-vous ce phénomène ?

En un mot : Trump. Ceux qui hier tenaient le haut du pavé en prônant une corégulation des "Big Tech" ont abandonné tout espoir, et se rabattent sur la seule alternative viable, en s'improvisant fort maladroitement en défenseurs de la souveraineté numérique. C'est assez cocasse de voir que ceux qui hier fermaient les yeux sur l'affaire du Health Data Hub découvrent la lune avec effarement. J'attends avec impatience le moment où ils vont s'apercevoir de ce qui se cache derrière le cloud de confiance. J'ai bien plus d'espoir du côté des entreprises, qui sont désormais dans l'impérieuse nécessité d'y voir clair en matière de souveraineté numérique, ce qui va pousser les Comex à

écouter autre chose que McKinsey.

2/ En matière technologique plus qu'ailleurs, on peut avoir l'impression que le débat se résume à un champ de bataille entre les gentils et les méchants. Pourquoi une telle panne de courant au pays des « Lumières » ?

Je suis né peu après mai 68 dans un milieu universitaire très politisé et très à gauche, et j'ai commencé très tôt à m'engager politiquement, mais je ne l'ai fait sous un angle "technologique" que tard, à l'occasion de loi comme la LCEN ou Hadopi, puis en dénonçant régulièrement les technologies de surveillance de masse et de contrôle social, les fameuses manipulations de l'opinion publique sur les réseaux sociaux, sur lesquelles je me penche depuis bientôt quinze ans.

Aujourd'hui le débat a évolué, je n'ai plus vraiment l'impression d'un camp du bien contre un camp du mal, je distingue plutôt trois camps : les idéalistes qui n'ont pas renoncé à perpétuer des valeurs humaniste dans le XXIe siècle et qui se sont attelés, avec plus ou moins de succès, à leur "transformation numérique", les platistes, qui ne comprennent rien aux technologies, qui souvent ont une finalité similaire mais procèdent à une transposition numérique ridicule et souvent absurde de ces mêmes valeurs humanistes, et les opportunistes, qui ne sont guidés que par leurs intérêts. C'est dans le dernier groupe qu'on serait tenté de voir "les méchants", mais honnêtement, ils sont souvent bien plus cupides que méchants. Les frontières entre ces camps sont poreuses, et il règne en France une grande confusion quant aux technologies et leur impact sur le monde.

De l'autre côté de l'Atlantique on voit arriver avec fracas une droite-techno dont Musk est le fer de lance, qu'on aime à classer dans le groupe des fachos alors qu'ils sont porteurs de valeurs fort différentes (et tout aussi flippantes). Là où les fascistes prônent un Etat fort et dirigiste, ces techno-libertariens veulent un Etat réduit à sa portion congrue, et là où les fascistes affirment la suprématie de la race blanche ou de l'une de ses sous-parties, cette droite-techno américaine nous mène vers le transhumanisme, où la technologie créera de toutes pièces une race supérieure, inclusive, certes, il y en aura de toutes les couleurs, mais je ne suis pas sûr qu'on puisse y voir un progrès.

3/ Vous n'avez pas quitté X. N'avez-vous pas honte ? :)

Pas le moins du monde. Mais je comprends tout à fait qu'au vu de la brutalité croissante du monde, les plus fragiles se réfugient dans un safe space, il n'y a rien de mal à cela. Il aurait été plus sincère ceci dit de poser le débat sur la liberté d'expression de façon claire, plutôt que de battre en retraite face à la fin d'un régime de censure.

4/ Vous échappez depuis quelques temps à toute classification et êtes parvenu à vous faire apprécier de personnes de chapelles très différentes. Est-ce si difficile que ça, la liberté d'esprit, pour que vous ayez si peu d'homologues ?

J'ai peur qu'avec l'âge arrive l'inévitable moment où l'on découvre son côté conservateur, d'où un succès tardif auprès de publics qui n'auraient

auparavant pas prêté attention aux élucubrations de quelqu'un très marqué à gauche. La lutte contre la surveillance de masse, la censure et d'une façon plus large le contrôle social à travers les technologies a toujours été mon truc, c'est pour ces raisons que je me suis porté au secours de me petits camarade de l'autre côté de la Méditerranée lors du Printemps arabe, et encore aujourd'hui, je reste persuadé qu'un régime politique qui censure la parole de ses citoyens de façon insidieuse et sans rendre de compte à qui que ce soit n'est pas digne d'être qualifié de démocratie, ce qui, apparemment, est de nos jours une opinion de droite.

5/ On entend beaucoup (trop) parler de techno-politique, qui, soit dit en passant, a vu le jour avec la découverte du silex. Que pensez-vous de l'impact des avancées technologiques en matière de tech-noétique, c'est à dire sur notre perception du réel ? L'industrie de la simulation va t-elle nous « confondre » ?

Les fondements de la transcription du réel sont en train de s'effondrer, nous sommes à un point de rupture.

L'image ne fait plus foi.

L'image, fixe ou animée, qui depuis les frères Lumière témoigne de la réalité d'un fait à travers un dispositif technique, est remise en question à travers l'IA générative. Certes Photoshop avait déjà entamé la crédibilité qu'on accordait à l'image, mais avec les deepfakes, on arrive à un changement radical.

Ajoutez à cela un effondrement sans précédent de la crédibilité des médias mainstream, accéléré par la crise Covid, et l'arrivée au pouvoir de Trump et de Musk, dont les premiers pas ont consisté à démanteler l'appareil de soft power américain, révélant de multiples ingérences à travers le monde et déversant une tonne d'informations gênantes que les médias sont bien en peine d'expliquer et on du mal à cacher...

Tout cela nous mène à un véritable chaos, qui est sans doute le prix à payer pour se débarrasser de cet ancien monde qui a mené le pays à la ruine. La fin du Truman Show européen, comme aiment à le dire les conservateurs américains. Il ne reste plus qu'à espérer que les dirigeants européens ne voient pas en la guerre la seule issue qui pourrait leur permettre de survivre.

6/ Le courant américain des « Network States » envisage la fondation de nouvelles communautés nées d'une sécession, fondées sur la communauté de valeurs, la blockchain, l'IA et le réseau, perçu comme le troisième Léviathan, après Dieu et l'État. Voyez-vous cela comme une menace ou comme une opportunité ?

Je doute fort que les Etats-Unis éclatent et que les Etats prennent leur indépendance, c'est plus un souci pour l'UE, et j'ai du mal à voir quels dirigeants, sur le continent européen, seraient capables d'articuler un projet basé sur l'IA et la blockchain. Pour suivre quelques projets sociétaux à base de Distributed Autonomous Organisations sur une blockchain, j'ai de gros doutes quant au passage à l'échelle. Nous avons un long chemin devant nous avant d'en arriver là, et pas mal d'expérimentations à mener d'ici là.

Ceci étant dit, il me semble évident que la transparence et l'inaltérabilité des données apportée par la blockchain combinée à l'IA sont une base sur laquelle on pourrait imaginer faire tourner une communauté d'Etats. Mais à ce stade, c'est très utopique, et la transition m'apparaît très compliquée.

7/ Quel regard portez-vous sur l'intégrité ou le caractère sacré de la personne et de son corps ? Jusqu'où iriez-vous, vous même dans l'adjonction de prothèses ou dans l'hybridation permises par la science ? Dit autrement, est-ce que le transhumanisme vous fait rêver ?

À titre personnel, et sans que cela passe par quelque notion de sacré que ce soit, je suis athée et issu d'une famille athée, je touche du doigt avec le transhumanisme les limites de mon penchant pour les technologies.

J'ai du mal à m'imaginer céder à cette hybridation tout en étant très conscient que cet avenir est inévitable. Avec un peu de chance je serai proche de la mort le jour où ce choix sera imposé à la population. Tant mieux.

8/ Le vieux monde vous semble t-il définitivement enfoui sous les tombereaux de progrès techniques du nouveau ? Ou percevez-vous à travers ces dernières des traces encore bien vivifiantes de ce premier ?

Je suis sans doute de parti pris, mais j'ai la sensation qu'en France la classe dirigeante est restée au XXe siècle. La startup nation française est en grande partie construite sur ces principes issus de l'ancien monde : un capitalisme de connivence, dominé par des entrepreneurs issus de nos meilleures écoles de commerce. L'ingénieur, celui qui fait, celui qui entretient avec la technologie une relation d'intimité, est relégué au second rang.

9/ La puissance vous paraît-elle une question d'échelle ? Et si non, que répondez-vous aux personnes qui affirment que rien de grand ou de puissant ne pourra se faire autrement qu'à l'échelle de l'Union européenne ?

Bien sûr que la puissance est une question d'échelle. Trump n'aurait pas dans l'idée d'annexer le Groenland et le Canada si ce n'était pas le cas, pas plus que Poutine n'aurait songé à annexer l'Ukraine. Le problème de l'UE, c'est qu'elle a institutionnalisé son impuissance.

10/ Quand nous avons lancé Souveraine Tech, vous avez immédiatement crié à l'opération de « com pol » sous-marine du gouvernement. Cinq ans plus tard, comment percevez-vous la chose ?

Remettons un peu de contexte, à l'époque, la souveraineté numérique n'intéressait personne, et seul un petit quarteron de dinosaures de l'internet dont je faisais partie tentait d'alerter sur les dangers qu'il y avait à faire reposer le numérique en France sur des infrastructures étrangères. Nous nous attendions tous à ce qu'une initiative vienne perturber ce que nous tentions de faire, et il faut bien avouer que nous avons été paranoïaques.

Ceci dit, il y avait de bonnes raisons d'être paranos, en pratique la contre offensive est arrivée un peu plus tard sous la forme d'une synthèse habile entre une crainte partagée du pouvoir des "Big Tech" – une sémantique

introduite à l'occasion avec un plan média impressionnant – combinée, faute de souveraineté, avec le désir d'une cogestion réglementaire faite entre l'UE et les USA. Ça n'a pas duré bien longtemps, et les porteurs de cette contre-offensive ont disparu avec l'élection de Trump, pour réapparaître en ordre dispersé comme défenseurs d'une souveraineté numérique dont ils découvrent les contours, ce qui est pour le moins risible.

**LA FRANCE A BRILLÉ DANS LA TECH,
ELLE PEUT ENCORE RIVALISER AVEC LES GÉANTS DU NUMÉRIQUE**

« Je n'ai rien à cacher » : vraiment ?

« De toute façon, on n'a pas le choix, alors autant utiliser Google, Microsoft et les autres... » Si cette phrase vous semble familière, c'est que la question de la **souveraineté numérique** est souvent reléguée au second plan. Pourtant, nos données sont devenues un **enjeu de pouvoir et de dépendance économique**. Chaque fichier stocké sur un cloud américain, chaque email échangé sur une plateforme non souveraine, chaque réunion tenue sur un outil non européen renforce cette dépendance.

« Si vous contractez en dollars, si un mail passe par un serveur basé aux Etats-Unis, si un citoyen américain est dans le dossier, cela lui suffit pour intervenir. » Frédéric Pierucci, un ancien cadre supérieur d'Alstom

Mais avons-nous vraiment toujours été dépendants ? **La France a longtemps été un leader technologique**. Dans les années 60, sous l'impulsion du **Plan Calcul**, notre pays a investi massivement pour développer une industrie informatique nationale capable de rivaliser avec les géants américains. **Des entreprises comme Atos, Bull, et Alcatel ont été des pionniers du secteur**. À son apogée, **Alcatel était le deuxième plus grand fabricant de téléphones portables au monde**.

Alors comment avons-nous perdu cette souveraineté ? Et surtout, **comment pouvons-nous la reconquérir ?**

Un enjeu majeur : la souveraineté numérique en danger

Pourquoi reprendre le contrôle de ses données ?

Les **entreprises et administrations** doivent absolument se réapproprier leurs données, sous peine de :

- **Subir les lois extraterritoriales** comme le Cloud Act, qui permet au gouvernement américain d'accéder aux données stockées chez Microsoft, Google ou AWS, même en dehors des États-Unis.

- **Payer des amendes RGPD salées** : Plusieurs entreprises européennes ont déjà été sanctionnées pour avoir stocké des données clients sur des serveurs non conformes.
- **Rester sous perfusion des GAFAM** : Un simple changement de politique tarifaire de Microsoft 365 ou Google Workspace peut impacter des milliers d'entreprises européennes.
- **Risque de perte de souveraineté industrielle** : L'exemple d'**Alstom**, dont certaines divisions ont été rachetées par General Electric après l'arrestation de son dirigeant Frédéric Pierucci, illustre la façon dont la dépendance aux infrastructures étrangères peut devenir un levier de pression économique.
- **Affaiblissement des industries stratégiques** : **Alcatel**, **Technip**, ou encore des entreprises du secteur de l'énergie et des télécoms ont vu leurs actifs et brevets passer sous contrôle étranger faute d'une protection souveraine adéquate.
- **Dépendance technologique critique** : La France a confié l'hébergement des **données de santé du Health Data Hub** à Microsoft, soulevant des questions sur la souveraineté des données médicales.

Pourquoi cela nous concerne tous ?

Quelques chiffres édifiants :

- 80% des données des entreprises européennes sont stockées sur des serveurs américains (source : Capgemini, 2024).
- En 2023, l'UE a infligé une amende record de 1,2 milliard d'euros à Meta pour violation du RGPD (source : Commission européenne, 2023).
- Les entreprises européennes dépendent à 92% de logiciels américains pour leurs communications internes (source : Gartner, 2024).

« Cette affaire révèle comment des entreprises stratégiques françaises peuvent être déstabilisées et rachetées par des intérêts étrangers sous couvert de procédures judiciaires. » *Frédéric Pierucci, un ancien cadre supérieur d'Alstom*

De la souveraineté industrielle à la colonisation numérique

Certains objecteront que **la mondialisation favorise les meilleures technologies et que l'interdépendance est inévitable**. Pourtant, l'Histoire nous montre que **les nations qui ne protègent pas leurs industries stratégiques finissent sous influence étrangère**. La France, autrefois une **puissance technologique majeure**, a **perdu du terrain** en abandonnant progressivement sa souveraineté numérique.

Nous avons été des pionniers :

- Dans les années **1960-70**, le Plan Calcul a permis à la France de développer son propre secteur informatique, avec des entreprises comme **Bull et CII-Honeywell** rivalisant avec IBM.
- **La France était la deuxième nation au monde en nombre d'ingénieurs**, juste derrière les États-Unis. Nos écoles formaient des milliers de

talents qui travaillaient sur des innovations technologiques stratégiques.

- **Alcatel**, dans les années 1990, était **leader mondial des télécommunications** et le **deuxième plus grand fabricant de téléphones portables** au début des années 2000.
- **Atos**, fleuron du numérique, a joué un rôle clé dans les supercalculateurs et la cybersécurité.

Puis, nous avons tout laissé filer :

- Le rachat d'Alstom par General Electric, privant la France de son indépendance dans le secteur énergétique et industriel.
- La vente des activités télécoms d'Alcatel à Nokia, éliminant notre capacité à concurrencer Huawei ou Ericsson.
- L'hébergement des **données de santé du Health Data Hub** par Microsoft, au mépris des infrastructures cloud françaises.
- **La fuite des cerveaux** : la dévalorisation des métiers techniques et l'absence de politique ambitieuse ont poussé de nombreux ingénieurs à s'expatrier vers les États-Unis ou la Chine.

Aujourd'hui, nous vivons une colonisation numérique. Nos outils, infrastructures et données sont sous contrôle étranger. **Que se passerait-il si une crise géopolitique poussait les États-Unis à restreindre l'accès à leurs services cloud ?** La dépendance aux géants américains et chinois met en péril notre souveraineté économique et technologique.

La France doit cesser d'être une simple consommatrice de technologies étrangères et redevenir une nation innovatrice. Nous en avons le potentiel. Nous avons déjà prouvé que nous pouvions rivaliser avec les plus grands. Il est temps de retrouver cette ambition.

Les scandales de cybersécurité qui prouvent l'urgence de la souveraineté numérique

Si vous pensez que confier vos données aux GAFAM est sans risque, voici quelques exemples récents qui montrent à quel point **la dépendance aux géants américains met en danger vos informations personnelles, votre vie privée et votre sécurité** :

Vous pensez être protégés ? Voici la réalité :

- ☐☐ **La fuite massive de Facebook (2019 & 2021)** : Les données personnelles de plus de 533 millions d'utilisateurs ont été exposées, incluant numéros de téléphone, emails, noms et dates de naissance. Une mine d'or pour les cybercriminels qui s'en servent pour des arnaques et usurpations d'identité.
- ☐☐ **Google Chrome : le cheval de Troie de la publicité ciblée** : Google collecte en permanence vos habitudes de navigation, vos recherches et votre position. Vous êtes **le produit** : chaque recherche alimente ses algorithmes publicitaires et renforce son monopole.
- ☐☐ **Le piratage massif de Yahoo (2013-2014, révélé en 2016)** : Près de 3 milliards de comptes ont été compromis, l'une des plus grandes fuites de données de l'histoire. Yahoo a mis **plus de 3 ans** à révéler l'ampleur de

l'attaque, laissant ses utilisateurs dans l'ignorance.

- **☐☐ Amazon Alexa & l'espionnage à domicile** : Saviez-vous que les employés d'Amazon ont accès aux enregistrements de votre assistant vocal ? Des enquêtes ont prouvé que des conversations privées étaient écoutées et analysées pour améliorer leurs IA... et potentiellement surveiller.
- **☐☐ Microsoft et le Cloud Act : vos données ne vous appartiennent plus** : Toutes les données stockées sur des serveurs Microsoft (OneDrive, Outlook, Teams, etc.) peuvent être réquisitionnées par le gouvernement américain, même si elles sont hébergées en Europe. Une surveillance massive **totale**ment légale.
- **☐☐ TikTok : l'application qui siphonne vos données** : Derrière son apparence ludique, TikTok collecte des informations sur votre localisation, vos contacts et votre comportement en ligne, avec des connexions suspectes vers des serveurs chinois.

Utiliser les services des GAFAM/BATX, c'est nourrir la bête

Chaque clic, chaque partage, chaque fichier stocké chez Google, Microsoft ou Amazon **alimente leur puissance et leur monopole**. Pendant que vous profitez d'un service « *gratuit* », vous cédez **vos données, votre vie privée et votre indépendance numérique**.

Ces entreprises deviennent tellement dominantes qu'elles **éliminent toute concurrence et empêchent l'émergence d'alternatives souveraines**.

Nous devons changer nos habitudes avant qu'il ne soit trop tard.

Il est temps d'agir pour notre souveraineté numérique !

Il est temps de cesser d'être des consommateurs passifs et de redevenir des acteurs de notre futur numérique.

- **Remplacez les services américains par des alternatives souveraines** : utilisez Whaller pour vos communications, OVHcloud pour votre stockage, Qwant au lieu de Google.
- **Exigez des solutions sécurisées et respectueuses des utilisateurs** : bannissez les outils qui exploitent vos données personnelles à des fins publicitaires ou d'espionnage.
- **Faites pression sur vos entreprises et institutions** : informez-vous sur les logiciels qu'elles utilisent et demandez des solutions françaises ou européennes.
- **Soutenez les politiques favorisant la souveraineté numérique** : poussez les gouvernements à renforcer la législation en faveur des acteurs français et européens.

« Il est crucial que la France mette en place des mécanismes pour défendre ses entreprises face à des attaques judiciaires et économiques extérieures. » Frédéric Pierucci, un ancien cadre supérieur d'Alstom

Nous avons encore le choix. Mais si nous ne faisons rien, nous perdrons totalement notre liberté numérique.

Et vous, êtes-vous prêt à vous libérer de la dépendance aux GAFAM/BATX ?

Grégory Saccomani □

L'idée que l'IA pourrait incarner la perfection du raisonnement et de la décision est une profonde illusion.

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Vendredi 24 janvier 2025

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui un entretien avec [Mathieu Guillermin](#), qui est enseignant-chercheur en philosophie et éthique des sciences et des technologies, membre de l'Unité de Recherche CONFLUENCE : Sciences et Humanités (EA 1598) de l'[UCLy \(Université Catholique de Lyon\)](#). Il est docteur en philosophie et en physique. Il coordonne le projet international « Nouvel Humanisme au temps des Neurosciences et de l'IA » ([NHNAI](#)). Ses travaux portent sur les articulations entre démarche éthique, recherche scientifique et développement technologique. Il s'intéresse tout particulièrement aux questions éthiques et sociétales soulevées par nouvelles technologies numériques.

1/ Pouvez-vous svp décrire en quoi consiste la démarche internationale du NHNAI ?

Le projet part de deux idées centrales :

Premièrement : Pour s'orienter dans la multitude d'enjeux et de défis éthiques soulevés par les technologies d'IA, il est nécessaire de s'interroger, en arrière-plan, sur ce que signifie « être humain » au temps de l'IA (qui sommes-nous en tant qu'humain ? qui voulons-nous être et devenir ? ...). Sans se substituer à la réflexion éthique in situ, sujets par sujets, cette réflexion d'arrière-plan nous semble intéressante pour fournir une

sorte de boussole, une sorte de nord magnétique sur lequel on pourra s'appuyer, tenter de s'aligner, dans chaque situation.

Deuxièmement : Il nous semble de plus que cette question « que signifie être humain au temps de l'IA ? » n'est pas une question à laquelle les experts (quelle que soit leur discipline) peuvent répondre directement, seuls dans leur coin. C'est une question éminemment politique et existentielle qui nous concerne, et nous engage, toutes et tous. Néanmoins, cette question peut difficilement s'étudier sérieusement sans s'appuyer sur les connaissances scientifiques et les expertises disponibles (informatique, anthropologie, sociologie, psychologie, neurologie, philosophie, théologie ...). De manière complémentaire, la régulation de technologie comme celles de l'IA ne peut se faire seulement dans une démarche descendante avec des lois et des règles établies par les institutions politiques (ou par d'autres institutions) s'appuyant sur l'expertise scientifique. Cette forme de régulation est nécessaire, indispensable, mais risque de ne pas être suffisante. Déjà, il y a un défi de mise en œuvre, d'application : il faut mettre des moyens sur la table pour faire respecter les réglementations. De plus, des règles générales auront besoin de s'implémenter concrètement, d'évoluer au contact des situations réelles, de se confronter à la réalité singulière. Ainsi, le mouvement de régulation descendant ne peut être couronné de succès que s'il rencontre un effort ascendant en provenance des citoyennes et des citoyens, des associations, des acteurs socio-économiques ... Il est impératif d'encourager une culture de la réflexion et de l'orientation éthique très horizontale, chez toutes les personnes concernées par les enjeux de l'IA. Ainsi pourra-t-on espérer que les réglementations descendantes entreront en résonance avec les choix du quotidien de tout un chacun. Notamment les choix de consommation qui peuvent créer un appel d'air pour une activité économique plus vertueuse. (La plupart des entrepreneurs que je rencontre sont très soucieux des enjeux éthiques ... encore faut-il que ce souci soit partagé par leurs clients).

Sur la base de ces deux axes structurants, le projet NHNAI entend donc mettre à la disposition de la réflexion collective horizontale (avec toutes les personnes se sentant concernées) les ressources d'un réseau d'universités catholiques. Sous la bannière de la Fédération Internationale des Universités Catholiques, le réseau NHNAI rassemble aujourd'hui 12 partenaires dans 9 pays différents (Chili, USA, Canada, Kenya, Taïwan, Belgique, Portugal, Italie, France). L'action du réseau se déploie selon deux dimensions principales : d'une part, l'organisation, la restitution et la synthèse de grands ateliers de discussion, dans les différents pays participants, sur la question de l'humain au temps de l'IA ; d'autre part, l'apport d'expertise pour nourrir la réflexion collective (avec environ 70 chercheuses et chercheurs d'horizons disciplinaires très variés qui s'efforcent de partager, en fonction du contenu des discussions collectives, les éléments les plus saillants de leur discipline qui peuvent aider à approfondir les échanges).

[La démarche et les résultats des ces discussions peuvent être consultés sur le site web du projet.](#)

2/ Faut-il entendre par « nouvel humanisme » que les temps que nous vivons annoncent l'avènement d'un « homme nouveau » ?

L'humain est très probablement toujours en évolution, en particulier avec les technologies dont il se dote et qui, souvent, le transforment en profondeur. Néanmoins, l'idée de « nouvel humanisme » dans le cadre de notre projet désigne plutôt la réflexion sur l'humain, le besoin de rouvrir cette réflexion. Le terme « humanisme » est très souvent associé à la modernité et la période des Lumières qui a vu des penseurs comme Rousseau ou Kant mettre l'accent sur la légitimité (et même le devoir) pour chaque individu de penser par lui-même, de faire usage de sa raison pour faire ses propres choix et guider sa vie de manière plus autonome. Force est de constater que ce mouvement d'émancipation et de responsabilisation des personnes a pour une part pris une tournure beaucoup plus discutable (individualisme, dénigrement des dimensions non objectivables de la vie, vision de l'humain comme propriétaire de la nature vue comme un moyen au service des fins humaines ...) que ce que véhiculaient les intuitions originales. Pourtant la solution n'est pas forcément de rejeter cet héritage en bloc. Il est peut-être intéressant de remettre tout cela sur le métier à tisser, de repenser ce que veut dire être une personne autonome et faisant un bon usage de sa raison, de repenser ce qu'est notre spécificité en tant qu'humain et ce que cette spécificité signifie pour notre rapport à autrui et aux autres vivants ... Dans cet effort, l'héritage de l'humanisme des Lumières est indispensable. Mais comme une composante de l'exploration, un point d'appui pour se poser les bonnes questions ...

3/ Comment expliquez-vous le fait que l'Homme soit le grand absent du brouhah-IA actuel ?

Peut-être que, précisément, il nous est difficile de mettre l'humain en avant dans la mesure où nous n'avons pas les idées claires ce que signifie « être humain ». Il est tentant, face aux grands problèmes du monde actuel, de croire à la possibilité de faire table rase du passé. Si humain est synonyme d'égoïsme et d'individualisme, de cupidité, d'une intelligence biaisée ... peut-être qu'il faut devenir autre chose ou bien accepter de s'éclipser de la scène ? De laisser la place à des intelligences supérieures ?

Ces idées me semblent profondément erronées. D'une part, ce n'est regarder que le mauvais côté de l'humain, ne s'attacher qu'aux échecs, et en plus en noircissant le tableau (notamment sur le dénigrement de l'intelligence humaine). D'autre part, ce serait aussi se méprendre profondément sur ce qu'est l'intelligence artificielle. Il est important d'être très clair ici (dans l'idéal il faudrait même développer beaucoup plus) : l'IA n'est pas une nouvelle forme d'intelligence dans le sens de quelque chose qui serait autonome comme nous, que l'on pourrait placer à côté de nous, comme un autre être vivant. Il faut résister à la petite musique ambiante qui se fait de plus en plus pressante à ce niveau. Avec l'IA, on reste dans le domaine de l'informatique, c'est-à-dire dans le domaine de la construction de mécanismes programmables, d'artefacts qui vont, de manière contrôlée (merveilleusement bien contrôlée d'ailleurs), transformer des données d'entrée en données de sortie. On parle bien ici de machines, de mécanismes, d'automates ... Et transformer des données, c'est quelque chose de très concret, rien de magique : il s'agit de passer d'une configuration matérielle (une série d'aimants

orientés d'une certaine manière par exemple) à une autre (une autre série d'aimants avec des orientations différentes), et nous, les humains, nous associons de la signification aux orientations de ces aimants (des 1 et des 0, des nombres, des mots, des images ...). Mais tout repose sur ce pouvoir d'association entre des choses autour de nous (parfois des choses très très petites) et des significations. Ensuite, il s'agit de mécanique pour construire des automates qui transforment cette matière organisée pour signifier ... Sans un être humain capable de faire le lien avec les significations, il n'y a que de la mécanique (quand bien même il s'agit d'une merveilleuse mécanique très miniaturisée) ... Ainsi, il n'y a aucun sens à mon avis à parler de radicalement laisser la place à l'IA. De ce point de vue, la deep ecology a au moins le mérite de la cohérence en parlant de laisser la place aux autres vivants ... Laisser la place à l'IA, ça revient seulement à laisser la place à des machines qui tourneront « à vide » ...

4/ La fascination pour la puissance de calcul procède t-elle selon vous de notre « volonté de puissance » ? Et le cas échéant, sait-elle bien à quoi elle est exactement ordonnée ?

Il y a en effet quelque chose de l'ordre de l'hybris dans la fascination pour le calcul logico-mathématique, encore plus lorsqu'il est combiné à la data, à la donnée empirique brute ... Cela rejoint l'idée de l'enquête pure chère aux cartésiens : si, dans une démarche de construction de connaissance, nous ne nous appuyons que sur des choses inévitables, si nous restons parfaitement neutres, que nous ne mobilisons pas notre jugement subjectif, alors les conclusions produites sont absolument certaines. Nous produisons des « vérités ». Il est assez courant de considérer ainsi l'activité scientifique : elle ne mobilise que le donné empirique et le calcul logico-mathématique, elle est donc parfaitement neutre et produit donc des vérités.

Il est extrêmement important de bien comprendre que ceci est une caricature de la science et que l'idée de l'enquête pure est une illusion. Il y a toujours du jugement, de l'arbitrage ... C'est inévitable. Par exemple de manière très fondamentale : qui nous dit que le donné empirique est fiable ? Descartes en avait douté d'ailleurs. Peut-on réellement prouver que nous ne vivons pas dans une illusion ? Dans la caverne de Platon ? Peut-on absolument démontrer que nous ne sommes pas victimes d'illusions provoquées dans nos cerveaux par des machines (comme dans le film Matrix) ou que nos résultats expérimentaux ne sont pas altérés par des extra-terrestres malveillants et très avancés technologiquement (qui souhaitent entraver notre développement scientifique) ? Nous savons déjà qu'il est impossible de prouver la validité des mathématiques ... Ultimement, tout repose sur une question de confiance, de jugement sur ce qui est raisonnable ou non. Je suis bien entendu convaincu que les scientifiques ont raison de faire confiance à leur expériences (ou a minima au principe du test expérimental). Mais je suis conscient qu'il s'agit là d'un jugement, d'un arbitrage de ma part ... Mettre en place ou suivre une procédure (un algorithme ou une recette) pour, notamment, construire des connaissances, ce n'est jamais éliminer le jugement et l'arbitrage (en tous cas ça ne devrait pas) ... Une procédure n'a de légitimité qu'en tant qu'elle a été jugée valide, fiable, adéquate au problème auquel elle répond ... En résumé : de la puissance de calcul oui, mais seulement dans le cadre d'arbitrages soigneux et de jugements approfondis ...

5/ Vivons-nous des temps éminemment philosophiques qui voient s'affronter la quantité et la qualité ?

Je crois que nous vivons des temps marqués par notre incapacité de plus en plus grande à prendre sérieusement en compte le qualitatif (probablement en partie en raison de l'illusion de l'enquête pure). Observer et calculer c'est très utile, mais il faut aussi (en premier lieu ?) savoir arbitrer et juger.

6/ Si l'on se place dans une perspective chrétienne, le développement fulgurant de l'IA vous paraît-il de nature à la placer dans l'ordre de la « pro-création » ? Ou sommes-nous plutôt en plein mythe faustien ou prométhéen ?

L'exposition rapide proposée en amont de la manière dont je comprends ce qu'est l'IA permet de répondre à cette question. Avec l'IA, nous ne sortons pas du domaine de la création d'outils ... Des outils puissants, possiblement dangereux et difficiles à maîtriser, mais des outils tout de même (il y a d'ailleurs quantité d'autres technologies qui, nous le réalisons parfois un peu trop tard, présentent des dangers et dont les conséquences ne sont pas facilement prédictibles ou maîtrisables ... on pourrait parler de toutes les technologies liées aux hydrocarbures bien évidemment). Il est donc clair que nous ne sommes pas en train de réellement créer une nouvelle espèce ou quelque chose de cette sorte. Si on le croit (de même que si on s'illusionne sur la puissance épistémique réelle des procédures ou des algorithmes), on se rapproche en effet des registres faustien et prométhéen.

7/ On avait déjà du mal à décrire le réel jusqu'à aujourd'hui, est-ce que la noétique, notre manière de percevoir et de penser le « réel », ne risque pas de devenir le sujet de demain en matière d'IA ? Comment saurons nous discerner alors quels phénomènes, sentiments, crédits, autorités, témoignages sont bel et bien réels ? Et quels impacts prévoir s'agissant de la confiance qui doit imprégner notre commerce avec nos semblables ?

Le danger est réel et pressant. Dans ce registre de réflexion, il est intéressant d'évoquer la question de l'organisation et de la gestion des informations que nous recevons au quotidien grâce à nos outils informatiques. Cette question est cruciale et épineuse. Cruciale, car on ne peut de nos jours pas espérer tirer quelque chose d'intéressant de nos systèmes d'information, d'internet, sans de puissants algorithmes de recommandation (que ce soit pour les moteurs de recherche ou pour les réseaux sociaux). Épineuse, car on doit se demander les principes selon lesquels ces algorithmes fonctionnent, les objectifs qu'ils servent. Sont-ils fait pour nous donner les informations qui vont attiser ce qu'il y a de meilleur en nous ? Les informations qui vont nous faire grandir ? On peut en douter. Le modèle économique de la gratuité est ainsi à interroger. Puisque nous ne payons pas (ou très peu) pour les services numériques comme les moteurs de recherche et les réseaux sociaux, il faut bien que de la valeur soit créée autrement. Et cela se fait via la collecte de données, personnelles ou non, qui va servir au ciblage publicitaire (c'est de plus en plus connu de toutes et tous), mais aussi au développement d'algorithmes possiblement très puissants par les techniques d'apprentissage machine (c'est peut-être un peu moins mis en avant). En simplifiant, la rentabilité des services numériques est donc étroitement associée à la capture de l'attention des utilisateurs afin de maximiser la quantité de données collectées. Et comme l'a bien décrit

Gérald Bronner dans son ouvrage *Apocalypse Cognitive*, les contenus qui captent notre attention sont loin d'être ceux qui favorisent notre épanouissement ...

8/ Si l'IA promet la perfection du raisonnement et par suite de la décision, qu'est-ce qui nous empêchera, à terme, de lui confier l'organisation de la Cité en devenant les abonnés comblés (ou presque) de ses impeccables services ?

Comme je l'évoquais, les programmes informatiques (en incluant ceux relevant de l'IA) sont des algorithmes, des procédures guidant une transformation de données. Et réduire le raisonnement à la mise en œuvre de recettes, c'est une grande mutilation ... L'idée que l'IA pourrait incarner la perfection du raisonnement et de la décision est donc une profonde illusion. Tout au plus, et c'est déjà merveilleux, l'IA peut nous aider à prendre de meilleures décisions, au même titre que d'autres outils ... Mais prendre une décision c'est précisément tout sauf mettre en œuvre une procédure ... C'est arbitrer et juger ...

Le grand danger me semble donc être de se méprendre sur ce qu'est l'IA et de nous automutiler en refusant, en dénigrant ou en ignorant la dimension vivante et informelle de jugement et d'arbitrage qui réside au cœur de l'intelligence.

9/ Quel avenir prédisez-vous à la fragilité, au hasard, à la lenteur ?

Tant qu'il y aura des vivants et des vivants humains, la fragilité sera au centre. La fragilité ou la vulnérabilité c'est bien sûr parfois une mauvaise chose qui nous apporte de la souffrance, de la frustration, lorsqu'on se blesse ou qu'on échoue ... Mais la vulnérabilité c'est aussi la possibilité d'être affecté, de ressentir, de vivre ! Et donc de vivre des choses positives et épanouissantes comme des choses terribles et difficiles ... S'il faut bien sûr réduire la souffrance dans la mesure du possible, cela ne doit pas revenir à ne plus vouloir être affecté, être affectible, à renoncer à ce merveilleux mystère du fait d'être quelqu'un, de ressentir, d'être touché par le monde et par autrui.

10/ Comment imaginez-vous que notre souveraineté pourrait réunir au sein d'une même nation, des personnes qui voudraient vivre ensemble autour de la même vision de l'IA ? Idéalement au service de l'Homme.

De mon point de vue de philosophe des sciences ou de la connaissance, je crois que nous pourrions progresser en nous clarifiant les idées sur ce que veut dire connaître, savoir, être rationnel, produire des affirmations qui « tiennent la route ». Puisque l'enquête pure est une illusion, produire des connaissances, ça ne peut pas vouloir dire produire des « vérités ». On ne peut (malheureusement ?) jamais être totalement sûr, il y a toujours une part de confiance, de jugement et d'arbitrage informel. Cela est peut-être traumatisant car il aurait été fantastique de pouvoir saisir la vérité, une sorte de pouvoir prométhéen de connaissance ... Mais il est important de reconnaître la réalité de notre situation : connaître, produire des connaissances, des affirmations qui tiennent la route, ça ne peut probablement pas vouloir dire grand-chose d'autre que d'essayer de faire le travail de réflexion du mieux possible, avec humilité, en utilisant les guides et les outils à disposition. Les approches scientifiques ne sont pas

infaillibles, mais sont a priori dignes de confiance ... Il est légitime, sauf à détecter un problème d'intégrité ou une autre difficulté (comme un enfermement dogmatique) dans une communauté scientifique, de faire confiance aux (de supposer vrais les) résultats produits par cette communauté (ce qui fait consensus dans cette communauté).

Mais du coup, bien faire le travail, plus ou moins bien faire le travail, c'est quelque chose qui n'appartient pas qu'aux sciences ... On devrait réaliser que nous sommes toutes et tous appelés à cela, à faire du mieux possible le travail lorsqu'on affirme quelque chose, et ce quel que soit le domaine. Cela s'applique en particulier aux domaines politique et éthique, à l'éthique des technologies, aux réflexions sur ce que nous devons faire à propos de l'IA. Dans ces domaines, on ne peut pas juste dire « c'est ton avis, tu es libre de penser ce que tu veux ... c'est mon avis et je le partage ... chacun a bien le droit de penser ce qu'il veut ». Bien sûr, et conformément à l'esprit des Lumières, chacun doit se faire son idée ... Mais cela ne veut pas dire que chacun peut penser ce qu'il veut dans son coin ... Cela me semble plutôt vouloir dire que chacun a le devoir de faire le travail de réflexion de la meilleure des manières possibles, le plus honnêtement et sincèrement possible. Et quand le travail est jugé bien fait, les affirmations qui en résultent sont considérées comme « tenant la route ».

En appliquant cette manière d'aborder les questions politiques et éthiques, on pourrait vite se rendre compte, si on prend le temps, qu'il y a de nombreuses choses qui tiennent la route à dire, en particulier sur le thème de l'IA. Et parmi toutes ces choses qui tiennent la route, certaines sont parfois en contradiction ou en tension. Mais cela ne veut pas forcément dire que les tensions reflètent des oppositions entre les personnes, que quelqu'un a forcément tort ou que chacun peut bien penser ce qu'il veut dans son coin. Une tension peut aussi refléter un dilemme ou une complexité inhérente à la question explorée ... Si c'est le cas, il est possible de se mettre d'accord sur l'existence de la tension ... C'est même il me semble un devoir ... On pourra ensuite éventuellement diverger quant aux priorités à établir face à de telles tensions. Mais il est crucial de partir d'une base commune qui reconnaît les tensions, de faire commun sur l'ensemble de ce qui tient la route ... un commun faillible mais essentiel si l'on veut avancer ensemble ...

C'est cet esprit que nous avons essayé de mettre en pratique dans le projet NHNAI. Les synthèses des échanges disponibles sur le site web du projet font la part belle à l'exposition de points de complexité et de tension qui ont émergé des discussions, afin de permettre de construire du commun pour avancer ensemble dans une exploration, non pas de la question de la place de l'humain à l'ère de l'IA, mais bien plutôt de la question de ce que veut dire être humain, afin de mieux être capable demain de décider quelle IA nous voulons, quelle doit être la place de l'IA dans le monde des humains et des autres vivants.

Les partenariats sont essentiels pour répondre aux besoins de souveraineté numérique.

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Jeudi 9 janvier 2025

Dans le cadre de notre partenariat avec l'[IMA](#) à l'occasion du sommet « [Souveraineté technologique & Autonomie Stratégique](#) » ☐☐ qui aura lieu le mardi 14 janvier au Ministère de l'Economie et des Finances – Bercy, nous sommes heureux de publier aujourd'hui un entretien avec [Nassima Auvray](#) qui est Directrice de la confiance numérique chez [Orange Business](#). [Mick Lévy](#), Directeur Stratégie & Innovation chez Orange Business participera le jour J à une [table ronde](#).

1/ Comment Orange Business définit-elle la souveraineté technologique dans le contexte spécifique des services numériques et de télécommunications ?

Conscients que la souveraineté numérique ne peut être toujours pleinement atteinte, dans un espace digital aux frontières parfois poreuses, nous préférons privilégier la notion de confiance numérique. On pourrait la définir comme la capacité à choisir ses dépendances sur la base de critères objectifs. Nous nous concentrons sur des éléments tangibles tels que la résilience de nos infrastructures numériques (connectivité, cloud, mobile, etc.), la cybersécurité ou encore la conformité aux réglementations.

Les partenariats sont essentiels pour répondre aux besoins de souveraineté numérique. C'est pourquoi nous avons choisi de les diversifier. En complément des collaborations avec de grands acteurs de la tech, nous renforçons notre coopération avec un écosystème d'entreprises françaises et européennes. L'exemple le plus récent porte sur l'intégration du modèle de LLM de la startup LightOn dans notre gamme d'offres d'intelligence artificielle générative de confiance, Live Intelligence, dans les infrastructures Cloud d'Orange.

Par ailleurs, le modèle opérationnel relatif à l'intégration et à la

maintenance des solutions numériques est fondamentale.

2/ Comment Orange Business s'assure-t-elle que ses infrastructures et services restent bien sous contrôle français ou européen ?

Sur le marché, nous constatons des attentes variables en matière de contrôle des données. Deux types de besoins émergent. Certaines organisations publiques et privées accordent une grande importance à la localisation des données en France ou en Europe, ce qui est souvent formalisé dans leurs cahiers des charges. D'autres clients privilégient avant tout le rapport coût/efficacité et l'apport des technologies numériques pour leur compétitivité.

Pour répondre aux exigences les plus strictes, la maîtrise de nos services et infrastructures repose sur un modèle opérationnel adapté à la criticité des informations (hébergées, collectées, manipulées, etc.) et interdisant l'accès aux données sensibles par des prestataires ou fournisseurs.

Nos équipes sont présentes dans 65 pays pour déployer et superviser les réseaux et les solutions digitales de nos clients. Nous constatons les effets du contexte géopolitique actuel, avec des besoins croissants en matière de localisation des données. Cela nécessite des infrastructures dans différentes régions du monde et des garanties de sécurité, en conformité avec les réglementations locales, tout en préservant l'accès des données par des tiers.

La gamme d'offres Cloud Avenue s'appuie sur des datacenters Orange situés dans plusieurs pays en Europe (France, Norvège, Suède). **Les entreprises soucieuses de la souveraineté de leurs données se tournent vers ce type de Cloud car elles recherchent à s'appuyer sur un acteur européen, propriétaire de ses infrastructures, responsable de l'intégration, du maintien en conditions opérationnelle et de sécurité et disposant de certifications spécifiques à des secteurs d'activité (santé, banques, etc.).**

3/ Comment Orange Business aborde-t-elle la cybersécurité dans le contexte de la souveraineté technologique ?

La digitalisation n'est plus la somme de technologies mises bout à bout. C'est beaucoup plus complexe du fait, notamment, d'une imbrication de plus en plus marquée entre connectivité, cloud et cybersécurité.

La souveraineté ne peut se limiter aux technologies utilisées et une approche holistique s'impose de plus en plus pour maîtriser cette complexité croissante. Nous y répondons grâce à l'expertise combinée d'Orange Cyberdefense et Orange Business.

Pour des besoins propres à certains clients, Orange Cyberdefense propose des solutions garantissant un contrôle local sur les technologies. En France, cela se traduit par exemple par la collaboration avec un réseau de partenaires souverains (i.e. éditeurs/développeurs de solutions de cybersécurité français).

Le chiffrement joue également un rôle clé dans la « souverainisation » de certaines technologies, renforçant ainsi la sécurité des données sensibles.



**Souveraineté
technologique &
Autonomie
stratégique**

14 Janvier 2025
Ministère de l'économie et des finances



Innovation
Makers
Alliance